

# JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. JUIN

1782.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-  
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-  
ratrice-Reine Apostolique.

---

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-  
probation du Commissaire-Examineur.*

**Arrêts du grand Conseil de S. M. I. & R.**,  
vol. gr. in-8°. *Malines* 1781.

**Croquet (le)** à la campagne, ou réponse à la  
question : quelles sont les connoissances né-  
cessaires à un propriétaire qui fait valoir son  
bien, pour vivre à la campagne d'une ma-  
nière utile pour lui & les payfans qui l'envi-  
ronnent, par Mr. Bouthier, in-12. *Geneve*  
1782. broché 13 f.

**Discours** prononcé dans l'Eglise métropolitaine  
d'Auch, pour la bénédiction des guidons du  
Régiment du Roi, dragons, le 28 Septem-  
bre 1781, par Mgr. l'Evêque de Lescar, gr.  
in-8°. *Louvain* 1782. 15 f.

**Essai** sur les principes de la greffe, & sur les  
moyens de la perfectionner & de la faciliter;  
ouvrage qui a remporté le prix en 1764 à  
l'academie de Bordeaux, par Mr. Cabanis,  
in-12. *Liege* 1782. bro. 1 liv.

**Lettre philosophique** à Mr. l'abbé Raynal, dans  
laquelle on développe son caractere, sa doc-  
trine, & le fonds de ses erreurs, par un de  
ses amis, in-8°. *Bruxelles* 1782. bro. 15 f.

*Catechismus de tonsura*, in-12. 1780.

*Principia fundamentalia Religionis orthodoxa*,  
in-8°. 1780.

*Sasserath, Neo-Confessarius*, in-8°. 2781.



JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE.

I. JUIN

1782.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Cosmographie élémentaire, divisée en parties astronomique & géographique. Par Mr. Mentelle, historiographe de Mgr. le Comte d'Artois &c. A Paris chez l'auteur, à Liege chez Lemarié 1781, un vol. in-8°. Prix 5 liv. broché.*

**I**L y a dans cette Cosmographie des choses incontestablement très-savantes, on peut même dire que pour un livre *élémentaire* il y en a trop. Non-seulement l'auteur

entre dans les explications les plus détaillées des hypothèses aujourd'hui dominantes, mais il s'abandonne quelques fois à des conjectures & à des calculs tellement hazardés qu'on est tenté de croire qu'il n'y va pas sérieusement. Comme lorsqu'il détermine avec la plus scrupuleuse précision les bizarres effets de la gravitation des comètes sur les planètes, les qualités sublimes des habitans de Jupiter (a) &c. Ce qu'il y a de sûr, c'est que si les opinions de mode actuelle font un jour place à d'autres, comme il y a plus que de l'apparence, ceux qui se seront instruits dans ce livre *élémentaire*, devront apprendre d'autres *élémens*, si effectivement ils veulent devenir savans en cosmographie. Cependant il faut convenir que souvent l'auteur fait des réflexions propres à prémunir les lecteurs contre un excès de confiance dans les assertions regardées comme incontestables. Tel est ce passage sur la voie lactée, qu'on nous dit constamment devoir sa lumière à un assemblage de petites étoiles innombrables.

“ Il paroît que dans la supposition même où  
 „ la voie lactée auroit été une matière lu-  
 „ mineuse répandue dans l'espace, elle se

---

(a) Ce pauvre Jupiter n'est encore, selon Mr. de Buffon, qu'un triste & aride désert, un sol brûlant & dévorant ; ce n'est que dans 40,791 ans que des êtres vivans pourront y subsister. . . Rêves philosophiques, contes de Fées, contes de *mille & une nuit*, vous avez un droit égal à la crédulité de ce siècle frivole & futile !

„ feroit rassemblée depuis longtems en forme  
 „ de globes lumineux ou d'étoiles; à moins  
 „ qu'on ne la regarde comme une matiere  
 „ en vapeurs, à peu-près semblable aux  
 „ queucs des cometes, opinion que des gens  
 „ fort éclairés ne m'ont pas paru éloignés  
 „ d'admettre „ (a). — En parlant de l'hy-  
 „ pothese de Tycho aujourd'hui généralement  
 „ abandonnée, M<sup>r</sup>. Mentelle la traite avec plus  
 „ de circonspection que la plupart des afro-  
 „ nomes. “ Ce systême, dit-il, rend raison  
 „ des apparences également bien que celui  
 „ de Copernic : on peut même considérer  
 „ comme immobile tel point que l'on voudra,  
 „ par exemple, le centre de la lune, pour-  
 „ vu que l'on transporte en sens contraire,  
 „ à tous les corps qui l'environnent, les  
 „ mouvemens dont il est animé „. La seule  
 „ difficulté que trouve ici M<sup>r</sup>. M, est que *le*  
 „ *soleil n'entraîne pas la terre comme les au-*  
 „ *tres planetes* ; mais la même difficulté se pré-  
 „ sente

---

(a) Mr. de la Lande avoit déjà répandu quel-  
 „ ques nuages sur le systême reçu. “ Avec les  
 „ plus grands téléscopes, dit-il, on n'en dis-  
 „ tingue point assez (d'étoiles dans la voïe  
 „ lactée), elles n'y sont point assez rappro-  
 „ chées les unes des autres, pour qu'on puisse  
 „ attribuer à celles qu'on distingue, la blan-  
 „ cheur de la voïe lactée, si sensible à la sim-  
 „ ple vue. L'on ne fauroit donc prononcer  
 „ que les étoiles soient la seule cause de cette  
 „ blancheur, quoique nous ne connoissions  
 „ aucune maniere satisfaisante de l'expliquer.  
*Astron. t. 1. n. 833.*

sente dans le fer, l'ambre, l'aimant, qui attirent ou sont attirés, sans qu'on remarque cette propriété dans les autres matieres, quoiqu'appartenantes au même globe & faisant partie d'un même tout. — Il y a longtems que j'ai observé que la gravitation universelle faisoit tous les jours de grandes pertes, qu'on lui enlevoit tantôt un effet, tantôt un autre, M<sup>r</sup>. M. semble donner une nouvelle secousse à l'ébranlement du systéme chéri.

“ D'illustres philosophes frappés de la fécondité du principe de la pesanteur de toutes les parties de la matiere les unes vers les autres, ont cru pouvoir s'en servir pour expliquer un grand nombre de phénomènes que nous présentent la physique & la chymie, tels que la cohésion des corps, les affinités, l'ascension des liqueurs dans les tuyaux capillaires, la réfraction & l'inflexion de la lumiere, &c. Tous ces phénomènes paroissent en effet dépendre d'une tendance réciproque des différentes parties des corps; & il étoit naturel de présumer que cette tendance n'étoit que la gravitation même de toute la matiere, en raison des masses & réciproque au quarré des distances, & dont l'existence est si accréditée dans la physique céleste. Mais la vraie philosophie ne doit admettre que ce qui est le résultat de l'observation ou du calcul. Or en soumettant au calcul l'effet de cette gravitation générale, on trouve qu'elle est beaucoup trop foible pour produire la tendance en vertu de laquelle deux gouttes d'eau ou de mercure,

sure, présentées très-près l'une de l'autre, se réunissent & n'en forment qu'une seule. On trouve encore qu'elle n'est pas à beaucoup près assez puissante pour soutenir les liqueurs à la hauteur à laquelle elles s'élevent dans les tubes capillaires, ou pour infléchir la lumière qui passe près des corps, ou pour la réfracter. On peut dire la même chose relativement aux affinités chymiques. Il paroît donc qu'outre la force générale de la gravitation universelle, il existe dans la matière un grand nombre d'autres forces particulières dont dépendent ces divers phénomènes. „

En donnant de justes éloges aux observations de ce genre, je ne puis que réclamer contre les assertions qui semblent être échappées à l'auteur dans des momens de distraction, & qui pourroient contre ses vues les plus décidées, donner des impressions défavantageuses aux bons principes, & inspirer aux jeunes gens ce ton expéditif & leste en tout ce qui concerne l'Eglise, ses ministres &c. Il y a peu de vérité dans la très-prolix & lar-moïante narration que fait M<sup>r</sup>. M. de la prétendue persécution essuïée par Galilée (a). Il n'y en a point davantage dans ce qu'il dit de *l'espece d'Angelus ordonné par le Pape Callixte, pour conjurer la comete & les Turcs*. Des hommes graves trouveront de la petitesse dans une telle manière d'écrire, &

---

(a) Voyez les Observ. phil. p. 106, & le Journal du 1 Mai 1782. p. 31.

quand on écrit pour la jeunesse, je n'hésite point à dire qu'il y a quelque chose de plus. Est-ce encore à la jeunesse qu'on conseille de lire les ouvrages de l'abbé R., & qu'on en vante les vues très-philosophiques?... Je ne doute pas que les intentions de l'auteur ne soient sages & pures ; mais nous vivons, nous écrivons au milieu d'un torrent qui emporte tout, qui contourne avec violence le langage des gens de bien & l'affortit au ton d'un siècle où il n'y a presque plus de place pour le vrai, pour le bien pur & sans mélange. (a)

En parcourant la *partie géographique*, j'ai vu ça & là quelques fautes dont le redressement contribuera à la perfectionner. P. 282. *La France s'est emparée de tout l'Artois, d'une partie de la Flandre & du Hainaut*, il faut ajouter d'une partie du Luxembourg & du comté de Namur. — P. 287 *La religion*

---

(a) Que deviendrons-nous si les livres, même *élémentaires*, de cosmographie, de géographie, de géométrie, d'arithmétique présentent des écueils au premier âge?... Quel est le genre que le faux savoir n'ait défiguré! que les épidémiques folies du jour n'aient coloré d'une teinte étrangère, que la dévastante philosophie n'ait couvert des débris des vérités antiques! Nous pouvons bien dire qu'il n'y a plus de lieu à l'abri de cette triste révolution:

*Quot littus, ecquæ flumina lugubris  
Ignara belli? quod mare Dæniæ  
Non decoloravère cædes?  
Quæ caret ora cruore nostro?*

*ligion catholique est suivie dans le cercle de Mayence.* Ce cercle est inconnu dans l'Empire. Le pais de Maïence ne fait qu'une petite partie du cercle du Bas-Rhin. — P. 288. *L'air de la Bohême est malfaisant.* Affertion contraire à l'expérience de ceux qui l'ont respiré longtems. — P. 289. *L'Hongrie est un pais froid ;* excepté les environs du Krapach , ce pais est très-chaud pour sa latitude ; ses excellens vins, son incroyable fertilité dans tous les genres de productions en font une bonne preuve. — P. 289. *Presbourg est la capitale de la Haute-Hongrie & de tout le roïaume.* C'est Bude qui est la capitale de tout le roïaume ; mais elle n'est pas belle , comme dit M<sup>r</sup>. M , quoique sa situation soit unique \* & qu'il y ait actuellement un très-beau palais. — P. 286. *Les trois Electeurs ecclésiastiques sont l'archevêque de Maïence, celui de Cologne & celui de Treves.* Il falloit dire *celui de Treves & de Cologne ;* ce dernier n'ayant que le troisieme rang. — P. 281. *Le Duc de Baviere & le Comte Palatin sont encore deux Electeurs en 1781.* Tout le monde fait le contraire. — P. 298. *Venise est un séjour agréable.* Singulier, à la bonne heure , étonnant, inimaginable pour quiconque ne l'a pas vu ; mais il est reconnu qu'il n'y en a point de plus triste, de plus ennuyeux sur la terre (a). — P. 300 *La*

\* 15 Avril  
1781. p. 598.

---

(a) Une ville où durant toute l'année on ne

*puissance absolue des Papes remonte selon quelques-uns à l'an 1076 que Grégoire VII prononça un anathème contre les ecclésiastiques, qui recevoient l'investiture d'un laïc, & selon d'autres jusqu'à la confirmation de l'indépendance du Pape par l'Empereur Charles IV en 1355. Quel barbouillage! S'il s'agit de l'autorité spirituelle, qu'est-ce que fait ici la déclaration de Charles IV qui bien sûrement ne regardoit que la souveraineté temporelle de l'Etat de l'Eglise? Et s'il s'agit de l'autorité temporelle, que signifie la défense de recevoir l'investiture des laïcs? Certainement si cette dernière époque fixe l'origine de la puissance papale, elle date formellement de St. Pierre; car les ecclésiastiques de ce tems-là n'avoient garde de chercher des investitures chez Tibere ou Neron, & ces Princes n'étoient guere curieux de la donner.*

---

ne voit pas un brin d'herbe, pas un animal vivant; où la bonne eau & le vin frais sont des objets de luxe, où l'on ne peut, pour ainsi dire, faire un pas hors de l'eau, où l'on ne peut en été approcher du rivage sans respirer la peste, & qui en hiver est souvent sous les eaux &c. &c. O l'agréable séjour!



Au Pape Pie VI, sur son arrivée à Vienne  
en Autriche.

*Egressus es in salutem populi tui, in salutem  
cum Christo tuo.*

Par l'abbé Boujart. A Vienne, chez Jean  
Paul Kraufs. 1782.

**P**ontife du Très-Haut, vous dont la piété  
Décore de Sion les portes éternelles ;  
Qui sur cet océan de l'instabilité  
Montrez à nos foibles nacelles  
Le phare du salut & de la vérité :  
Ange de paix, dites-nous quel nuage  
Jette l'allarme en votre cœur,  
Et couvre votre front d'un voile de douleur ;  
Quels vents ont excité l'orage  
Qui vous pousse sur ce rivage  
Tel le timide daim qu'une flèche a blessé  
Au fond d'un fertile bocage ;  
Avec le trait qui l'a percé  
Il emporte en son flanc la douleur fugitive :  
Les champs, les bois, les rochers tour à tour  
Sont émus de ses cris : les échos d'alentour  
Vont tristement répéter sur la rive  
Les accens de sa voix plaintive.

Ah ! Ministre de l'Eternel,  
Dites-nous, d'Accaron les phalanges perfides  
Ont-elles inondé les plaines d'Israël ?  
Leur arc est-il tendu ? leurs glaives homicides  
Sont-ils tournés contre l'arche & l'autel ?  
Pour renverser & ton temple & ton trône,  
O fille de Judas, tes superbes rivaux  
Enrôlent-ils sous leurs drapeaux  
Les enfans de Memphis & ceux de Babylone ?  
Dans leur maniaque fureur  
Ont-ils déjà foulé la vigne du Seigneur ?  
Ont-ils sous le fer & la flamme

Dévoré tes moissons, ta gloire, & ta beauté?  
Menacent-ils les murs de la sainte cité?

Ah! Pontife, calmez les tourmens de votre ame:  
Volez vers Josaphat, & ce Prince pieux  
Désarmera leur bras audacieux.

Le sang de Débora qui coule dans ses veines,  
Coula toujours pour l'intérêt des cieus:

Il essuiera vos pleurs, il finira vos peines.  
Plein de la foi d'Abrâm, aux pieds des immortels

Des prémices de sa victoire

Il fera fumer les autels.

Tout deviendra la source de sa gloire.

Nouveau David, l'orgueil du Philistin,

Le faste d'Amalec tomberont sous sa main.

Pour infecter les germes de la terre,

Le serpent de Babel soufflât-il son venin;

Le lion rugît-il dans son triste repaire;

Du lion, du serpent le courroux sera vain:

Joseph leur brisera la tête.

Semblable au grand fils de Pepin

Il ouvrira la bouche du prophete

A l'abri de son bouclier,

Garanti d'une triple enceinte,

Entre l'olive & le laurier,

L'héritage des cieus fleurira sans atteinte,

Le troupeau sans danger, & le pasteur sans crainte.

Renaîssez, renaîssez, aimable piété!

Venez sous de si beaux auspices

De ce torrent d'iniquité

Laver toutes les immondices.

Fille du ciel, avant de descendre au tombeau,

Puissent mes yeux voir rallumer encore

L'ancien éclat de ton flambeau!

Des ténèbres sortez, hâtez-vous, douce aurore;

Accourez, beaux tems des vertus;

Heureux siècles de l'innocence,

Ah! venez du Très-Haut renouer l'alliance;

Venez, & dans la nuit ne vous éclipsiez plus.

Et vous masques de la sagesse,

Jouets de la folie, Encelades pervers,

Dont le délire étonne l'univers;

Qui dans votre fougueuse ivresse

Vomissez le blasphème & l'horreur à grands flots :  
 Vous qui profitez vos ames forcenées  
 Au démon de la haine, atroces Capanées :  
 Où courez-vous, Erostrates nouveaux ?  
 Quel espoir vous séduit, quel orgueil vous égare ?  
 Dans vos gouffres rentrez, avorton infernaux ;  
 Rentrez . . . Portes du noir tartare ,  
 Fermez-vous, repoussez ces infames géans ,  
 Ces légions de lutins fanatiques ,  
 Dont les fureurs lycanthropiques  
 De la religion déchirent les enfans ;  
 Monstres pétris dans le sang des Gorgones,  
 Qui, la torche à la main & l'enfer dans les flancs,  
 Vont sur les pas des Tifiphones  
 Culbuter Pontifes & Rois ,  
 Incendier les autels & les trônes,  
 Sous les débris & des mœurs & des loix,  
 Dans la rage qui les entraîne ,  
 Entraîner la raison, éteindre son flambeau ,  
 Et du levain de l'immonde pourceau  
 Souler & gangrener toute la race humaine.  
 Cieux, frémissiez ! tonnez sur ces affreux Titans ,  
 Sur leur front criminel faites pleuvoir la foudre :  
 Tonnez . . brisez . . qu'ils soient en  
 poudre.

Ou plutôt, ô mon Dieu ! puisqu'ils sont vos enfans,  
 Faites luire à leur cœur le soleil de justice ;  
 Arrachez le bandeau qui leur couvre les yeux ,  
 Et qu'à l'aspect du précipice  
 Où courroient leurs pas ténébreux ,  
 Ils reculent d'effroi. Que la roche se brise,  
 Qu'il en coule un ruisseau de miel :  
 Que la voix de Balâm dans Moab retentisse ,  
 Que sa bouche cent fois bénisse  
 Tes pavillons , ô Israël !

En lisant cette piece on découvre sans peine l'enthousiasme qui fait le poète ; ce désordre sublime, ces transports rapides qui caractérisent le genre lyrique. Quelques expressions impropres, quelques constructions embarrassées, sont très pardonnables à un homme qui depuis vingt ans a quitté la patrie des muses françoises.

*Dictionnaire des merveilles de la nature;*  
 par M. A. J. S. D. A Paris, rue &  
 hôtel Serpente. A Liege, chez Lemarié.  
 2 vol. in-8°. Prix 10 liv. rel.

“**T**out est merveille dans la nature. La reproduction de l'être le moins organisé, les phénomènes qui l'accompagnent & qui la suivent, feroient autant de merveilles, si nous n'étions habitués à les observer. On ne regarde donc comme merveilleux que ce qui contrarie les loix connues de la nature, ou ce qui s'en éloigne au point qu'il ne paroît pas possible de l'y ramener. On range cependant encore assez communément dans cette classe, ces faits extraordinaires qui ne se montrent que rarement, & qui par cela seul sont merveilleux aux yeux du vulgaire. Les uns & les autres font l'objet de cet ouvrage. Il y a peu d'articles où il n'y ait des faits très-curieux & propres à guérir cette répugnance naturelle que nous avons à croire tout ce qui sort décidément de la sphère des choses qui sont en possession d'être regardées comme vraies ou possibles. On a raconté bien des fables sur la *Baguette divinatoire*; mais s'il faut s'en tenir à ce qu'on dit ici, il paroît qu'on ne peut révoquer en doute certains phénomènes qu'on lui attribue. <sup>ou</sup> Parmi les *Conformations extraordinaires*, on rapporte qu'un enfant né

à Blois, avoit dans les yeux deux cadrans de montre peints distinctement. On comptoit facilement les heures tracées en chiffres romains. Sa mere affuroit qu'elle avoit eu un desir ardent de voir une montre, lorsqu'elle devint enceinte de cet enfant. Quelques années après, on vit à l'hôtel-dieu de Paris un homme dans les yeux duquel on lisoit ces mots, *Sit nomen Domini benedictum*, écrits circulairement sur la cornée opaque de ses yeux. — On ne lira pas sans quelque sensibilité ce que l'auteur rapporte de l'attachement extraordinaire de quelques animaux, chez lesquels, comme il l'observe avec trop de raison, bien de prétendus sages trouveront leur condamnation. “ Des paisannes de la Cerdagne espagnole, située sur les plus hautes Pyrenées, virent, en cueillant des épinards sauvages, une troupe d'Irzans, espece de chevreuils sauvages, suivis de leurs petits. Elles tentèrent de saisir un de ces derniers, & elles y réussirent. Le reste de la troupe s'étoit enfui. Mais à peine le pauvre animal eut-il poussé quelques bêlemens, qu'on vit au loin un Irzan qui sembloit prêter l'oreille : c'étoit la mere. L'une de ces femmes voulut essayer, par le moïen du petit, de l'attirer & de la prendre. Elle monta sur un rocher escarpé avec sa proie, & la montra à la mere. Aux cris de son petit, elle commença à s'approcher, quoiqu'en tremblant, puis elle se retira, & se mit également à bêler. Les bêlemens redoublèrent de part & d'autre : la mere s'avança de plus près. La crainte la saisit de

nouveau ; elle fuit encore. Enfin , après de longs combats , elle céda à la nature , s'approcha de son petit , se laissa lier par la paine , sans faire presqu'aucune résistance. On dit que dans l'instant elle cessa d'être sauvage. La villageoise la conduisit aisément par-tout où elle voulut. Un habitant du village acheta la mere & le petit , & se proposa d'observer si , par le croisement des races , il pourroit se procurer des chèvres mi - sauvages , mi-domestiques. La gazette d'agriculture , qui nous a rendu compte de ce fait , ne nous a rien dit sur le succès ou le non-succès de cette tentative. — Vers la fin de Septembre 1774 , deux particuliers du village de Chappellatiere , près du château de Venours , se rendant au bourg de Rouillé en Poitou , trouverent dans un chemin creux , à une lieue de leur domicile , un blaireau que leur chien fit sortir d'un fossé ; ils l'assommerent avec leurs bâtons , & ils décidèrent que la curée s'en feroit au hameau , & qu'ils partageroient entr'eux le prix de la peau qui seroit vendue. Faute de corde , ils l'attachèrent avec un lien de branchage , & chacun le traîna à son tour. A peine ces voyageurs eurent-ils fait quelques pas , que l'un d'eux tournant la tête , aperçut un autre blaireau qui les suivoit d'un air triste. Ils s'arrêtèrent , & ce malheureux animal vint se jeter sur le cadavre de son camarade , & se laissa traîner avec lui. Ils l'amenerent jusqu'au village où cet animal ne fut point épouvanté de la multitude de personnes qui vinrent considérer ce spectacle ,  
&

& le blaireau vivant resta constamment sur le mort. On les abandonna aux enfans qui tuèrent l'animal vivant & les firent brûler tous les deux ; action bien digne de la grossièreté du peuple campagnard. (a)

L'auteur, qui n'est point un homme ordinaire sur qui l'imposture & la crédulité puissent avoir prise, craint que plusieurs des *merveilles* qu'il rapporte, ne trouvent que très-peu de croïance chez des Savans assez confians en leurs lumieres pour croire impossible tout ce qu'ils ne sauroient expliquer, ou qui ne s'accorde point avec les systèmes qu'ils ont adoptés. " Ce livre ne manquera pas d'exercer la sagacité des physiciens qui veulent tout expliquer, & tout ramener à l'opinion chérie qu'ils ont embrassée ; les difficultés insurmontables qui se présenteront en foule, révolteront sans doute ceux qui mesurent la puissance de la nature à la foible portée de l'esprit humain, & le dépit suivant de près, ils crieront à l'imposture ou à la bonne crédulité du rédacteur. Nous n'avons cependant rien avancé que d'après les autorités les plus respectables „. En

---

(a) Qu'on compare avec ces deux brutes, le philosophe qui apprenant la mort de Made. de Tencin qui l'avoit comblé de bienfaits, dit froidement : *j'irai manger chez la Geoffrin* ; qui voyant tomber mort l'abbé Dubos avec lequel il vivoit depuis longtems en société, n'eut d'autre soin que de crier à la cuisinière : *toutes les asperges au beurre.* \*

travaillant à guérir l'incrédulité en matière de phénomènes naturels, M. A. J. S. D. a besoin lui-même de quelque médicament qui le rende plus crédule. Il s'éleve avec force contre les effets de l'imagination des meres; j'ose assurer qu'il n'y a rien de mieux prouvé dans toutes les merveilles que présente la reproduction des êtres vivans \*. D'un autre côté, malgré la confiance très-raisonnable qu'on peut donner à la plupart des faits étonnans rapportés dans cet ouvrage, il en est qu'on ne peut adopter sans des expériences plus répétées & plus constantes que celles qu'on apporte en preuve. Tel est l'exemple d'un chien parlant, dont il est fait ici mention d'après M<sup>r</sup>. Leibnitz.

“ Auprès de Zeitz dans la Misnie, dit ce  
 “ célèbre philosophe, j'ai vu un chien de  
 “ païsan, d'une figure commune & grandeur  
 “ médiocre, dans lequel un jeune enfant  
 “ trouva quelque disposition à la parole. Il  
 “ lui avoit entendu pousser quelques sons  
 “ qu'il crut ressembler à des mots allemands,  
 “ & sur cela il se mit en tête de lui apprendre à parler. Le maître, qui n'avoit rien de mieux à faire, y mit tout son tems, &  
 “ au bout de quelques années, le chien  
 “ sçut prononcer environ une trentaine de  
 “ mots; de ce nombre étoient les mots *thé*,  
 “ *café*, *chocolat*, *assemblée*, mots françois.  
 “ Il est à remarquer que le chien avoit bien  
 “ trois ans quand il fut mis à l'école. Il ne  
 “ parloit que par écho, après que son maître avoit prononcé un mot, & il sembloit  
 “ qu'il ne répétoit que par force & malgré

\* 1 Juin  
 1776. p.161.

1. Juin 1782.

171

„ lui, quoiqu'on ne le maltraitât pas. „ (a)  
Le témoignage de M<sup>r</sup>. Leibnitz est sans  
doute d'un grand poids. J'ai d'ailleurs une  
connoissance indubitable d'un chien qui di-  
soit *Abraham*, *Thomas Koulikan*, & quel-  
ques autres mots. Cependant quand je réfléchis  
que les chiens les plus dociles, les plus ingé-  
nieux si je puis employer ce terme, n'ont  
jamais prononcé leur propre nom, qu'ils en-  
tendent des milliards de fois, dont le son  
leur est adressé d'une manière directe & les  
agite puissamment (b); je suis tenté de considé-  
rer ce que rapporte M<sup>r</sup>. Leibnitz, & l'autre  
exemple dont je viens de parler, comme  
un charlatanisme de quelque biffone ou ven-  
triloque, comme je l'ai observé en parlant  
d'une espèce de mulot dont M<sup>r</sup>. Franche-  
ville a fait mention. 1 Août 1777. p. 496.

---

(a) Son art étoit donc bien inférieur à ce-  
lui du merle, à tout autre égard si inférieur  
au chien.

(b) Observation remarquable sur le silence  
des quadrupèdes, & l'impossibilité de leur ap-  
prendre un langage articulé. 1 Août. 1777. p.  
497.



M 2

*Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique, & de médecine rurale & vétérinaire; suivi d'une méthode pour étudier l'agriculture par principes: ou Dictionnaire universel d'agriculture; par une société d'agriculteurs, & rédigé par Mr. l'abbé Rozier, prieur - commandataire de Nanteuil - le - Haudouin, seigneur de Chevrerville. A Paris, rue & hôtel Serpente; à Liege chez Lemarié.*

\* A Liege  
chez Léma-  
rié.

**C**E Dictionnaire pour lequel on souscrit encore \*, quoique le premier volume paroisse, promet des secours prompts & faciles aux amateurs des richesses de la simple & libérale nature; mais aussi annonce-t-il une collection énorme, une suite effrayante & vraiment encyclopédique de volumes, puisque le premier qui est de 703 pages, ne dépasse pas les lettres ARR.

\* 1 Déc.  
1781. p. 511.

**L'**Ingénieur auteur de la petite pièce de vers intitulé *les amours en marche vers le berceau du Dauphin* \*, continue à se distinguer par des poësies fugitives sur les divers événemens qui intéressent l'Etat ou l'Eglise. On vient de me communiquer une églogue sur la nomination de M<sup>r</sup>. de Juigné à l'archevêché de Paris, qui prouve assez que les muses romaines ne sont pas moins favorables

à M<sup>r</sup>. Frémond \* que les françoises. C'est un dialogue entre la Marne & la Seine; sous ces emblèmes symboliques les peuples qui habitent les bords de ces deux rivières expriment leur joie ou leurs regrets. Je me contenterai de transcrire ce discours de la Seine, où l'on trouve des idées réellement poétiques, des comparaisons naturelles & pittoresques & le vrai ton de l'idylle.

*Umbram quisquis amat, cuique est tam dulce latere,  
Primo sublimis debuit esse loco.*

*Pluribus ut profuit, major datur infula; discat,  
Utilior quò sit, munera summa pati.*

*Aspiciis ut varios passim natura per agros  
Volvere fecundas flumina iussit aquas!*

*Par fuit hunc etiam non unâ in sæcle morari,  
Dives ut in multos fundere possit opes.*

*Sed quorsùm ista moror? Quin mecum foedere  
juncto*

*Communi certas nympha placere patri?*

\* Ancien professeur d'éloquence dans l'université de Pont-à-Mousson, a consacré pendant plus de 20 ans ses soins & son zèle, tant à l'éducation publique, qu'à l'éducation particulière. Instruit par une étude constante de l'art si difficile d'élever la jeunesse, & guidé par une longue expérience, il a composé un ouvrage sur l'éducation physique, littéraire, morale & religieuse, qu'il se propose de publier incessamment. Occupé depuis plusieurs années à donner, dans des maisons distinguées, des leçons de langues latine, françoise, & italienne, de géographie & d'histoire, de rhétorique, de mathématiques & de philosophie; il se consacre à présent à l'éducation des jeunes gens qu'il prend chez lui, à Paris, rue des fossés St. Victor, la 2e. porte cochère après la rue des Boulangers. Note envoyée au Réd. du Journal.

*Nam communis erit (ne dividat ulla sorores  
 Invidia) & quæ fas unus utrique pater.  
 Non tibi præsul erit, poterit tamen esse patronus;  
 Alius erectus proderit indè magis.  
 Indè tibi attentus fungetur munere Divum,  
 Qui vel ab æthereâ nos procul arce juvant.  
 Scilicet & plantas, propior quas extulit olim,  
 Sublimi longè Phœbus ab axe fovet.  
 Hic ubi confluere incipimus socialibus undis,  
 Atque tuo majus munere flumen eo;  
 Præsulis hic domus est, postis ubi debita curis,  
 Dulces propter aquas oïa parcus æget. (a)  
 Huc tua vota feret populique fidelis amorem;  
 Hic noto patris fas erit ore frui.*

(a) La Marne se jette dans la Seine au bourg de Conflant, près des murs de la maison de plaisance de l'arch. de Paris.



**L**Es personnes qui desirerent connoître le prix des livres, seront peut-être charmées d'apprendre que le *Dictionnaire universel des sciences morale, économique, politique & diplomatique, ou Bibliothèque de l'homme d'état & du citoyen*; mis en ordre & publié par *Mr. Robinet, censeur roïal*, a été vendu, à Paris au mois de Mars dernier, dans une vente publique à raison de 20 sols le volume, malgré l'épigraphe fastueuse de cet ouvrage, *au tems & à la vérité*, & malgré l'épaisseur de chaque vol. qui a près de 700 pages, en caracteres très-ferrés. "On ne doit pas être surpris, dit un des meilleurs écrivains de cette capitale, d'un rabais aussi considérable, très-proportionné cependant à la valeur de l'ouvrage. C'est bien la compilation la plus proluxe, la plus

„ fatigante, la plus inutile dont on se soit  
 „ jamais avisé, depuis qu'on fait des livres  
 „ sur des livres pour revendre au public ce  
 „ qu'il a peut-être acheté plus d'une fois \*.  
 „ Et remarquez qu'il y a déjà 21 ou 22  
 „ volumes, quoiqu'on ait parcouru tout au  
 „ plus le tiers des lettres de l'alphabet. Nous  
 „ n'en dirons pas davantage sur cette mon-  
 „ trueuse compilation, dont très-vraisemblable-  
 „ ment nous n'aurons plus occasion de nous  
 „ occuper. Nous l'abandonnons bien volon-  
 „ tiers à son propre poids qui ne manquera pas  
 „ de l'entraîner vers le gouffre de l'oubli. „

\* Voyez  
 le Journ.  
 du 15 Fév.  
 1778. p. 237.  
 — 25 Déc.  
 1778. p. 560.  
 — 15 Mai  
 1782. P. 99.



*Lettre à l'auteur du Journal sur un nouveau  
 genre de Caffé.*

„ J'Espere que vous trouverez l'observation  
 „ suivante digne d'être insérée dans un des  
 „ vos Journaux, puisqu'elle ne tend qu'au  
 „ bien de l'humanité.

Il est des hommes qui sacrifient leur santé  
 à un vil intérêt. Le caffé devenu par la guerre  
 actuelle d'un très-haut prix, fait que ceux,  
 qui par goût plutôt que par nécessité s'en sont  
 fait une habitude journaliere, cherchent des  
 moiens propres à en faire diminuer le prix.  
 Ce n'est point en imitant les Macédoniens  
 qui emploient la coque & les pépins du  
 coton; mais en lui substituant les glands,  
 fruits du chêne, & qui de tout tems n'ont  
 servi qu'à engraisser un des plus vils ani-  
 maux.

Si la vie de ces individus ne couroit un pé-  
 ril évident, je me garderois bien de leur per-  
 suader d'abandonner cet usage. Mais attaché  
 par état à la conservation des hommes, j'ai  
 cru rendre service au public en prouvant com-  
 bien

bien de maux peut entraîner une habitude continuée d'une boisson de cette espèce.

Les glands pris soit en substance, soit par infusion, sont destructives pour la santé; leur propriété astringente & qui diffère peu des styptiques, fait qu'ils diminuent la capacité des vaisseaux sanguins, ralentissent la circulation, & dérangent l'économie animale. Les recherches réitérées que j'ai faites tant sur les poumons que sur les intestins du cochon, ont achevé de me confirmer dans l'idée que j'en avois déjà conçue. J'y ai trouvé de petits ulcères tant à l'œsophage & aux poumons, qu'à la tunique interne du canal intestinal. D'après cela rien ne me surprend plus d'entendre dire des gens dignes de foi, que le cochon, après s'être nourri de glands, cherche l'eau avec une avidité étonnante, & périt dans le marasme si on ne le tue peu de tems après.

L'on m'objectera peut-être que la dose de glands employés au prétendu café n'est pas assez considérable pour nuire; je répondrai par une observation qui me paroît satisfaisante. Nous savons qu'une quantité donnée d'un poison quelconque tue en très-peu de tems, mais nous ignorons absolument combien il faut de tems à une très-petite quantité du même poison, pour faire périr celui qui comme Mithridate ( si nous devons en croire l'histoire ) essaieroit de vouloir s'y habituer. D'ailleurs, il suffit que les glands soient nuisibles, pour que l'homme sage s'en abtienne.

Je ne prétends pas cependant attribuer à tous les astringents des effets pernicieux; je fais que dans certain cas ils deviennent des remèdes utiles & nécessaires; mais est-ce le cas de ceux qui emploient les glands à faire du café? Et dans ce cas là même, ne faut-il pas convenir de la dose & de la préparation. "

*Namur le 31 Mars 1782.*

*N. J. de Wandre, chirurgien.*

ON lit dans un journal littéraire & scientifique \* l'annonce suivante. *On écrit de Riga qu'il y existe une personne très-versée dans les sciences astronomiques, qui n'est pas satisfaite de l'état où elles se trouvent aujourd'hui. Les calculs de Cassini, adoptés par Wolff, Gottsched, Euler, Beccard, &c., dans leurs ouvrages mathématiques, concernant la distance du soleil & des autres planètes à la terre, lui ont toujours paru très-in vraisemblables. Après plusieurs années de travaux infructueux pour s'assurer du fait, il est enfin parvenu par un hazard aussi heureux qu'imprévu, à découvrir la méthode la plus juste & la plus sûre de calculer la distance du soleil à notre globe. Il est en état de démontrer avec la dernière évidence, & sans craindre de contradiction, que cette distance, bien loin d'être de 22 ou de 24 mille demi-diamètres de la terre, n'est pas même de 3 mille (a). Il n'est ni assez vain ni assez ambitieux pour se glorifier d'avoir corrigé une erreur si énorme; mais l'amour*

\* Journ.  
Encycl. 15  
Avril 1782.  
p. 348.

---

(a) Quoique ce calcul puisse paroître non-seulement étrange, mais absurde & digne de toute pitié aux astronomes du premier ordre; il suppose cependant encore une distance beaucoup plus considérable que celui de Ticho, de Copernic, de Kepler, de Galilée, &c., gens qui savoient aussi bien mesurer & calculer que Wolff, Euler &c.

de la vérité, le zèle pour le progrès des sciences mathématico-astronomiques, l'engage à offrir sa démonstration, & le calcul qu'il a nouvellement découvert, à quelque personne de distinction qui a du goût pour ces sciences ou à quelque société savante, moyennant une récompense arbitrée par elles & toutefois proportionnée à l'importance de l'objet. Il ne demande d'autre garant que la promesse de tenir la parole donnée lorsqu'on aura trouvé la démonstration la plus évidente & la plus exacte. S'il juge raisonnable la proposition qu'on lui fera, & lorsqu'il l'aura lue dans la Gazette de Hambourg, ainsi que l'adresse de la personne ou de l'académie, il enverra sans perdre de tems la démonstration & sa découverte.

Sans rien décider sur la nature de cette démonstration, & sans pouvoir le faire, n'en ayant aucune notion distincte & certaine, j'avoue que cette annonce m'a fait quelque plaisir. Depuis deux ans j'ai reçu & je garde soigneusement les aveux de plusieurs Savans touchant le genre de pyrrhonisme que j'ai tâché d'établir dans mes *Observations philosophiques sur les systèmes*. Cette petite collection, qui commence à m'intéresser, me dédommage en quelque sorte des propos durs & injurieux dont des hommes du meilleur ton m'ont régala à l'occasion de cette légère production \*.

\* Voyez la page 241 édit. de Paris, 1778.

En même tems elle m'encourage à me tenir toujours à la même distance des opinions de vogue & de mode,

1. Juin 1782.

179

fussent-elles cent fois décorées du nom de *démonstration*, de *certitude*, d'*évidence*. Il n'y a pas longtems qu'un homme, dont le suffrage doit m'être précieux, m'écrivoit au sujet d'une opinion qu'il n'est point permis aujourd'hui de révoquer en doute (a) : *il n'est pas dit que je ne penserai pas un jour comme vous*. Or, pour revenir à l'astronomie de Riga ; je n'ai aucun rapport avec cette ville, ni avec *la Gazette de Hambourg*, qu'il désigne comme un canal de communication avec lui ; mais si ce journal lui tombe entre les mains, je lui ferai passer, à son ordre & à l'adresse indiquée, un exemplaire des *Observations philosophiques*, édit. de Paris 1778, où je compte qu'il trouvera quelques vues propres à l'attacher plus particulièrement à sa découverte. Depuis cette époque, j'ai beaucoup renforcé les raisons de mes doutes astronomiques, & sur-tout celui qui regarde la distance des astres ; je m'offre à lui faire passer ces additions en manuscrit, à moins que je n'aie dans peu le loisir de les publier dans une nouvelle édition.

---

(a) La figure de la terre élevée sur l'équateur & aplatie vers les poles. 1. Janv. 1782. p. 22.



**J**ournal du commerçant, composé de trois feuilles d'impression paroîtra le 1 & le 15 de chaque mois : l'année entière formera quatre volumes de six numéros chacun. Le prix de l'abonnement est de quinze livres de France, pris à Bruxelles. Le premier numéro sera distribué le 1. Juillet prochain.

On souscrit à Bruxelles chez M<sup>r</sup>. Horgnies, expéditeur des gazettes étrangères, & dans tous les bureaux des postes des Pais-bas autrichiens; & chez les principaux libraires de l'Europe, aux quels il sera accordé une remise de 3 livres par souscription qu'ils feront; & auront la douzieme pour eux. (a)

---

(a) *Bulletin du commerce* annoncé 1776, 15 Déc. p. 575. Il paroît qu'il n'a pas subsisté longtems.

*La liberté des mers, poëme qui a remporté le prix de l'académie de Marseille en 1781; par Mr. Cœuilhe. A Paris chez Gueffier, 1782. 12 pag. in-8<sup>o</sup>. Ce poëme étoit digne de la couronne qu'il a obtenue; ce n'est ni l'impartialité ni la vérité, qu'on récompense dans les ouvrages de poësie, ce sont les idées grandes & nobles, les vers pleins & sonores.*

La mer n'obéit qu'à ses loix.  
Empire indépendant des peuples & des Rois;

Elle n'affecte point d'injuste préférence.  
 Chacun flotte à son gré dans cet espace immense...  
 Tel que le libre oiseau qui plane dans les airs,  
 Le nautonier, en paix, doit fillonner les mers.  
 A l'aide de son art, fuit-il loin des rivages,  
 Le droit de le troubler n'appartient qu'aux ora-  
 ges.

Eh! n'est-ce point assez qu'il brave leurs affauts?  
 Quand les vents, les écueils, attendent ses vais-  
 seaux,  
 Parmi tant d'ennemis qu'enfante ce théâtre,  
 Faut-il que l'homme encor trouve l'homme à  
 combattre!

*Et toi, fiere Albion, dit l'auteur vers la  
 fin de la piece.*

Souffre une égalité dont tu peux t'honorer.  
 Sur-tout du fier Romain ne tient plus le langage.  
 Insensée! est-ce à toi de parler de Carthage?  
 Quand l'ennemi puissant que tu veux accabler,  
 Sur ton propre destin t'a déjà fait trembler.  
 Eh quoi! ne vois-tu point ses flottes renaissantes  
 Couvrir de toutes parts les ondes blanchissantes;  
 Y chercher, y poursuivre, y braver tes vaisseaux,  
 Et balancer au moins ton pouvoir sur les eaux?



\*\* Cours de myologie peint & gravé en cou-  
 leurs naturelles par Mr. Gautier d'Agouï,  
 ouvrage exécuté sur le choix des meilleures ta-  
 bles anatomiques comparées à la nature, pour  
 former une exposition précise de toutes les par-  
 ties du corps humain, expliqué par Mr. Ju-  
 delot, professeur d'anatomie & de physiologie de  
 la faculté de médecine en l'université de Nancy.  
 Cette partie importante de l'anatomie contient  
 trente planches de vingt pouces de hauteur sur  
 quinze de largeur. Il y en a quinze qui repré-  
 sentent les muscles au naturel, & quinze pour  
 servir d'explication. Cette collection avoit été  
 portée au prix de 90 liv. de France: mais pour  
 en accélérer la vente & faciliter aux curieux les

moïens de l'acquérir, on la laissera à 24 liv. de France. Ce rabais étonnant auquel on ne pouvoit s'attendre, est occasionné par l'achat qu'en a fait un particulier à la mort de l'auteur de cette entreprise. Ceux qui desireront s'en procurer, s'adresseront au sieur Hæner, imprimeur & libraire, rue St. Dixier à Nancy; on aura soin d'affranchir les lettres.



**L**E sieur Bourbon, ingénieur du Roi pour les instrumens de physique, donne avis au public, qu'il a inventé un infirment pour prévenir les funestes effets de la goutte: par son usage, il calme la douleur qu'elle cause dans quelque partie du corps qu'elle soit: il la fait descendre à l'instant, quand on sent qu'elle monte à l'estomac; ce qui est le plus grand péril auquel sont exposés ceux qui sont attaqués de cette cruelle maladie. Le même a encore inventé un enduit propre à être appliqué sur l'étagage des glaces, & qui les préserve de toute humidité. Elles peuvent, par ce moïen, être transportées par mer, être placées à la campagne dans des salles humides, & même dans des caves pour en faire l'essai, sans craindre que l'étain s'altère. La demeure du sieur Bourbon est à Paris, rue St. Antoine, au petit hôtel Turgot, vis-à-vis St. Paul.



**U**N citoïen qui desire de rester inconnu, a fait présenter à l'académie royale des sciences un mémoire contenant en substance que pour remédier aux maux auxquels sont exposés les différentes classes d'ouvriers, soit par la décomposition des matieres qu'ils travaillent, soit par l'action excessive du feu, soit par une situation forcée & continue, propose en conséquence de fonder un prix annuel en faveur d'un mémoire ou d'une expérience

rience qui rende les opérations des arts mécaniques moins mal-fâines ou moins dangereuses. L'académie fera connoître chaque année l'objet du mémoire ou de l'expérience ; & le premier prix sera donné dans l'assemblée publique d'après Pâques 1783. On destine à cette fondation une somme de 12,000 liv. qui sera placée dans le nouvel emprunt en rente viagere sur la tête du Roi, & sur celle de Mgr. le Dauphin ; & les intérêts serviront à payer une médaille qui formera le prix. L'académie ayant accepté avec la permission du Roi & d'une voix unanime , cette donation , a proposé pour le premier prix de ce genre , qu'elle donnera l'année prochaine , & qui consistera en une médaille d'or de 1080 liv. de déterminer la nature & les causes des maladies auxquelles sont exposés les doreurs au feu ou sur métaux , & la meilleure maniere de les preserver de ces maladies , soit par des moyens physiques , soit par des moyens mechaniques. Les ouvrages seront adressés au secretaire perpétuel de l'académie , avant le 15 Février 1783.

*Dictionnaire historique , ou histoire abrégée de tous les hommes qui se sont fait un nom par le genie , les talens , les vertus &c.* Les souscripteurs sont priés de retirer ce second volume. L'imprimeur qui est déjà considérablement avancé dans le troisieme , espere le donner dans le cours du mois d'Août. Il reçoit encore des souscriptions.



L'Oiseau est le mot de la dernière Enigme.

LOGOGRIPE.

*S*ans moi, comment les financiers  
*P*ourroient-ils de leurs gros deniers  
 Connoître l'état, l'importance,  
 L'ordre, le prêt, la redevance ?  
*A* deviner, je suis facile,  
 Sur-tout lorsque la main habile  
 De frère Côme me décrit,  
 Pour me montrer à ton esprit.  
 Mon bout étant tourné, sans bruit & sans frac-  
 ture,  
 Donne un saint, médecin, ami de la peinture.  
 L'autre mot forme un durillon  
 Du pied, du genou, du talon.  
 Lis-le donc à rebours, si cela ne te gêne ;  
 Par le Rhône enfilé, je dors près de Geneve.

LOGOGRIPHUS.

*F*loresco cultu, vegeto imbre, & nutrio fructu:  
 Frigus abhorresco, tempora grata peto.  
 Me modus Anglorum nunc ornat more Sinarum;  
 Sed quid hic ornatus? fictio, larva, dolus.  
 Surgat combustus visne Hæresiarcha superbus?  
 Mox erit ante fores, si tria membra leves!  
 Cum primo quartum pariter deleto secundum,  
 Impleo tunc variis horrea multa bonis.  
 Dele iterum primum, cui fac succedere quartum,  
 Permitto sponfis oscula casta novis.  
 Deme caput tandem, cernes exurgere solem.  
 Sufficiat, Lector, convalesce precor.

NOUVELLES



## NOUVELLES POLITIQUES.

### TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE ( *le 15 Avril.* )  
 Les deux fils du Grand-Seigneur viennent de sortir des mains des femmes , & , suivant la coutume mahométane on leur a coupé les cheveux. Cette cérémonie s'est faite avec toute la solemnité usitée , par le grand-barbier de la cour , qui a recueilli à cette occasion , de la part de tous les grands , des présens considérables. Le grand-visir en recevant de lui , les dépouilles des têtes de ces illustres enfans , pour les envoyer à la Meque , lui a donné une péliasse de Zibeline , un très beau cheval richement caparaçonné & 15 bourses ( 7500 piastrres. )

Le prince Karatscha , nouvel hospodar de la Valachie , & ci-devant dragoman de la Porte , qui remplace le prince Ypsilandi , ayant reçu l'investiture de cette principauté avec les deux queues de cheval & les drapeaux , est parti de cette capitale , le 11 de ce mois , pour se rendre à son poste. Sa sortie a été des plus pompeuses : son train étoit comme il suit , savoir la garde à cheval ; des chevaux de main magnifiquement enharnachés , conduits par un grand nombre d'écuiers que la Sublime-Porte lui avoit fournis

I. Part.

N

pour cette solemnité ; puis quelques officiers de sa maison , richement vêtus , devant qui on portoit les deux queues. Le prince Karatscha , accompagné de son fils , avoit lui-même un haubert , ou cotte de maille & portoit un casque sur sa tête. Le train étoit fermé par une troupe de musiciens qui exécutoient des airs militaires ; ce qui est pourtant une prérogative , dont ne peuvent jouir que les bachas à trois queues. On se rendit ainsi le 1 jour jusqu'à Kutschuh-Roie , où l'on passa la nuit , & où le nouveau prince s'arrêta encore trois jours.

On apprend que les caravanes qui se rendoient ci-devant par terre sur Alep , feront à l'avenir leur trajet par mer , pour éviter les hordes vagabondes des Kurdes & Turcomans.

## R U S S I E.

**PETERSBOURG** ( *le 20 Avril.* ) Le département des affaires étrangères a fait notifier aux ministres étrangers , qu'à commencer du 1 Mai , il ne seroit plus délivré de passeports pour se rendre hors de l'empire , qu'aux dits ministres , ou à d'autres voyageurs décorés d'un caractère public , à leur suite & aux couriers qu'ils voudroient expédier ; mais que les particuliers qui desireront de pareils passeports , devront s'adresser à la régence , ou au gouverneur de l'endroit où ils se trouvent.

## P O L O G N E.

**VARSOVIE** ( *le 25 Avril.* ) La

1. Juin 1782.

187

commission, chargée par le Roi de poursuivre l'affaire du prince-évêque de Cracovie, a déposé entièrement les chanoines qui ont été la cause principale de l'emprisonnement de ce prélat; les autres sont suspendus pour 6 mois au lieu de 4 semaines. Cette sentence doit néanmoins être encore approuvée & confirmée par le conseil-permanent. Quant aux biens de l'évêché qui sont sur le territoire autrichien, & qui avoient été mis sur le champ en séquestre, on craint qu'ils ne soient totalement perdus pour la Pologne, parce que l'Empereur paroît déterminé à les incorporer à l'évêché de Jarnow.

## E S P A G N E

MADRID (le 25 Avril.) M<sup>r</sup>. le duc de Crillon revint ici après avoir passé trois jours à Aranjuez, parce que le Roi devoit être absent de cette résidence pendant 7 ou 8 jours, pour aller faire sa chasse annuelle. Sa Majesté étant de retour à Aranjuez, M<sup>r</sup>. le duc de Crillon y est retourné: il a eu différentes conférences avec Sa Majesté: l'objet, qu'on y a traité, étoit sans doute fort important, puisque la dernière dura près de trois heures. Il a été de même souvent enfermé avec les ministres & avec M<sup>r</sup>. d'Arçon; ce qui indique assez clairement, qu'il ne peut être question que de l'expédition de Gibraltar. Les amis de Don Martin Alvarez se flattent encore, que le choix du Roi tombera sur lui pour le charger du siège;

comme il l'a été du blocus: mais, déjà avant l'arrivée de M<sup>r</sup>. de Crillon à la cour, toutes les apparences étoient contre cette supposition; & la voix générale appelloit au commandement le conquérant de Mahon.

M<sup>r</sup>. d'Arçon est parti pour Algesires; & l'on ne doute plus que son projet ne soit celui, que M<sup>r</sup>. le duc de Crillon a adopté: les préparatifs, qu'il exige, occuperont Algesires & le camp de St. Roch jusqu'à la fin d'Août. Telle est du moins l'opinion de M<sup>r</sup>. d'Arçon. Le général ne quittera la cour qu'à la fin du mois de Mai: il n'a pas encore les commanderies, dont on disoit que le Roi l'avoit gratifié: il veut mériter sans doute de nouvelles graces par de nouveaux succès. Rien en entendant ne sauroit être plus flatteur que la lettre, que l'Empereur a écrite à M<sup>r</sup>. le duc de Crillon, pour le féliciter sur la conquête de Mahon: elle est originellement conçue en françois; mais nous en donnerons ici la substance d'après la traduction espagnole.

*Mon général, aussi longtems que j'ai vu V. Exc. lutter seule contre les difficultés, qu'on rencontre ordinairement dans toutes les cours, dès qu'on veut bien faire & se montrer supérieur à la multitude, & contre les oppositions que ce qu'on a coutume de nommer prudence forme contre les belles qualités, que caractérisent le talent & la valeur, je me suis contenté d'adresser de mon coin des vœux au Ciel en faveur de Votre Excellence, & pour que les deux Souverains,*

1. Juin 1782.

189

que vous avez l'honneur de servir, & que j'aime avec la plus grande tendresse comme ami & comme allié, reconnussent les talens de V. Exc. & prononçassent avec efficace Je le veux, sans vous refuser aucun des moïens nécessaires pour cet effet. Mais, à présent que V. Exc. a terminé glorieusement son entreprise; que le fort St. Philippe & toute l'Isle de Minorque se trouvent déjà par vos dispositions bien prises au pouvoir du Roi; & (ce qui est plus que tout cela) que V. Exc. a eu assez de pouvoir sur elle-même pour laisser crier & douter, non moins que la patience nécessaire pour vaincre, en épargnant en même tems le sang des hommes, qui vous étoient confiés, & qui sont toujours d'un prix inestimable; à présent, dis-je, je ne me puis contenter du silence; & je suis obligé de rappeler à V. Exc. le comte de Falckenstein, à qui elle fit la faveur de lui montrer une petite partie de l'Espagne & d'être son bon compagnon tant à cheval qu'en Colleras \*. Depuis ce moment, Monsieur le duc, il ne m'est pas resté le moindre doute du bon zele de Votre Excellence ni de son desir pour entreprendre & de sa valeur pour exécuter des choses, où d'autres ne trouveroient que des difficultés. Agréez mes plus sinceres félicitations; &, quoiqu'en l'occasion présente vous en recevrez beaucoup, parce qu'en effet vous les mériterez, j'espère, que vous ne serez pas indifférent à ce témoignage de la part d'un Etranger, qui se tient à 400 lieues de Votre Excellence,

\* Attelage de mules qui portent de gros colliers.

lence, & qui fait profession d'estimer l'honneur, la valeur, & le patriotisme. Je prie Votre Excellence, qu'en me conservant son souvenir, elle me croie toujours, mon cher général, votre très-affectionné,

(Signé) JOSEPH.

A Vienne, le 5 Mars 1782.

Nous avons parlé l'ordinaire dernier du sanglant combat, que Don Michel Tacon, commandant la frégate espagnole la Sta. Catalina, a soutenu avant de se rendre aux Anglois. Voici les circonstances, que la cour de Madrid a publiées à ce sujet.

Par une lettre en date du 29 Mars, Don Louis de Cordova, directeur-général de l'armée navale, a informé la cour, que le 25 au soir le lieutenant de vaisseau Don Francisco Nasio, officier de la frégate de guerre la Sta. Catalina, de 30 canons, une de celles qui étoient stationnées à l'Ouëst du Détroit, étoit arrivé à St. Roch; & que par son rapport l'on avoit appris, qu'elle avoit été prise & brûlée la nuit du 16 du courant par deux frégates ennemies, l'une qui étoit une frégate du Roi nommée le succès, de 32 canons de 24 & 12 livres de balle & 300 hommes d'équipage; l'autre une frégate corsaire nommée le Vernon de 22 canons de 8 liv. 50 hommes d'équipage, & 110 soldats de transport. Notre frégate étoit encore à la vue de Cadix, d'où elle avoit mis à la voile pour aller joindre les deux vaisseaux du Roi le St. Julien & le Migno, qui croisoient dans ces parages, ainsi que 2 autres frégates, qui avoient la même destination. Le 16 au matin, le vent soufflant avec violence de la partie du N. Ouëst, la Catalina eut connoissance de deux voiles au vent d'elle: elle les conserva à vue pour les reconnoître, se disposant en même tems au combat à la distance où elle se tenoit d'elles, & à environ 12 lieues à l'Ouëst de

**Sadix.** Les différentes manœuvres de ces navires, dont elle s'aperçut, les rendirent suspects. Don Michel Tacon, s'attachant à poursuivre le plus gros, & voyant par son extérieur qu'il appartenoit à la marine royale, résolut de l'attaquer. Etant déjà proche des frégates ennemies, celles-ci arborent le pavillon hollandois, tandis que la nôtre avoit déjà précédemment déployé la bannière espagnole. Parvenu à la portée de la voix, Don Michel Tacon ordonna à un officier de héler la frégate la plus voisine, se tenant en attendant prêt la mèche à la main. Sur ces entrefaites les vaisseaux ennemis, hissant pavillon anglois, lâchèrent à notre frégate une bordée générale de leur artillerie & mousqueterie. Don Michel Tacon y répondit avec toute la vivacité possible, distribuant ses gens sur ses deux batteries, pour répondre à l'une & à l'autre des frégates ennemies. Le combat, commencé avant 5 heures de l'après-midi, dura jusqu'à 8 heures & demie du soir. Alors la Catalina, désemparée de toutes ses manœuvres, dématée de son mât d'artimon & de son grand-mât, qui tombèrent successivement, faisant beaucoup d'eau, & ses ponts couverts de cadavres, fut obligée de se rendre. Par le grand nombre de matelots tués dans l'action, Don Michel Tacon fut obligé de renforcer ses batteries par des gens employés aux manœuvres & au service du vaisseau. Le grand nombre de jambes, de bras, & de membres humains, dont le tillac étoit rempli, lui avoit donné l'apparence d'une boucherie. Le commandant de la frégate ennemie, aiant passé peu après l'action à bord de la Sta. Catalina, & voyant qu'elle alloit couler à fond, ordonna d'y mettre le feu: l'ordre fut exécuté avec tant de précipitation, que les ennemis brûlerent en même tems un Espagnol & un Anglois restés à bord. Tout le fruit, qu'ils ont retiré de leur triomphe, est d'avoir fait prisonnier un équipage, qui étoit sur le point de périr après la défense la plus honorable. La frégate ennemie se trouva si considérablement endommagée. qu'elle fut obligée de

changer de route & de retourner en Angleterre, pour s'y réparer.

CADIX (*le 15 Avril.*) On a fait sortir 4 vaisseaux de ligne, pour aller croiser vers le Détroit : avec eux sont partis aussi les bâtimens frétés pour le compte du Roi, qui doivent porter les batteries destinées à l'attaque des môles de Gibraltar. Notre gouverneur a reçu ordre d'envoyer pour cet effet à Algefires 140 canons de fonte, sans compter 50 autres, qui viennent par terre de Ciudad-Rodrigo : il y en a déjà 36 au camp de St. Roch. L'on peut juger d'après la grandeur de ces préparatifs, qu'il ne sera épargné aucuns efforts pour faire succomber la place. Notre convoi des Indes-occidentales de relâche à Malaga reviendra avec celui, qu'on attend de Minorque à Algefires ; & il profitera de son escorte pour se rendre ici : la cour a promis de lui donner des vaisseaux de guerre pour l'accompagner, lorsqu'il voudra remettre à la voile. Il ne nous est rien venu de la mer que deux navires de Marseille, partis le 28 Février de la Martinique : ils nous ont apporté la capitulation de St. Christophe ; mais nous n'avons reçu aucunes nouvelles de la croisiere de M<sup>r</sup>, le comte de Guichen.

M<sup>r</sup>. de Turpin, qui commandoit l'Hercule, vaisseau de l'armée de M<sup>r</sup>. de Grasse, vient d'arriver ici de la Martinique sur un bâtiment particulier. Cet officier est si malade qu'on craignoit à chaque moment de le perdre pendant la traversée ; mais il pourra

1. Juin 1782.

193

se rétablir ici. Nous avons reçu des avis certains de notre convoi parti de cette baie le 4 Janvier aux ordres de Don Borza ; il est allé en droiture à St. Domingue , & il mouilla au Cap-François le 12 Février. Les navires chargés de vif-argent , & ceux de commerce continuerent leur route quelques jours après , & nous apprenons qu'ils entrèrent à la Havane le 28 du même mois.

### A L L E M A G N E.

VIENNE ( le 8 Mai. ) Son Exc. M<sup>r</sup>. le comte de Cobenzl , vice-chancelier d'état , est revenu le 27 du mois dernier de Braunau sur les frontieres de Baviere , où il avoit eu l'honneur d'accompagner le souverain Pontife , en qualité de commissaire-impérial. Le lendemain , son Emin. le cardinal Hertzian partit d'ici pour retourner sur Florence à Rome , où il reprendra les fonctions de ministre de cette cour près du St. Siège.

L'Empereur a résolu d'assigner un fonds considérable pour l'embellissement de cette résidence. Ceux qui voudront bâtir , y trouveront la moitié du capital , dont ils auront besoin pour reconstruire leurs maisons , en payant néanmoins l'intérêt en usage dans le pays ; mais il faudra avant tout que , ceux qui viendront puiser dans ce fonds , prouvent qu'ils possèdent argent comptant l'autre moitié de la somme. On vient d'achever le nouveau pont sur le Danube.

En conséquence du changement fait dans la régence de la Basse - Autriche & de

l'établissement d'une chambre des appels, l'Empereur a nommé les membres qui doivent la composer, & qui sont Son Exc. M<sup>r</sup>. le comte de Pergen, chef de la régence; S. E. M<sup>r</sup>. le comte François-Wenceclas de Zinzendorf, président de l'appellation; vice-président, S. E. M<sup>r</sup>. le comte Louis Craviani; président du for des nobles, S. E. M<sup>r</sup>. le comte Joseph d'Herberstein; commandant de la ville & des fauxbourgs, M<sup>r</sup>. le comte Auguste d'Aversperg, & intendant de la police, M<sup>r</sup>. François-Antoine de Beer. Le 1<sup>er</sup> Mai étant fixé pour leur installation dans la salle de la diète, Son Exc. M<sup>r</sup>. le comte Auguste de Seilern, grand-juge, les y reçut, & il se fit de part & d'autre plusieurs discours analogues à cette circonstance: puis ils prêterent tous le serment requis, ainsi que les avocats & autres officiers subalternes, qui seront employés dans ce nouveau tribunal.

M<sup>r</sup>. le comte Sigismond de Khevenhuller-Metsch, aiant obtenu de l'Empereur la démission de son poste de commissaire-plénipotentiaire en Italie, qu'il avoit demandée, S. M. l'a conféré à M<sup>r</sup>. le comte de Firmian, en lui conservant en même tems celui de ministre-plénipotentiaire dans le gouvernement général de la Lombardie-autrichienne, qu'il a déjà rempli avec tant de dignité pendant 23 ans; & par une suite de cette nouvelle faveur, la chancellerie du commissariat général en Italie doit être transférée de Pavie à Milan.

Le cardinal Bathiany, primat de Hongrie, aiant convoqué chez lui les évêques de ce

royaume qui se trouvoient dernièrement avec lui en cette capitale, leur fit part d'une lettre que l'Empereur avoit daigné lui écrire de sa main. Par ce billet, Sa Majesté témoigne à Son Eminence son entière satisfaction de ce que lui primat & ses évêques *avoient rempli avec zele ce que leur dictoit leur devoir envers la Religion comme envers l'Etat.*

A ces marques de bonté notre Monarque a joint des preuves certaines de sa munificence par un magnifique présent au cardinal-primat évalué 130,000 florins consistant en une étoile garnie de diamans, la croix de St. Etienne au milieu comme grand-croix de cet Ordre illustre; outre cela il a donné une croix pectorale enrichie de diamans à M<sup>r</sup>. Patasich, archevêque de Colocza; & enfin il a élevé M<sup>r</sup>. Charles Esterhazy, évêque d'Erlau, à la dignité de grand-croix du susdit Ordre de St. Etienne. On dit cependant que ce dernier prélat a prié Sa Majesté de permettre qu'il n'accepte pas cet honneur, & que S. M. a agréé ses raisons; ainsi qu'elle avoit agréé celles du Pape au sujet du comte Onesty élevé à la dignité de prince d'Empire. Le St. Pere aiant fait comprendre au Monarque que tout ce qui regardoit sa famille étant absolument étranger au but de son voyage, il ne pouvoit dans le moment actuel accepter les gracieuses offres de S. M.

Le jeune comte de K, qui étoit capitaine de cercle en Bohême, ( *Kreisshauptmann* ) avoit été chargé par la cour d'exécuter la suppression des couvens dans son district; mais il s'est acquitté de cette commission

avec très peu de prudence & de ménagement. Ce jeune seigneur a voulu prendre avec les Nonnes certaines libertés très-déplacées. On a porté contre lui des plaintes à l'Empereur, qui l'a sur le champ destitué de sa charge, & déclaré à jamais incapable d'être employé à son service. — Les astrologues, ou les mauvais plaisans prédisent que l'archevêque de Prague, qui étoit venu ici pendant le séjour du Pape, sera attaqué d'un gros rhume, parce qu'il est obligé de s'en retourner sans chapeau (*de cardinal.*) — On assure qu'aucun Ordre religieux ne sera entièrement supprimé, mais qu'il y aura pourtant des réductions dans chacun. — Sa M. continuant à combattre l'abus que les Protestans & les mauvais Catholiques font de l'édit de tolérance, les uns pour grossir leur troupe, afin d'avoir des églises, les autres pour apostasier librement, & secouer, sous prétexte de se faire Protestans, le joug de toute religion (a), vient d'ordonner derechef que tous les renégats se présenteront pardevant la commission pour être interrogés sur les motifs de leur apostasie & exhortés à rentrer dans la religion de leurs peres. S. M. casse absolument toutes les déclarations qui n'auroient pas été faites en personne. *On demande, dit l'ordonnance, si les maris peuvent signer pour leurs femmes, les pere & mere pour leurs enfans &c? C'est ce que Sa Majesté Imp. ne permettra jamais sous quelque prétexte que ce soit;*

---

(a) Voyez le J. du 15 Avril p. 605.

Il faudra que chaque sujet donne sa déclaration en personne, pour qu'on soit certain que c'est de bonne volonté & non par contrainte qu'il embrasse la religion acatholique; & ceux qui négligeront de se conformer à cet ordre, seront réputés Catholiques, d'autant plus qu'il pourroit se trouver des sujets assez mal-intentionnés pour déclarer faussement comme acatholiques leurs femmes, enfans & domestiques dans la vue seulement de compléter le nombre requis pour avoir la permission d'élever un temple.

M<sup>r</sup>. le prévôt Barhammer, chargé de la direction de l'hôpital des orphelins, & à qui on doit en partie son aggrandissement, aiant reçu dernièrement de la part d'un inconnu la somme de 23 mille florins, les porta aussi-tôt à l'Empereur, qui les envoya à la chambre du trésor sous quittance. — L'abbé Metastasio, poète de la cour impériale, a laissé contre la coûtume des autres poètes, une riche succession, qu'on évalue en argent & bijoux à 150 mille florins. M<sup>r</sup>. Martinez, son principal héritier, en a reçu 80 mille, & chacune de ses sœurs 20 mille florins.

AUGSBOURG ( le 10 Mai. ) Le souverain Pontife est arrivé heureusement le 2 au soir dans nos murs; tout avoit été disposé pour la réception de cet Hôte vénérable. Deux compagnies de la bourgeoisie étoient allées à sa rencontre jusques sur les frontières, & les troupes de notre prince-évêque furent placées en parade sur son passage. Le Sérénissime Electeur de Treves qui est en même tems

notre prince-évêque, informé que le Pape s'approchoit de notre territoire, se rendit avec une magnifique voiture de *gala* à la porte-rouge, où tout le clergé séculier & régulier étoit assemblé pour recevoir S. S. Le St. Pere ne tarda pas à paroître, & monta dans la voiture de l'Electeur, dont il occupa seul le fond. La marche se fit vers la ville au bruit de plusieurs décharges du canon & au son de toutes les cloches. Le clergé qui précédoit, chanta des hymnes de joie. Les membres catholiques du magistrat, les tribunaux & le corps des marchands, couverts par des détachemens de la cavalerie, fermoient la marche. Le St. Pere entré dans la ville, voulut avant tout aller faire sa priere dans la cathédrale où le *Te Deum* fut chanté; puis il passa dans les appartemens qui lui étoient préparés au palais épiscopal, où il reçut les complimens du grand-chapitre, ainsi que de la partie catholique du magistrat.

La fête de St. Pie, dont le Pape porte le nom, fut le 5 une époque bien frappante pour notre ville, où elle fut célébrée avec la plus grande magnificence, au son de toutes les cloches & au bruit de plusieurs décharges de notre artillerie; le concours y fut encore plus grand que les jours précédens; on y compta au moins cent mille étrangers qui voulurent avoir part à notre joie ainsi qu'aux bénédictions infinies du Ciel qui y furent répandues. De ce nombre étoient plusieurs Seigneurs & entr'autres le prince-évêque de Constance qui a voulu y garder l'*incognito*.

Ce même jour, les troupes étant en parade, & les compagnies de la bourgeoisie sous le plus brillant uniforme, & bordant toutes les rues, le souverain Pontife se rendit à la cathédrale, qui n'avoit jamais eu cet honneur, & y entendit la Grand'Messe, qui fut célébrée par Mgr. l'Electeur de Treves, assisté de l'évêque suffragant & autres prélats : la Messe finie, Sa Sainteté donna la bénédiction apostolique au bruit du canon & de plusieurs salves de la mousqueterie. Le reste de la journée se passa dans les réjouissances, & la joie ne diminua que lorsque l'on sçut que l'on devoit être le lendemain privé de cet Hôte vénérable, dont la présence seule a opéré ici comme ailleurs plus de bien qu'on ne pense. (a)

Le souverain Pontife est parti le 6 de cette ville, emportant les regrets que nous avons de ne pas l'y posséder plus longtems, & enchanté du bon procédé de nos citoiens autant que des prévenances & attentions de S. A. R., le prince-évêque de cette ville l'Electeur de Tréves. Notre magistrat ne s'est pas moins

---

(a) Il est incroyable à quel point ce voïage du Pontife a raffermi les sentimens de religion dans les Catholiques. Les Protestans même en ont été édifiés & touchés. On écrit de Vienne qu'il y a eu durant le séjour de S. S. un grand nombre de conversions & de restitutions, dont une de 5000 ducats faite à Sa M. Imp. Plusieurs apostats sont rentrés dans le sein de l'Eglise, & ont sincèrement pleuré leur infidélité.

distingué dans les égards qu'il a voulu avoir pour le Chef-Suprême de l'Eglise Romaine: il lui a envoyé une députation qui lui a présenté le vin d'honneur, en lui adressant un compliment très-flatteur, auquel Sa Sainteté a répondu d'une manière aussi flatteuse & sur ce ton qui lui a gagné tous les cœurs.

GENEVE ( le 12 Mai. ) La lettre que le nouveau conseil avoit écrite à M<sup>r</sup>. de Vergennes, est revenue sans être décachetée, avec cette inscription : *Reçue à Versailles le ...* Signé : *Hennin*. Voici la traduction d'une lettre des cantons de Zurich & de Berne, adressée aux quatre syndics de la république & non au conseil entier.

« L'affliction que nous avoit causé la part confédérale que nous avons constamment prise à ce qui concerne la prospérité de votre république, pendant tout le cours des troubles intérieurs qui l'ont agitée, est monté au plus haut degré par les tristes informations que vous nous avez fait parvenir dans vos lettres des 9 & 12 de ce mois. »

« Plus les suites que l'erreur d'un moment, où la fermentation élevée dans les esprits, échauffés par quelqu'événement subit, ont déjà souvent entraîné dans votre ville, ont été tristes & funestes, & moins nous avons lieu de nous attendre aux scènes violentes qui viennent de s'y passer, & elles nous donnent à connoître la profondeur de la corruption de votre république. »

« La prise d'armes d'une partie de votre bourgeoisie & de vos habitans, les excès qui l'ont accompagnée, les mauvais traitemens faits à vos magistrats les plus respectables, la captivité de plusieurs des principaux citoyens de votre ville, la destitution d'une grande partie des membres des petit & grand conseils, & la ma-  
nière

niere dont un nouveau gouvernement a été établi, ne sauroient être envisagés par nous que comme des entreprises entierement contraires aux loix de la constitution qui a subsisté chez vous dès l'origine de la république. Ces entreprises portent avec elles la véritable empreinte de la violence & de l'illégalité, & sont de nature à détruire par les fondemens, la sûreté & la stabilité de tout gouvernement. »

« Nous nous voïons par-là dans la nécessité, très-chers amis & confédérés, de vous faire, ( comme étant la seule magistrature légale qui existe actuellement dans votre république ), la déclaration, que nous ne saurions en aucune maniere reconnoître comme légitime le nouveau gouvernement établi par la force des armes. La part vive & sincère que nous prenons toujours cependant au sort de votre république bouleversée, & le souvenir des anciennes alliances qui ont subsisté entr'elle & nous, nous imposent encore particulièrement le devoir de rappeler à vos esprits, T. C. A. & C, ainsi qu'à celui de tous les bourgeois & habitans de votre ville, la triste & dangereuse position intérieure & extérieure de la république. Il ne sauroit vous échapper combien ses dangers seroient augmentés & sa perte entière rendue inévitable, si les violences exercées ne sont pas redressées, la liberté du commerce & de la communication rétablie sans délai, vos concitoyens détenus, libérés de leur arrêt, & le repos public, la sûreté & la liberté légales, entierement rétablies. »

« Nous devons particulièrement, T. C. A. & C, vous représenter les terribles suites que tout mauvais traitement fait à ceux de vos citoyens qui sont arrêtés pourroit entraîner pour votre ville & pour ses habitans, ainsi que la vengeance qui poursuivroit en tous lieux ceux qui en seroient les auteurs. »

« Nous vous sommons, T. C. A. & C, de redoubler tous vos efforts pour parvenir à ce

but, par lequel seul votre ruine entiere peut être prévenue. ”

“ Dieu veuille que le sacré devoir de conserver la patrie pour soi & les siens se réveille dans les cœurs de tous vos bourgeois & habitans ! C'est alors seulement que nous pourrions espérer que les exhortations que nous vous avons déjà si souvent adressées, tant de bouche que par écrit, dans les meilleures intentions, mais malheureusement en vain, produiront enfin quelque impression, & que les cruelles dissensions, les haines & les hostilités qui ont conduit en ce moment votre république dans l'abyme, pourront être bannies de tous les cœurs. Surquoi, T. C. A. & C, nous vous recommandons avec tout le zèle possible, ainsi que nous, à la protection du Très-Haut. ”

Donné & scellé en notre nom commun, du sceau secret de la ville de Zurich & de Berne.

Les bourgemaître, avoies, petit & grand-conseils des villes de Zurich & de Berne.

Cette lettre n'a pas fait grande sensation. La puissance & les armes sont toujours entre les mains des citoyens. Tous les préparatifs & les mouvements qui se font autour d'eux, ne paroissent pas les effraier. Ils sont résolus de ne pas relâcher leurs otages, qu'ils retiennent aux Balances. En attendant, on travaille à mettre la dernière main à l'édit du 10 Février 1781. Les natifs de la troisième génération ont déjà été reçus bourgeois *grazis* & les 100 natifs & 20 habitans proposés le seront aussi dans peu. La commission de sûreté a déjà fait publier diverses ordonnances. La police s'observe avec une exactitude bien étonnante dans des tems aussi orageux.

Il s'est commis dernièrement ici un assassinat qui n'a aucun rapport avec les affaires politiques.

1. Juin 1782.

203

tiques. Un jeune homme a reçu trois coups de baïonnette, dont il est mort peu de jours après, en assurant, quoique négatif, que ces coups venoient d'une affaire de galanterie. On a emprisonné le mari de la dame qu'il courtoisoit; il auroit pu se sauver, mais il se dit innocent.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 10 Mai.) Le 3, le Roi étant en son conseil, rendit une ordonnance, par laquelle S. M. promet un pardon général à tous les contrebandiers qui sont condamnés, ainsi qu'à ceux qui seroient poursuivis pour des menées de cette sorte, à condition néanmoins qu'ils s'engagent à servir sur la flotte royale en personne, où à procurer 5 à 6, ou un plus grand nombre de recrues pour la marine, en proportion de la mesure des peines qu'ils ont encourues. Sa Majesté a aussi accordé une amnistie en faveur des défecteurs qui rejoindront quelques-uns des corps au service de la couronne, avant le 17 Juin prochain.

*Extrait d'une lettre de l'hon. vice-amiral Barington à Mr. Stephens, datée à bord de la Britannia, à Ste. Hélène, le 25 Avril 1782.*

J'ai le plaisir de vous apprendre, pour l'information des seigneurs-commissaires de l'amirauté, que le 20 du courant, Ouëssant restant N. E. quart d'Est à la distance de 23 lieues, à une heure de l'après-midi, j'aperçus l'Artois, cap. Macbride, faisant flotter le signal, qu'il avoit découvert une flotte ennemie.

mais dans un éloignement si considérable, que ce fut avec la plus grande difficulté que je pus distinguer la couleur du pavillon. Il faisoit alors un calme; mais, une petite brise s'étant bientôt levée, je fis le signal pour une chasse générale; l'ennemi étant à une si grande distance, qu'à peine je pus le découvrir du haut du grand-mât de la Britannia à 3 heures. Le soir tombant, sept de nos vaisseaux étoient déjà parvenus à une bonne distance à l'avant de moi, le Foudroïant, cap. Jervis, étant à la tête de tous les autres. Durant la nuit, le vent commençant à souffler avec violence & un ciel embrumé, après avoir perdu ses compagnons de vue, 47 minutes après minuit, il engagea le Pégase de 74 canons & 700 hommes dans un combat de près, qui dura trois quarts-d'heure, lorsque le Foudroïant, l'ayant abordé à bas-bord, le vaisseau françois amena. Ma plume n'est pas capable de donner à la bonne conduite, à la bravoure, & à la discipline du capitaine Jervis, de ses officiers, & de son équipage tous les éloges, qu'ils ont mérités en cette occasion: que son propre récit modeste, que je mets ci-inclus, parle pour lui-même.

Le lendemain matin peu après la pointe du jour, le vent, qui étoit alors au Sud soufflant avec violence, courut dans un instant à l'Ouëst avec tant de force, que ce fut avec difficulté que je pus porter mes basses voiles pour doubler Ouëstant, & parvenir à l'ouvert de la Manche; ce qu'ayant effectué vers midi j'arrivai & y restai jusqu'au 22 au soir, pour rassembler mon escadre.

D'après le rapport des prisonniers, il y a eu 18 voiles, chargées de provisions, munitions, & attirails de guerre, sous l'escorte du Protecteur de 74, du Pégase de 74, de l'Andromaque de 52, avec l'Actionnaire, vaisseau à deux ponts, armé en flute, le tout destiné pour l'Isle de France. Ils étoient sortis de Brest le 19 du courant. Je ne saurois prétendre de donner aux seigneurs-commissaires un détail particulier du nombre des prises,

1. Juin 1782.

205

ses, qui ont été faites ; & je dois me référer à celui qu'ils pourront recevoir, lorsqu'elles seront arrivées dans le port, quoique je crois, qu'il y en a au moins dix.

*Procédés du vaisseau du Roi sous mes ordres depuis le 20 du courant.*

Au coucher du soleil le 20 j'étois assez près pour découvrir, que les ennemis consistoient en 3 ou 4 vaisseaux de guerre, dont deux au moins étoient de ligne, avec 17 ou 18 voiles sous leur escorte, & que ces dernières se disperserent sur signal. A 9 heures & demie, j'observai que le plus petit des vaisseaux de guerre parloit à celui, qui étoit le plus à l'avant, & qu'ensuite il s'éloigna. Quart après 10 heures, le vaisseau de ligne, qui étoit le plus à l'arrière, remarquant que nous gagnions très rapidement sur lui, changea aussi de route. Je le poursuivis ; & 47 minutes après minuit je l'engageai dans un combat de près, qui dura trois quarts-d'heure. Alors, l'ayant abordé à bas-bord, le vaisseau de guerre le Pégase, de 74 canons & 700 hommes, commandé par le chevalier de Cillart, se rendit.

(a)

La discipline & la bonne conduite des officiers & de l'équipage sous mes ordres parotront le mieux par l'état des tués & blessés ainsi que des dommages essués par chaque vaisseau. Je suis bien-aïse de vous informer, que seulement deux ou trois de mes gens, ainsi que moi-même, nous sommes légèrement blessés : mais j'apprens du chevalier de Cillart, que le Pégase a essuë un très-grand carnage, & qu'il a été essentiellement endommagé dans ses mâts & ses vergues ; le mât d'artimon & le petit mât de

---

(a) On voit par-là que l'avis de Brest (dern. Journ. p. 148) qui disoit le Pégase échappé, n'étoit pas fondé.

hune étant tombés à bas peu après que l'action eut cessé. Hier matin, il faisoit si gros vent, que ce fut avec difficulté, que je mis 30 hommes à bord de la prise; mais je ne reçus que 40 prisonniers en retour; & en ce faisant je crains que deux ou 3 chaloupes ne se soient perdues. L'état désemparé de la prise, ainsi que le vent violent & la grosse mer, m'engagerent à faire le signal pour une assistance immédiate, que le commodore Elliot me donna, en faisant le signal pour que le vaisseau la Reine assistât le navire désemparé. Hier au soir à huit heures, ils coururent S. S. O. à 4 milles de distance de nous: nous mimes en panne jusqu'à 10 heures, dans l'espérance qu'ils nous joindroient. Mais, ne les appercevant point, nous ferrames le vent & courumes au N. E. une distance de 23 milles jusqu'à la pointe du jour, lorsque, ne voyant plus rien d'eux, nous arrivames; & à 8 heures & demie nous fimes de nouveau voile pour joindre l'escadre.

D'après tout ce que je puis apprendre des prisonniers, cette petite escadre, composée du Protecteur, monté par Mr. de Soulange en qualité de commandant, du Pégase, & de la frégate l'Andromaque, faisoit une nouvelle tentative pour se porter à une expédition aux Indes-orientales, quelques-unes des troupes aiant déjà été prises précédemment, lorsqu'elles se rendoient à cette destination, par l'escadre sous les ordres du contre-amiral Kempenfelt, en présence des vaisseaux de guerre sus-mentionnés.

L'amiral Barrington rentra à Spithead le 25 au soir avec son escadre, à l'exception de deux de ses vaisseaux de ligne, auxquels il avoit enjoint de donner chasse au Protecteur de 74 canons & au reste du convoi françois. Le Pégase de 74, avec 4 bâtimens de transport sont conduits à Spithead & Plymouth,

1. Juin 1782. 207  
 mouth, 4 autres à Falmouth: plusieurs sont  
 chargés de munitions & d'armes.

Liste des prises faites par l'amiral Bar-  
 rington.

Vaisseaux	tonneaux	can.	hom.
Le Pégase	. .	74	700
L'Actionnaire	. .	64	600
La Fidélité	500	8	234
La Bellone	500	10	230
La Lionne	500	10	260
Le Duc-de-Chartres	350	10	30
Le Grand-Sarpedon	600	10	50
Le Superbe	600	16	60
L'Honoré	400	10	30
La Villa-Nova	900	20	44
L'Amphion	900	20	44
Le Marquis-de-Castries	500	16	30
<hr/>			
Total.	5750	268	2312

L'amiral Pigot, accompagné de son fils, de son neveu lord Augustus Fitzroi & de son secrétaire, est parti pour Plymouth, où l'attend le Jupiter pour le transporter aux Indes-occidentales: à son arrivée sir George Rodney lui remettra le commandement de la flotte en station dans ces parages: il y a 20 ans que ce nouveau Cincinnatus, livré à la vie champêtre, n'a mis le pied sur un vaisseau. — Le contre-amiral Kempenfelt a mis à la voile de Spithead, le 3 de ce mois avec une escadre composée des vaisseaux suivans: le Royal-George, de 100 canons, monté par l'amiral, & le cap. Waghorne; la Bellone, capitaine Onslow; la

Fortitude, cap. Keppel; le Goliath, cap. H. Parker; le Courageux, cap. Phipps; tous quatre de 64; le Samson & le Vigilant de 64, cap. Harvey & Douglas; le Monsieur, de 36, cap. Finch.

On prétend que cette escadre renforcée par d'autres vaisseaux de Plymouth, croîsera pendant quelque tems devant les ports de Bretagne pour intercepter les convois qui y sont attendus.

Dans une dépêche de l'amiral Rodney du 15 Mars, qui annonce sa jonction à l'amiral Hood, & son départ pour croiser entre Ste. Lucie & la Martinique, il fait monter la flotte de M<sup>r</sup>. de Graffé à 31 vaisseaux de ligne, y compris deux de 50 canons: auquel cas il auroit une grande supériorité sur son antagoniste; mais si ce dernier se joint à l'escadre espagnole, l'ennemi aura encore la supériorité dans ces mers. — Un officier, arrivé ces jours-ci de l'Inde, confirme les défaites réitérées d'Hyder Aly, ajoutant qu'il a été chassé du Carnatic; que l'on avoit fait la paix avec les Marattes, & qu'un ambassadeur anglois a été reçu avec magnificence à Pouna, capitale du pais des Marattes.

Le paquebot, le Swift, aiant apporté à la cour les dépêches officielles du gouverneur Shirley & du général Frazer, relatives à la prise de St. Christophe & de Nevis par les François, elle les a publiées dans la gazette de Londres du 30 Avril. En voici la traduction. La première est l'extrait d'une

1. Juin 1782.

209

lettre du général-major Shirley, capitaine-général & gouverneur en chef des Isles Caraïbes Sous-le-vent, datée à St. Christophe, le 15 Février 1782.

*Je suis extrêmement mortifié d'être obligé de vous informer, que les isles de St. Christophe & de Nevis, ayant été attaquées par une flotte & une armée puissantes, sous les ordres du marquis de Bouillé, ont été forcées à se rendre aux armes françoises le 12 Février, après un siège d'environ 5 semaines, à des articles de capitulation, que j'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus.*

*Extrait d'une lettre du brigadier-général Fraser, datée à Saint-Christophe le 14 Février 1782.*

Je suis extrêmement fâché de vous informer, que de l'avis de l'ingénieur, de l'officier commandant l'artillerie, & du reste des officiers de la garnison, j'ai été dans la douloureuse nécessité de rendre le peu de troupes, qui restoient sous mes ordres au poste de Brimstone-Hill, par capitulation, le 12 du courant, aux troupes françoises, commandées par le marquis de Bouillé.

Le 8 Janvier, 28 vaisseaux de ligne françois, avec quelques frégates & transports, se montrèrent à la hauteur de cette isle: le 11, ils portèrent le cap vers la rade de Basse-terre; & ce soir-là ils débarquèrent 3000 hommes de troupes avec un train formidable d'artillerie. Trouvant, que les forces ennemies avoient toute l'apparence d'être très-supérieures au peu de troupes, que j'avois pour la défense de cette isle, je jugeai de la prudence de retirer mes postes avancés; & ayant été joint par le général Shirley avec un détachement de la milice de l'isle, venant de Basse-terre, je pris le 11 poste à

Brimstone-Hill. Le 11 & le 12 l'ennemi investit complètement & bloqua la garnison, sa droite prenant poste dans la ville de Sandy-Point & sa gauche à Godwin's-Gut : ils avancèrent immédiatement leurs piquets jusqu'à la distance de 500 verges de Brimstone-Hill, pour couper notre communication avec l'intérieur du pays : ils détachèrent aussi un corps vers Basse-terre & la ville de la Vieille-Rade : En un mot (à l'exception de Brimstone-Hill) l'ennemi étoit en pleine possession de l'île & dans une telle position, qu'il nous empêchoit de recevoir aucun secours, à moins que l'escadre britannique ne gagnât la supériorité par mer.

Dans cette situation je me préparai à faire la meilleure défense possible : le terrain, où nous étions, l'on doit avouer, qu'il est très-fort par la nature ; & je m'affure qu'on n'auroit pu l'entamer par une attaque immédiate par assaut : mais les fortifications étoient fort vieilles & dans un état ruiné, par conséquent nullement faites pour résister à un feu d'aussi grosses batteries que celles que l'ennemi ouvrit durant le siège. La nuit du 16 Janvier, il commença à ouvrir la tranchée à la terre de Somersfall, à la distance de 500 verges du côté du Nord-Ouest & à la terre de Rawlins du côté de la Vieille-Rade : & le 19 Janvier au matin, il ouvrit une batterie de 6 mortiers à la terre de Rawlins. Depuis ce jour le feu de l'ennemi contre nous s'augmenta tous les jours : il ouvrit fréquemment de nouvelles batteries ; & pendant les trois dernières semaines il a constamment bombardé & canonné la garnison nuit & jour, avec un tel effet, que déjà au commencement du siège toute place couverte sur la hauteur, le magasin contenant tout le rum, l'arsenal, le magasin d'artillerie, & une partie de celui des vivres, furent consumés ou réduits en décombres par le feu du canon. Durant la dernière partie du siège presque tous nos canons furent ou démontés ou mis hors d'état de servir ; & aux ouvrages du côté du Nord-Ouest il y avoit une brèche entière & complète. Je dois ajouter, que nous sen-

tions rudement le manque d'outils de retranchement : l'on n'avoit fait aucune provision de cette espece ; & par-là on nous avoit ôté la faculté de faire aucunes réparations ou de nous retrancher au-dedans ; ce qui étoit absolument nécessaire contre un assaut, tandis qu'il y avoit des brèches si considérables aux ouvrages : & là où l'ennemi savoit très-bien, que la diminution des troupes de la garnison étoit fort considérable, nous avions lieu de nous y attendre à chaque instant.

Au milieu de toutes ces circonstances, après un siège de cinq semaines, 24 jours après que l'ennemi avoit commencé à ouvrir ses batteries, espace durant la plus grande partie duquel nous eussions le feu de 24 mortiers & de 23 pieces de grosse artillerie contre un morceau de terrain, dont le plus grand diamètre ne passe pas 200 verges ; la garnison entiere, par la grande diminution qu'y causerent le nombre des tués, blessés, ou malades, & la désertion, étant obligée de passer chaque nuit au bivouac, ce qui la harassoit & la fatiguoit à un tel degré, que j'eusse été insensible à l'humanité, si j'avois risqué la vie du petit corps de braves soldats, qui s'étoient conduits avec tant de fidélité & de courage durant le siège, & si je les avois assujettis à un assaut, qui, d'après le nombre supérieur des ennemis, (les hommes en état de faire le service dans la garnison ne passant pas les cinq-cents) n'auroit pu manquer de réussir.

Quoique l'événement ait été si malheureux, je manquerois à la justice, que je dois aux troupes sous mes ordres, si je finissois ma lettre sans dire, que tant les officiers que les soldats méritent les plus grands éloges : au milieu d'un feu constant de boulets & de bombes, (que je doute avoir jamais été surpassé) les officiers ont montré une bonne volonté invariable & universelle ; & par leur exemple les soldats ont supporté la plus grande fatigue avec une fermeté, qui mérite mes plus vifs remerciemens. Je vous envoie les états de nos tués & blessés ; & j'ai le

plaisir d'ajouter, que durant le siège nous n'avons perdu par désertion qu'un seul homme des troupes du Roi. Le capitaine Robertson, du 15<sup>e</sup>. régiment, aura l'honneur de vous remettre cette lettre: il a fait les fonctions d'aide-quartier-maitre-général durant le siège; & il est fort en état d'expliquer toute particularité, qui y a rapport.

Suivant l'état des tués & blessés des troupes royales durant le siège de Brimstone-Hill, depuis le 10 Janvier jusqu'au 12 Février, le nombre est de 38 tués, 125 blessés, & 13 égarés. Parmi les officiers sont 3 lieutenans tués & 2 capitaines blessés.

## FRANCE.

PARIS ( *le 15 Mai.* ) La Reine, qui a successivement eu un catharre violent & une éréfypele, est entièrement rétablie. — Le 7 de ce mois, le Roi, accompagné de Monsieur, partit de Versailles après dîner, & arriva vers les trois heures & demie à la plaine des Sablons, où S. M. passa en revue le régiment des gardes françoises & celui des suisses, Monseigneur le Comte d'Artois, colonel de ce dernier corps, étant à sa tête. Madame, Madame la Comtesse d'Artois & Madame Elisabeth de France, accompagnées de leurs Dames s'y rendirent aussi. Les troupes, après avoir fait l'exercice, défilèrent devant le Roi & Monsieur, & devant les Princeffes. — Le Roi, sur la demande qui lui en a été faite par le cardinal de Rohan, a bien voulu proroger jusqu'au 1 Juin prochain le délai qui n'avoit été accordé que jusqu'au 28 Avril dernier, afin de donner à ceux de ses sujets qui sont absens, la facilité de se

rendre dans les prisons de Versailles, pour profiter du pardon que S. M. veut bien accorder à ceux d'entr'eux dont les délits en seront jugés susceptibles. — Une ordonnance du Roi, concernant la marine, porte que les vice-amiraux monteront à l'avenir une frégate la meilleure voilière qu'il leur sera possible de choisir ; que cette frégate aura les signaux pour les gros vaisseaux de la flotte. Par ce moyen le vice-amiral se portera facilement dans les rangs de bataille. Il verra de ses propres yeux, en moins de deux heures, marcher tous les vaisseaux ; après quoi il reviendra à son poste, qui sera toujours à la queue de ses divisions.

M<sup>r</sup>. le comte d'Estaing a eu l'honneur de travailler ces jours-ci seul avec S. M. La dernière de ces conférences a duré plus de deux heures. — M<sup>r</sup>. Greenville, accompagné de deux messagers d'état, est arrivé ici le 9 au soir de Londres : il vient pour les affaires de la Grenade, & pour traiter d'autres objets.

Le ministre a reçu l'importante nouvelle que le convoi de St. Domingue, qui s'étoit arrêté au Ferrol a mouillé en entier à l'isle d'Aix, le 26, au nombre de 164 voiles dont 5 vaisseaux de ligne. — Tout ce qui a échappé à Barrington du convoi de l'Inde a, dit-on, reçu ordre de mettre à la voile. A ce convoi se joindront les vaisseaux de l'isle d'Aix destinés pour l'Inde. — Nos officiers qui vont à Gibraltar, sont partis, & M<sup>r</sup>. le prince de Nassau s'est mis en route le 5. Mrs. de Falkenbayn & Bouzols auront pour eux deux 20 aides-de-camp;

C'est le seul moïen qu'on a trouvé pour contenter notre ardente jeunesse. Cette division qui n'avoit que trente artilleurs, en aura 150 : on fait encore marcher une compagnie de sapeurs.

Extrait d'une lettre de M<sup>r</sup>. de Barras à M<sup>r</sup>. de la Touche-Tréville, en rade de l'isle d'Aix, le 24 Avril.

*J'arrive, mon cher commandant, de la Martinique d'où je suis parti le 27 Mars sur la frégate la Concorde: Je vous envoie les paquets pour la cour, &c. A mon départ de la Martinique, l'armée françoise étoit mouillée au Fort-Roïal. Les ennemis avoient 29 vaisseaux aux isles du Vent, dont 2 étoient en radoub & en carene; tout le reste étoit sous voiles depuis 10 à 12 jours pour intercepter notre convoi, qui cependant est arrivé fort heureusement. Il doubloit la Domingue au moment où les ennemis étoient à doubler la tête de l'isle de la Martinique. Le jour de mon départ on ignoreoit ce que les ennemis étoient devenus: ils avoient disparu depuis 4 ou 5 jours.*

Le vicomte de Pluvinel, lieutenant de vaisseau, commandant le brick le Jeune-Dauphin, de 14 canons & de 50 hommes d'équipage, est arrivé à l'Orient. Cet officier chargé par le comte de Kerfaint de ses dépêches, a apporté à Versailles les pavillons pris à Démonari sur les Anglois. Les comptes que rend le comte de Kerfaint de cette expédition qu'il commandoit en chef, portent en substance: Que dans la nuit du 29 au

30 Janvier dernier, il fit débarquer 250 hommes sur la côte de l'Est de Démérari, sous le commandement du chevalier d'Alais. Ces troupes étoient destinées à attaquer le fort, tandis que le comte de Kerfaint devoit s'emparer de l'entrée de la riviere avec sa division; mais les guides aiant égaré le détachement, les frégates parurent au jour à cette même entrée de la riviere, après avoir touché plusieurs fois sur des bas-fonds, & surmonté des difficultés de toute espece. A la vue de nos frégates, l'ennemi abandonna le fort, & tous les bâtimens de guerre & les autres remonterent la riviere. Le comte de Kerfaint vint mouiller à portée de pistolet du fort que les ennemis avoient abandonné. Il envoya 20 hommes pour s'emparer de ce poste. A 9 heures du soir, le Sr. d'Alais arriva avec son détachement excédé de fatigue, ses guides l'aiant fait traverser des marais impraticables. Le 31 le comte de Kerfaint se mit à la poursuite de l'ennemi, en remontant la riviere. Le 1 Février, il reçut un message au nom du gouverneur & du commodore Tahourdin; ils demandoient la même capitulation accordée ci-devant par Sir George Rodney, & d'être renvoïés sur leur parole à la Barbade, avec leurs effets & leurs domestiques. Ces articles convenus, le comte de Kerfaint aiant remonté encore la riviere, l'espace de six lieues, se trouva en vue de l'ennemi, qui baissa aussitôt son pavillon. Le baron de Lucius fut dépêché avec 50 hommes de la légion de Lauzun, pour prendre possession d'Isséquibo.

Le 5, le pavillon du Roi y a été arboré.  
 Le 8, le chevalier de Suzannet, lieutenant de vaisseau, commandant la frégate l'Aimable, & ayant quelques corvettes à ses ordres, a été s'emparer de Berbiche, qui s'est également rendu sans résistance.

*Division du comte de Kersaint.*

L'Iphigénie de 32 canons, commandée par le comte de Kersaint.

L'Aimable, de 32, par le chevalier de Suzannet.

Le Roffignol, de 22, par le chevalier de Kersaint.

Le Chien-de-chasse, de 20, par le vicomte de Pluvinel.

Le David, de 24, par le chevalier Dombideau.

Et deux chates.

*Bâtimens pris.*

L'Orenoque, 22 canons de neuf.

La Barboudé, 28, dont 20 de neuf.

Le Rodney, 22 de six & de quatre.

Le Sylphe, 18 de quatre.

Le Stormont, 16 de quatre.

Le Henri, 8 de quatre.

Treize navires marchands, dont plusieurs de 20 à 24 canons.

Il s'est trouvé environ 400 prisonniers sur les bâtimens de guerre. On espère d'en trouver encore dans le haut de la rivière, ainsi que des bâtimens marchands. Il y avoit dans les fortéresses plus de 80 pièces de canon. Le comte de Kersaint fait les plus grands éloges du zèle des officiers de terre & de mer, ainsi que de l'ardeur qu'ont montrée les équipages & les troupes à ses ordres. Le vicomte de Pluvinel a rencontré à la hauteur  
 du

du Cap Finistere un coiffaire de la force du Jeune-Dauphin, dont il s'est rendu maître après trois heures de combat. Le lendemain il a eu trois engagements différens avec une corvette de 20 canons, qu'il a contrainte de prendre la fuite. Le trait qu'il cite donne une idée bien caractérisée de la bravoure de son équipage. Les valets aiant manqué au dernier combat, les matelots déchirerent leurs chemises & leurs vestes pour bourrer les canons, & le feu ne fut point interrompu. Le sieur de Chêne, lieutenant en premier du régiment d'Armagnac, passager sur le Jeune-Dauphin, a été grièvement blessé à la joue dans la premiere action. Cette blessure ne l'a pas empêché de garder son poste dans les autres. Le vicomte de Pluvinel fait les plus grands éloges de la fermeté & de la valeur du S<sup>r</sup>. de Montaut, garde de la marine, & des sieurs Gauvais & Perlier, officiers auxiliaires, qui l'ont parfaitement secondé. Le sieur Hastings, Hollandois, habitant de Démérary, qui repassoit en Europe, n'a pas voulu être témoin oisif dans ces différens combats, & s'est montré le digne neveu de l'amiral de ce nom. Quatre hommes ont été tués à bord du Jeune-Dauphin; treize ont été blessés.

L'heureuse arrivée de M<sup>r</sup>. Mithon à St. Domingue avec son convoi, a causé ici une sensation d'autant plus agréable, que les nouvelles de Londres n'ont cessé de nous persuader qu'il étoit tombé entre les mains de Sir Rodney. Suivant le rapport même de M<sup>r</sup>. de Barraç, il n'a dû son salut qu'à la position dé-

*I. Part.*

P favorable

favorable où l'amiral anglois qui croisoit pour l'intercepter avec 36 vaisseaux de ligne, se trouvoit à son arrivée. M<sup>r</sup>. Mithon eut le tems d'entrer au Port-Roïal de la Martinique avant que son ennemi pût s'élever assez au vent pour l'atteindre. Trois heures après que M<sup>r</sup>. Mithon eut mouillé au Port-roïal, on apperçut & l'on signala l'escadre de Sir Rodney. Il avoit été impossible au comte de Grasse d'aller au-devant de notre convoi, qui lui apportoit des mâtures dont 8 des vaisseaux de son escadre avoient un besoin indispensable.

C'est bien aujourd'hui qu'on peut dire que Paris est le país des merveilles & des prestiges; chaque jour voit naître une invention nouvelle, ou, pour mieux dire, des prodiges; on ne nous promet rien moins que 1<sup>o</sup>. de naviguer dans l'air; 2<sup>o</sup>. de rendre un avis de Brest ou de Toulon, ou de Baïonne à Versailles de quelque étendue qu'il soit, & la réponse de Versailles à l'un de ces ports en moins de tems qu'il en faudroit au scribe le plus habile pour le copier lisiblement (ce sont les propres termes de M<sup>r</sup>. Linguet). 3<sup>o</sup>. De lancer un boulet enflammé & qui porte un feu inextinguible. 4<sup>o</sup>. Enfin d'éteindre tout incendie (& sans doute le feu allumé par ce boulet) avec une petite quantité d'un liquide préparé à cet effet. Tous ces objets méritent que nous en parlions avec quelques détails: le premier, de l'invention de M<sup>r</sup>. Blanchard, mécanicien qu'on dit ne pas être sans talens, est

1. Juin 1782.

419

une caisse ou plutôt un navire de 7 à 8 pieds de long, composé de lattes de bois fort minces, larges de deux ou trois pouces, couvertes d'un papier de carton vernissé & peint. Ce navire dont la hauteur est de 7 ou 8 pieds est entièrement fermé : du haut sortent 4 leviers de fer où seront attachées les ailes ou voiles dont les deux principales ont 40 à 50 pieds d'envergure. Il portera deux hommes, & par le jeu des ailes qui sont mises en mouvement par les pieds & par les bras de l'inventeur, ce navire doit s'élever dans l'air, y planer, y naviguer, & enfin comme un vaisseau manœuvre sur l'eau. Tout Paris a couru pour voir la démonstration de cette machine. L'inventeur a fermé sa porte, il y a 3 jours, pour achever de la perfectionner. Il promet de partir dans 3 semaines de la Villette, de venir se reposer sur les tours de Notre-Dame; d'en descendre pour aller faire un tour à Passy, d'où il reviendra en suivant le cours de la rivière qu'il remontera à 10, 20 ou 30 toises de sa surface. On n'aura pas de peine à croire que les sarcasmes pleuvent sur cet artiste; cependant les gens sensés qui ont des connoissances en mécanique, lui savent gré de ses efforts, & quand même cette machine ne répondroit pas à l'attente de l'inventeur, ils disent qu'elle est assez ingénieuse pour faire excuser ses prétentions (a). Quant à M<sup>r</sup>.

---

(a) Pourquoi n'en espéreroit-on pas un certain

Linguet, il n'est point question dans ce qu'il propose, de pavillon, de feux, du bruit du canon, de pigeons &c; les seules manieres adoptées jusqu'ici pour donner des avis avec rapidité. On ne fait pas encore si le ministre se hazardera à tenter l'expérience qu'il propose. On fait seulement que dans les minutes des bureaux de la marine & des affaires étrangères, il y a mille projets de cette espece qui y sont restés ensevelis; ce qui fait craindre que celui-là n'ait le même sort.

— Les boulets enflammables sont dûs à

tain succès? L'on fait que le célèbre Jean-Baptiste Dante est parvenu à s'élever au-dessus de l'église de Notre-Dame de Pérouse (voiez cet article dans le nouv. *Dict. hist.* de 1782). Ce fait est certain; Bayle qui l'avoit omis dans la premiere édition de son *Dictionnaire*, l'a inferé dans la seconde. Olivier de Malmesburi, savant Bénédictin anglois, & bon mécanicien, entreprit de voler en s'élançant du haut d'une tour, & réussit à franchir un certain espace. Mr. Bacville, un Jésuite de Padoue, un Théatin de Paris eurent aussi quelque succès. Il ne faut cependant pas conclure delà qu'un jour nous planerons dans les airs comme les aigles des Alpes; car tous les hommes volans dont nous venons de parler, se casserent bras & jambes \*, & la découverte alla à vau-l'eau. Mr. Mongez, chanoine régulier de la Congrégation de France, dans un *mémoire sur l'imitation du vol des oiseaux*, lu à l'académie de Lyon en 1775, a très-bien démontré que les efforts de l'homme n'atteindroient jamais à cette dangereuse imitation qui mettroit la plus destructive confusion dans toutes les affaires de ce bas monde.

\* *Pennis non homini datus.*

1. Juin 1782.

221

un colonel d'artillerie fort connu. On prépare dans le canal du parc de Versailles un bordage de vaisseau de haut-bord sur lequel on fera l'expérience dans 10 ou 12 jours. Celle d'éteindre un violent incendie avec une petite quantité d'un liquide, a été faite en public il y a 6 jours sur la rivière vis-à-vis la place de Louis XV. Elle a réussi parfaitement. On mit le feu à des planches, à des tonneaux remplis de brai de goudron & d'autres matières combustibles: l'eau ordinaire que l'on puisoit dans la rivière en grande quantité ne faisoit qu'alimenter & donner plus de force à ce feu violent; l'inventeur l'éteignit avec sa liqueur en deux ou trois coups de seringue où il l'avoit renfermée. Cette dernière invention sera fort utile à la marine, & nous n'aurions pas perdu les beaux vaisseaux qui ont été consumés tant à Brest qu'aux Antilles & à l'Île-de-France, si l'on avoit eu à bord quelques bouteilles de cette eau.

L'incendie arrivé à Amiens, dont il a été fait mention dans le dernier journal (p. 150) s'est manifesté au petit fauxbourg dit de Bauvais. Il a commencé, dit-on, par la maison d'une veuve qui très-imprudemment avoit placé dans sa grange un panier de cendres de tourbes encore brûlantes. Trois heures après il y avoit 39 maisons, 47 granges & 98 étables consumées. Le reste du fauxbourg a été sauvé par les soins & les secours les plus actifs d'un peuple considérable, des gardes-du-corps en quartier à Amiens,

du comte de Quisemont leur commandant, de leurs autres officiers, & de tous ceux de la municipalité qui y étoient accourus, ainsi que l'intendant. Le bureau général établi avec succès pour l'extinction de la mendicité, & les bureaux particuliers des paroisses, ont déployé en cette occasion & leur zèle & leur charité. Personne n'a péri, fort heureusement; & de tout le bétail de ce fauxbourg, il n'y a eu que 2 vaches brûlées.

TOULON (le 30 *Avril.*) Le Roi a arrêté, le 14 de ce mois à Versailles, une promotion de 50 lieutenans de vaisseaux & de 61 enseignes. Nous avons reçu avec cette promotion la liste des sujets désignés par Sa Majesté pour remplir des places d'aspirans-gardes de la marine, à la suite de la compagnie de ce département; cette liste est de 39 sujets. — Le marquis de Nieul, capitaine de vaisseau, brigadier & inspecteur-général du corps-roiial de la marine, est arrivé ici de Rochefort, & va faire l'inspection des troupes du département; il passera ensuite à Brest pour y faire la même opération. Toutes les frégates que nous avons en rade, ne tarderont pas à mettre à la voile pour leur destination. La Mignonne, commandée par M<sup>r</sup>. de Ligondez, a même déjà appareillé, faisant route vers l'Est. La Coquette par M<sup>r</sup>. de Grassé-Briançon, attend pour partir le marquis d'Archanbal, qu'elle passera en Corse pour inspecter les troupes qui sont en garnison dans cette isle. La Sérieuse par M<sup>r</sup>. de Missieffy, se rendra à Mahon

non avec le convoi , & on croit que la Précieuse par M<sup>r</sup>. de Bonneval , est destinée pour les côtes de Barbarie. — Les 60 bâtimens de transport & 10 tartanes , chargés de fourrage & de bœufs, destinés à aller prendre les troupes françoises restées à Minorque , ont reçu ordre de mettre en rade. Il paroît certain que ces bâtimens, au lieu de ramener ces régimens en France, les passeront au camp de St. Roch ; on ajoute même que quatre autres régimens ont une pareille destination ; mais comme tout ce qui se débite à cet égard n'est qu'une simple conjecture jusqu'à présent, nous renvoyons à en parler plus positivement, lorsque le convoi aura mis sous voile. — Le vaisseau impérial percé pour 64 canons, mais qui n'en a que 26 en batterie, & qui arriva ici il y a quelque tems avec une cargaison en bled & autres marchandises, a été radoubé & doublé en bois, & le 23 de ce mois il est allé en rade. Ce vaisseau doit partir au premier bon vent pour se rendre à Marseille, où il complètera, pour le compte de l'Empereur, la cargaison qu'il a commencée ici ; & ensuite il se rendra à sa destination, qu'on croit être le Fort-Royal de la Martinique. — On mande de Marseille qu'un gros navire d'Ortende, chargé en épiceries & autres marchandises qui étoit mouillé sous la plage de la cathédrale, a essuie un coup de vent si terrible dans la nuit du 26 au 27, que ses cables ont été coupés, & qu'il a été jetté sur des roches, où il s'est fracassé. Heureusement

fement on a sauvé la plus grande partie de l'équipage, dont il a péri 6 hommes. Cette perte est évaluée environ cent mille écus.

## P A Y S - B A S.

*BRUXELLES ( le 12 Mai. ) Déclaration de l'Empereur , concernant les Récollets & Dominicains , tant Anglois qu'Irlandois aux Pais - bas , du 4 Mai 1782.*

« Sa Majesté s'étant fait rendre compte de la situation particulière de quelques communautés angloises & irlandoises aux Pais-bas, destinées à former aux fonctions du St. Ministère de jeunes ecclésiastiques des isles britanniques, telles que celles des Récollets & Dominicains irlandois à Louvain ; & des Dominicains anglois, l'une à Louvain & l'autre à Bornhem en Flandre, & voulant concilier l'existence de ces communautés & séminaires religieux avec la loi du 28 Novembre 1781, en bornant les liaisons & relations de tous ceux qui les composent avec les chefs des missions en Angleterre & en Irlande, au seul envoi des sujets au Pais-bas & à leur rappel dans ces royaumes, selon les besoins pour l'exercice du St. Ministère, sans que la qualité & l'état de ces chefs de missions puissent leur donner quelque influence sur le régime de ces communautés, ni quelque lieu à l'exercice d'actes quelconques de supériorité sur les individus qui les composent ; a déclaré & déclaré, à la délibération des Sérénissimes Gouverneurs-généraux, que les maisons des Dominicains anglois à Louvain & à Bornhem en Flandre, deyront se réunir en congrégation en conformité de ce qui est établi par l'édit du 28 Novembre dernier, & se diriger selon l'esprit & les vues de cette loi ; à quel effet les prieurs & religieux en emploi avec un député de chacune de ces communautés deyront s'assembler dans le terme d'un mois

au couvent de Bornhem ; & ainsi de quatre en quatre ans , pour y faire choix d'un visiteur & de deux consultants , lequel visiteur sera revêtu de toute la juridiction du provincial , & l'exercera dans l'Ordre & selon la marche prescrite par l'édit susmentionné , le tout sous la surveillance des évêques , en conformité des articles 25 , 26 , 27 , 28 , & autres de cet édit , & de la déclaration du 8 Mars de la présente année ; dans laquelle assemblée seront élus & choisis les prieurs & autres employés de ces maisons pour le terme & intervalle de 4 années d'une assemblée à l'autre , tellement qu'il ne pourra y avoir de liaison & de rapport de ces communautés avec le chef des missions en Angleterre que pour ce qui concernera uniquement l'envoi des sujets anglois pour être élevés & formés dans ces maisons à l'état de missionnaires & leur rappel pour passer dans les missions à l'effet d'y être employés au St. Ministère ; tout autre pouvoir & juridiction de la part du chef de cette mission , venant à cesser ; le tout sous les peines portées par l'édit du 28 Novembre 1781. »

« Déclare S. M. que la présente disposition opérera de même à l'égard de la communauté des Dominicains & de celle des Récollets irlandois à Louvain ; de manière que d'après ces mêmes règles & principes , l'une & l'autre de ces communautés respectivement devront tenir une assemblée capitulaire dans le terme d'un mois , & y procéder à l'élection d'un visiteur de chacune d'elles , auquel toute la communauté sera subordonnée comme au supérieur majeur religieux , y faire choix d'un vice-visiteur qui sera en même tems consultant , ce qui devra se renouveler de 4 en 4 années ; & y élire le prier ou gardien & autres employés pour cet intervalle d'une assemblée à l'autre ; Sa Majesté leur défendant sous les peines statuées par l'édit du 28 Novembre 1781 , toute liaison & rapport avec le chef des missions en Irlande , sauf & excepté pour ce qui concerne l'envoi & le rappel des missionnaires , comme il est déclaré ci-dessus.

Mande & ordonne Sa Majesté à tous ceux qu'il peut appartenir de se régler & conformer selon ce. Fait à Bruxelles le 4 Mai 1782.

( Etoit paraphé ) Ne. vt. ( Plus bas ) Par l'Empereur & Roi , ( Signé ) de Reul.

LA HAYE ( *le 15 Mai.* ) M<sup>r</sup>. le duc de la Vauguyon a présenté à L. H. P. un mémoire contenant des marques de mécontentement du Roi son maître , de la conduite de M<sup>r</sup>. de Plettenberg , gouverneur du Cap de Bonne-Espérance , envers les François. Ce mécontentement est motivé , dit-on , sur 31 griefs dont le principal est le refus qu'a fait ce gouverneur de laisser entrer 1200 hommes de troupes françoises dans le fort pour y être en garnison. On prétend que l'ambassadeur a demandé de vive voix que ce gouverneur soit immédiatement rappelé.

Nous venons de recevoir la copie d'une lettre de M<sup>r</sup>. Fox , ministre & secretaire d'état à M<sup>r</sup>. Simolin , ministre plénipotentiaire de S. M. l'Impératrice de Toutes-les-Russies auprès de S. M. Britannique. Cette lettre , datée de St. James le 4 Mai 1782 , est de la teneur suivante.

“ Mr. Je n'ai pas tardé à mettre sous les yeux du Roi la communication que vous me fîtes l'honneur de me faire le 1 de ce mois. S. M. l'a reçue comme une nouvelle marque d'amitié de la part de S. M. Imp. , & comme une preuve de l'intérêt vif & sincere qu'elle prend au rétablissement de la paix entre la Grande-Bretagne & son ancien allié. Je crois qu'il seroit inutile de vous marquer, Monsieur , que S. M. a entendu les sentimens de S. M. Imp. avec d'autant plus de satisfaction qu'ils renferment des conseils , en tous points conformes aux démarches que S. M. a déjà prises

1. Juin 1782.

227

pour secondér les bons offices de la cour de St. Pétersbourg Le Roi se promet d'avance que S. M. Imp. entendra avec plaisir qu'il a dès longtems prévenu ses sages conseils en offrant aux Hollandois une liberté de navigation entiere, selon le traité de 1674 entre la Grande-Bretagne & la république; traité par lequel les principes de la neutralité-armée sont établis quant aux parties contractantes dans leur plus grande étendue. S. M. n'a donc fait aucune difficulté de dire qu'elle accepte pour base de la paix particuliere entr'elle & les Etats-Généraux, la navigation libre, selon les principes réclamés par S. M. I, dans la déclaration du 28 Février 1780."

" Au reste, vous me permettrez de remarquer qu'en vous communiquant, Monsieur, ces sentimens du Roi, je ne crois répéter que ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire par son ordre le 29 Mars dernier. Si cette lettre n'a pas produit les effets que S. M. Imp. semble s'être promis de cette démarche faite pour tendre à la conciliation, & dont, suivant le rapport des ministres de S. M. Imp. à la Haye, la république faisoit uniquement dépendre la négociation de sa paix avec la Grande-Bretagne, & si malgré la modération qu'il a plu à S. M. de témoigner à ce sujet dans les termes les moins équivoques, la république persiste à rejeter toute idée d'une paix séparée, le Roi aura toujours la satisfaction d'avoir agi de maniere à prouver le prix qu'il met à l'amitié de S. M. I, & la déférence qu'il a pour ses conseils. J'ai l'honneur d'être, &c. ( Signé ) C. J. Fox.

L'Empereur de Maroc, qui est dans l'usage de se faire paier un tribut par les Puissances chrétiennes, vient de faire le difficile sur celui qui devoit lui être envoyé, de la part de notre république, & consistant en fusils: il a jugé à propos de le refuser, en exigeant à sa place 40 canons de

bronze , de 12 à 20 livres de balles , ainsi que des voiles & des cordages pour quatre frégates , aiant en outre déclaré à notre consul qu'il n'accepteroit pas d'autre tribut : on aura voulu nous embarrasser par cette demande faite dans une circonstance où nous ne pouvions guere nous dégarnir d'effets appartenans à notre marine.

Le vice-amiral comte de Byland & le contre-amiral de Kinsbergen sont arrivés le 1 de ce mois au Helder , d'où l'on apprend , que les frégates l'Argo , la Bellone , le Hoorn , la Vigilance , & le sénéaut le Zeehaars sont revenus le 2 à l'ouvert du Texel , après avoir escorté le convoi des Indes-occidentales jusqu'à la hauteur des isles de Shetlande. Le capitaine E. C. Staringh , qui commandoit la flottille , a fait au contre-amiral van Braam , commandant à la rade du Texel , un rapport , dont voici l'extrait.

Suivant vos ordres , en date du 7 Avril ; aiant fait voile le lendemain 8 , avec l'escadre mise sous mes ordres & un convoi , consistant en treize bâtimens marchands , je m'en suis détaché le 18 Avril vers les 6 heures du soir , sans avoir eu aucune rencontre en route , aiant l'isle Tayshill N. E. quart-d'Est & N. N. E. à 5 milles de moi , lorsque le capitaine Wirtz continua le voiage par un vent de Sud-Est avec les différens navires & le convoi , qui tous étoient en bon état , autant que j'ai pu le favoir.

A bord de l'Argo au Texel , le 2 Mai 1782.  
( Signé ) E. C. Staringh.

Le 4 il sortit du Texel une escadre hollandaise sous les ordres du vice-amiral comte

1. Juin 1782.

229

de Byland, composée des vaisseaux & frégates qui suivent :

L'Amsterdam de 68 canons, commandé par le comte de Byland ; le Prince-Frédéric, 68, capitaine van Hoey ; Zuid-Beveland, 64, baron Kenkel ; Union 68, comte de Welderen ; Tromp 54, van Gennep ; Erf-Prins 54, Braak. Ces 6 vaisseaux portent 2500 hommes d'équipage, & sont accompagnés de la frégate la Thétis de 36 canons, commandée par le cap. Blois de Très-long, du Dolphyn *idem*, cap. Vaillant, & de l'Ajax 24, cap. Peters. Cette escadre est rentrée le 11.

### NOUVELLES DIVERSES.

On apprend de Naples que la Reine des Deux-Siciles a donné le jour, le 26 Avril, à une Princesse qui a été baptisée par l'archevêque & a reçu les noms de Marie-Amélie. Pendant 3 jours consécutifs, il y a eu grand gala à la cour, illumination par toute la ville & de fréquentes décharges d'artillerie.

— On mande de Vienne que le duc régnant de Wurtemberg-Stuttgart y est arrivé le 5 de ce mois, sous le nom de comte d'Aurach. — Des avis de Dantzic portent que la maladie qui de Pétersbourg s'est répandue le long de la Baltique, & que nous nommons la maladie russe, s'est aussi manifestée en cette ville, où elle enleve par semaine 96 à 99 personnes ; ce qui est le double du nombre ordinaire des morts. La plupart des malades sont privés des secours des médecins,

decins, qui sont eux-mêmes presque tous attaqués de la même maladie, dont aucune maison n'est exempte. — Selon des nouvelles de Strasbourg, il paroît que les cours de France & de Sardaigne sont d'accord entr'elles & avec les cantons de Berne & de Zurich pour faire investir Geneve par leurs troupes. On prétend que l'objet de ces Puissances est d'étouffer les plaintes des habitans & les troubles sans cesse renaissans auxquels elles ont donné lieu, sous les ruines de leur liberté. Cette république sera, dit-on, mise sous la dépendance de la France, qui conservera aux citoiens une partie de leurs privilèges & la liberté de conscience. On donne au Roi de Sardaigne, une partie du pais de Gex, qui est à sa convenance, & à la république de Berne, Verfoy & son territoire, qu'elle desire depuis longtems. Cet arrangement, suivant la même version, ne tient qu'à la difficulté de faire consentir le canton de Berne à céder à celui de Zurich une partie de son territoire. Les troupes que la France fait marcher vers Geneve, se monteront suivant quelques personnes, à 6000 & selon d'autres, à 10,000 hommes. Elles seront commandées par M<sup>r</sup>. le marquis de Vaubecourt. Le régiment de Normandie qui étoit en garnison ici, en fait partie & s'est mis en marche avanthier. — On mande de Nuremberg qu'on y a frappé à à l'hôtel de la monnoie, privilégiée par l'Empereur, une médaille, faisant allusion au voïage du souverain Pontife à Vienne.

1. Juin 1782.

231

D'un côté on voit le buste du Pape regnant avec cette inscription ( assez triviale , & qui pouvoit être mieux choisie ) *Papa Pius Sextus famâ super æthera notus , & à l'exergue , Peregrinus Apostolicus. Vienna mensè Martio 1782* ; de l'autre côté on trouve les cinq bustes des prédécesseurs du Pape actuel qui ont porté le nom de Pie , avec l'épigraphe : *Redivivi*. — Le bruit de la prochaine arrivée du Roi de Prusse à Vienne , s'est entièrement dissipé. — Les dernières nouvelles d'Angleterre sont favorables à la paix. On prétend que le nouveau ministère se prête aux vues d'une pacification générale.

#### M O R T S.

Sophie de Ranzau , née comtesse de Thott , est morte à Coppenhague , âgée de 49 ans.

Thérèse comtesse d'Erdœdy , épouse du comte Antoine d'Estherhazi-Galantha , comte du St. E. R , est morte à Vienne le 1 Mai.

Le baron Louis Clamor de la Motte , conseiller intime de guerre , est mort à Berlin , à l'âge de 63 ans , après avoir servi la Maison royale de Prusse avec distinction pendant 35 ans. — Le colonel Jean Ernst de Plœtz qui avoit succédé au baron de Buddenbrock , comme chef du corps des cadets & de l'académie militaire , est mort dans la même ville à l'âge de 67 ans.

---

Dans le dernier Journal p. 95 , l. dern. que la maniere , lisez que de la maniere.

NB. L'imprimeur de ce Journal vient de recevoir de Bruxelles le portrait du Pape régnant, en taille douce, à 30 sols de France, ou 18 sols de Luxembourg pièce.

---



---

## T A B L E.

<b>TURQUIE.</b>	( <i>Constantinople.</i>	185.	
<b>RUSSIE.</b>	( <i>Pétersbourg.</i>	186.	
<b>POLOGNE.</b>	( <i>Varsovie.</i>	186.	
<b>ESPAGNE.</b>	{ <i>Madrid.</i>	187.	
		{ <i>Cadix.</i>	192.
<b>ALLEMAGNE.</b>	{ <i>Vienne.</i>	193.	
		{ <i>Augsbourg.</i>	197.
		{ <i>Geneve.</i>	200.
<b>ANGLETERRE.</b>	( <i>Londres.</i>	203.	
<b>FRANCE.</b>	{ <i>Paris.</i>	212.	
		{ <i>Toulon.</i>	222.
<b>PAYS-BAS.</b>	{ <i>Bruxelles.</i>	224.	
		{ <i>La Haye.</i>	226.
	<i>Nouvelles diverses.</i>	229.	
	<i>Morts.</i>	231.	

---



---

**JOURNAL**  
**HISTORIQUE**  
**ET**  
**LITTÉRAIRE**

15. JUIN

1782.



**A LUXEMBOURG,**

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-  
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-  
ratrice-Reine Apostolique.

---

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-  
probation du Commissaire-Examineur.*





JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE.

15. JUIN

1782.

---

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Lettres édifiantes & curieuses, écrites des missions étrangères. Nouvelle édition. Mémoires de la Chine, &c. Tomes 19, 20, 21, 22, 23 & 24. A Paris chez Méri-got, à Liege chez Demazeau 1781. 6 vol. in-12.*

C'Est la dernière livraison de cette intéressante collection, que je trouve annoncée de la manière suivante dans une feuille, dont le rédacteur ne passe point pour

abonder en préjugés religieux , moins encore en préventions favorables aux missionnaires.

Cour. de  
l'Eur. 29  
Janv. 1782.

“ Le public , même savant , paroît content de cet ouvrage , & applaudit au nouvel ordre que l'éditeur y a mis. Il l'a divisé en quatre parties , dont chacune est suivie d'une table des matières très-détaillée , & précédée d'une préface particulière assez étendue , mais écrite de ce ton simple & modeste , plus attachant , plus agréable sans contredit , que le style tranchant ; & encore plus insolent que hardi qu'affectent aujourd'hui beaucoup de nos auteurs modernes. — Qu'on lise tout ce que les missionnaires ont fait de recherches sur les mœurs & les usages , sur les arts & les sciences ; qu'on fasse attention aux mesures pleines de sagesse qu'ils ont prises pour découvrir la vérité & se préserver de l'erreur & même de la prévention ; n'en conclura-t-on pas que des hommes qui séjournoient depuis longtems dans ces régions lointaines avec d'assez bons yeux , un cœur droit , & un esprit cultivé , sont aussi croiables que ces voyageurs présomptueux , qui , sans pénétrer dans l'intérieur d'un pais , sans savoir bien la langue qu'on y parle , jugent cependant de toute une nation , par ce qu'ils ont vu sur les rivages où ils ont abordé , & traitent de visionnaires & d'ignorans tous ceux qui paroissent contredire leurs prétendues observations. — Dans une certaine classe de littérateurs , dès qu'on

„ a le bonheur de croire en Dieu & du  
 „ zele pour la religion ; dès qu'on respecte  
 „ les Rois & les loix, on ne voit plus clair  
 „ sur rien, on ne mérite aucune créance,  
 „ & l'on n'est plus digne que d'une pitié  
 „ dédaigneuse & insultante. Cette façon de  
 „ penser n'est point heureusement générale :  
 „ l'accueil qu'on a fait à la nouvelle édition  
 „ des *Lettres curieuses & édifiantes*, en est  
 „ une preuve satisfaisante. — Nous ap-  
 „ prenons que l'édition, à peine achevée,  
 „ est déjà plus d'à moitié enlevée, & qu'on  
 „ s'en procure des exemplaires avec un em-  
 „ pressement qui fait honneur aux bons &  
 „ anciens principes, & nous fait voir qu'ils  
 „ sont encore dans les cœurs, quoiqu'on  
 „ cherche à les bannir de nos livres moder-  
 „ nes. „

Ces six derniers volumes sont la con-  
 tinuation des *Mémoires de la Chine*. On  
 sent assez que les missionnaires écrivant au  
 milieu de cette vaine & ombrageuse na-  
 tion, chez laquelle c'est un crime capital  
 de douter seulement de son imaginaire an-  
 tiquité \*, n'ont pas la liberté de dire ce  
 qu'ils pensent, & que sans déroger à la vé-  
 rité, ils sont obligés pour ne pas se perdre  
 avec leurs ouailles & les espérances d'un  
 christianisme naissant, de la parer de cou-  
 leurs agréables à ces hôtes altiers & intrai-  
 tables, de relever le bien autant qu'ils le  
 peuvent, pour oser dire le mal; d'insister  
 sur les narrations avantageuses pour passer  
 légèrement sur celles qui laissent une impres-

\* 1 Fév.  
 1777. p. 171.

tion contraire (a). Cet état de contrainte n'empêche pas le lecteur judicieux de démêler le vrai état des choses & d'apprécier les Chinois tels qu'ils sont dans la réalité. Par ex. il est parlé ici beaucoup des sciences chinoises. On dit que l'Empereur regnant vient de faire publier une collection immense de tous les ouvrages estimés de la nation, & composés par des Lettrés célèbres sur différentes matières, depuis l'incendie des livres classiques des anciens sages & philosophes; le nombre en monte à six cents mille... Mais dans ce prodigieux nombre de volumes, y a-t-il beaucoup de lumières à recueillir? On peut en juger par la géographie, science la plus simple & la plus aisée, qui n'a besoin que d'yeux & d'un peu de mé-

moire.

---

(a) A cette observation que j'ai eu occasion de faire plusieurs fois, il faut ajouter que les exagérations des missionnaires chinois tiennent naturellement à des erreurs involontaires & très conciliables avec la bonne foi. Ne voyons-nous pas tous les jours l'impérieuse influence des préjugés nationaux, même éphémères & de peu de durée, sur les meilleurs esprits? Que fera-ce donc des erreurs affermées par une longue suite de siècles, revêtues de la sanction du trône, garanties de l'impression de la vérité par des loix sévères & cruelles? Est-il étonnant que dans un tel état des choses, des étrangers soient entraînés dans les opinions d'un peuple babillard & vain qui leur impose par des monumens factices, par l'appareil illusoire des sciences qu'il affiche, par des autorités qu'un respect stupide mais légal ne permet pas d'apprécier &c?

15. Juin 1782.

237

moire. En voici un échantillon. Le P. Amiot le cite comme un des plus propres à prévenir en faveur des Chinois. “ Je ne fais en vérité, dit ce Pere, où ils ont puisé tout ce qu'ils en disent, & en particulier ce qu'ils en ont écrit dans une espece de Dictionnaire historique & géographique, commencé sous Cang-hi, & mis au jour par les ordres de l'Empereur regnant. Voici mot à mot ce que j'y ai lu à l'article France. Vous ne trouverez pas mauvais que je vous cite ce trait. Il est infiniment flatteur pour la France, de la part d'une nation superbe qui daigne à peine mettre les autres peuples au rang des hommes civilisés. *La France, dit le livre que je cite, est au Nord-Est de l'Espagne. Elle a de circuit 11200 li, c'est-à-dire environ 1120 lieues; car 10 li chinois équivalent à-peu-près à une de nos lieues communes. Elle est divisée en seize provinces. La capitale de ce royaume s'appelle Paris. Cette ville est remarquable, sur-tout par un college, où il y a habituellement plus de quarante mille étudiants. Il y a sept autres colleges, sans compter ceux où l'on élève gratis les pauvres écoliers. Tous ces colleges sont sous la dépendance du Roi. . . . Le Roi de France a le pouvoir merveilleux de guérir des écrouelles ceux qui en sont attaqués, en les touchant seulement de la main. Il peut opérer ce prodige une fois chaque année, après avoir jeûné trois jours. La France a cinquante royaumes sous sa dépendance &c „.* Voilà cependant un livre

de géographie qui a la sanction impériale, & même celle de Cang-hi, le plus éclairé comme le plus sage de tous les Empereurs chinois.

On voit avec plaisir & avec cet intérêt que l'état de la religion inspire à tout vrai chrétien, les fruits que le christianisme porte dans cette extrémité de notre hémisphère. Les lumières qu'il répand, les vertus qu'il inspire, sont par-tout les mêmes. Ainsi trouve-t-on ici des Chinois, même dans la famille impériale, dont le courage, la fermeté, l'innocence & la pureté des mœurs égalent ce que nous lisons de plus édifiant dans les actes des Martyrs & des Confesseurs des premiers siècles. Mais hélas ! ces sujets de consolation sont proportionnellement rares. Cette grande nation a très-peu répondu aux avantages que lui présentait une religion, dont les leçons devoient la corriger efficacement de sa vanité, de son orgueil, de son indolence, de sa mauvaise foi, de sa luxure, de ses superstitions, de sa cruauté & de tant d'autres vices qui caractérisent ce peuple à demi policé, & le rendent plus odieux que les hordes sauvages. Aussi l'Évangile a-t-il fait des progrès plus rapides parmi les Barbares parfaits que parmi les Chinois; le seul Paragui dans l'espace de 50 ans, a donné plus d'enfants à l'Évangile que la Chine dans deux siècles. " Le Chinois, dit l'abbé Raynal, est un barbare à prétention, un peuple profondément corrompu, condition plus malheureuse

„ heureuse que la barbarie pure & naturelle.  
 „ Le germe de la vertu peut se développer  
 „ dans le barbare, par un enchaînement  
 „ de circonstances favorables ; mais nous  
 „ n'en connoissons pas, nous n'en imaginons  
 „ point qui puissent rendre ce grand service  
 „ au Chinois, en qui ce germe est, non  
 „ pas étouffé, mais totalement détruit (a) ;  
 „ ajoutez à la dépravation & à l'ignorance  
 „ de ce peuple, la vanité la plus ridicule.  
 „ Ne dit-il pas qu'il a deux yeux, que nous  
 „ n'en avons qu'un & que le reste de la  
 „ terre est aveugle?... Et l'on s'opiniâtre à  
 „ appeller la nation chinoise *un peuple de sa-*  
 „ *ges!*... Un peuple de sages chez le-  
 „ quel on expose, on étouffe les enfans ; où  
 „ la plus infâme des débauches est commu-  
 „ ne ; où l'on mutile l'homme ; où l'on ne  
 „ fait, ni prévenir, ni châtier les forfaits  
 „ occasionnés par la disette ; où le commer-  
 „ çant trompe l'étranger & le citoyen ; où  
 „ la connoissance de la langue est le dernier  
 „ terme de la science ; où l'on garde depuis  
 „ des siècles un idiome & une écriture à  
 „ peine suffisans au commerce de la vie ;  
 „ où les inspecteurs des mœurs sont sans  
 „ honneur, sans vertu ; où la justice est d'une  
 „ vénalité sans exemple chez les peuples les

---

(a) Voyez la même réflexion faite par un  
 missionnaire, & appuïée par un exemple des  
 Sauvages de Formose. 15 Décemb. 1781. p.  
 569.

„ plus dépravés; où le législateur, au nom  
 „ duquel les fronts s'inclinent, ne mériteroit  
 „ pas d'être lu, si l'on n'excusoit la pau-  
 „ vreté de ses écrits par l'ignorance du tems  
 „ où il a vécu; où, depuis l'Empereur jus-  
 „ qu'au dernier de ses sujets, ce n'est qu'une  
 „ longue chaîne d'êtres rapaces qui se dé-  
 „ vorent, & où le Souverain ne laisse en-  
 „ graisser quelques-uns de ses intermédiaires,  
 „ que pour les fucer à son tour, & pour  
 „ obtenir, avec la dépouille du concussion-  
 „ naire, le titre de vengeur du peuple. „

“ On a quelques ouvrages de mœurs tra-  
 „ duits du chinois. Qu'y voions-nous?  
 „ D'infâmes scélérats exerçant les fonctions  
 „ de la police; l'innocent condamné, battu,  
 „ fouetté, emprisonné; le coupable absous  
 „ à prix d'argent, ou châtié si l'offensé est  
 „ plus puissant: tous les vices de nos cités &  
 „ de l'intérieur de nos maisons, avec un  
 „ aspect plus hideux & plus dégoûtant...  
 „ Tout país où l'on foule aux pieds un  
 „ sentiment si naturel qu'il est commun à  
 „ l'homme & à la brute, la tendresse des pe-  
 „ res & des meres pour leurs petits, & où  
 „ l'on se résout à les tuer, à les étouffer,  
 „ à les exposer, sans que la vindicte publi-  
 „ que s'y oppose, a trop d'habitans (a),

---

(a) Cette partie de l'alternative est fautive,  
 il faut se tenir à l'autre. 1. Avril 1780. p. 522  
 & d'autres cités là-même.

„ ou est habité par une race d'hommes ,  
 „ comme il n'y a aucune autre sur la sur-  
 „ face du globe. Or , c'est ce qui se passe  
 „ à la Chine ; & nier ce fait ou l'affoiblir ,  
 „ ce seroit jeter de l'incertitude sur tous les  
 „ autres. „ (a)

Depuis la publication de ces *Lettres* j'en ai vu une très-longue écrite de Pekin le 17 Novembre 1780 par le P. d'Ollieres. On y trouve divers détails intéressans qui lui auroient mérité une place dans la collection si elle étoit arrivée plutôt. Le P. d'Ollieres partit de l'Orient le 7 Mars 1758 avec le P. Cibot, (mort en 1780) & un jeune Chinois. Sa navigation lui fournit l'occasion de connoître par le fait la fermeté que la philosophie inspire dans les dangers pressans. “ Après avoir échappé à un péril imminent, „ on promit un *Te Deum* en action de graces ; & la troupe des philosophes, les „ plus poltrons des hommes, n'osa s'y opposer. Dès que le danger fut bien loin, „ elle alla agir auprès du capitaine, pour „ l'engager à rétracter le *Te Deum* ; & il „ eut la foiblesse de le faire ; & nous leur „ dîmes que Dieu les en puniroit. On ne „ fit qu'en rire. Cependant après quelques „ jours de marche, nous nous trouvâmes „ enfournés dans l'archipel des Anambos ; „ ce qui nous tint en échec pendant plusieurs

---

(a) Démonstration de l'infanticide chinois contre le P. Amiot, 1. Mai 1780. p. 520.

„ fleurs jours , & sur-tout pendant les nuits  
„ on n’osoit avancer de peur de s’échouer  
„ sur quelqu’une de ces isles. Sortis de-là ,  
„ ce furent continuellement de nuit & de  
„ jour nouveaux dangers , on auroit dit que  
„ nous chérchions exprès tous les rochers de  
„ ces parages , ou plutôt c’étoit la Provi-  
„ dence qui s’appliquoit à humilier devant elle  
„ ces hommes orgueilleux , à les détourner de  
„ leurs propos irrégieux , à les faire revenir ,  
„ du moins par la crainte de la mort tou-  
„ jours présente , à des sentimens chrétiens ,  
„ à leur faire réparer leurs scandales & s’ac-  
„ quitter enfin du devoir paschal. Un jour  
„ à 9 heures du soir , comme on vouloit re-  
„ mettre le vaisseau dans la route , qu’on  
„ avoit été obligé de quitter , pour éviter  
„ un écueil , on s’apperçut en levant la  
„ grande voile de misaine , que le vaisseau  
„ alloit toucher à un brisant qui s’étendoit  
„ depuis nous en avant jusqu’à perte de vue.  
„ Les cris d’allarme & presque de désespoir ;  
„ que jetta l’équipage , interrompirent les  
„ propos philosophiques. Je ne fais com-  
„ ment le vaisseau tourna assez promptement  
„ de la gauche à la droite , & s’éloigna à temps  
„ pour éviter de toucher : ce que je fais  
„ c’est que je vis les brisans à moins de  
„ 20 pieds de distance du vaisseau. La mer  
„ qui les battoit , paroissoit tout en feu. Vous  
„ pouvez juger qu’il se fit alors un grand  
„ silence , & que peut-être nos braves com-  
„ mencerent à se repentir d’avoir empêché  
„ le *Te Deum*. Ce silence dura une heure. ▲

„ dix heures on crut le danger passé, on  
„ voulut encore remettre en route, mais à  
„ peine y fut-on, qu'on se vit encore au-  
„ près des brisans. Il fallut de nouveau  
„ faire fausse route, & suspendre les dis-  
„ cours antichrétiens qu'on avoit déjà repris.  
„ Après deux ou trois jours, tous semés  
„ d'inquiétudes & de dangers, qui nous obli-  
„ geoient à revenir la nuit sur le chemin  
„ que nous avions fait pendant le jour, un  
„ matin au soleil levant nous nous apper-  
„ çûmes que notre compagnon le Chameau  
„ avoit disparu. Nous avions grand vent de  
„ l'arrière & allions bon train. Vers 8 heures  
„ on découvrit des rochers fort étendus &  
„ contre lesquels la mer brisoit d'une ma-  
„ nière effroyable, nous ne pouvions pas re-  
„ culer, on prit le parti de prendre vent lar-  
„ gue & de courir vers le Nord la bordée  
„ de bas-bord. Après une demi-heure de  
„ marche nous découvrîmes notre compa-  
„ gnon, qui eut la complaisance de venir  
„ vers nous, & se mettre de moitié dans  
„ nos dangers. A peine l'eumes-nous décou-  
„ vert que nous vîmes devant nous d'au-  
„ tres brisans aussi très-étendus, & tout cou-  
„ vert de l'écume de la mer en furie. Il  
„ fallut donc vite virer de bord, & courir  
„ vers le Midi la bordée de tribord. Après  
„ une heure & demie de cette bordée, nous  
„ vîmes encore de l'avant un troisième écueil  
„ aussi effrayant que les deux autres. On se-  
„ vira, mais ce n'étoit plus que pour différer  
„ la mort qui paroïssoit inévitable, puis-  
„ qu'en

„ qu'en courant ainsi sur la droite & sur la  
 „ gauche nous trouvions toujours un naufrage  
 „ certain, & que le vent qui venoit de  
 „ l'Ouëst, nous pouffoit toujours malgré nos  
 „ reviremens contre les rochers que nous  
 „ avions à l'Est. Ce fut alors que nous  
 „ vîmes toute la foiblesse de nos esprits pré-  
 „ tendus forts. Ces hommes qui peu aupara-  
 „ vant bravoient la Divinité, rioient de sa  
 „ religion &c, parurent alors tels qu'ils  
 „ étoient; gens sans courage, sans résolution,  
 „ la foiblesse, la lâcheté même. Un air mor-  
 „ ne, triste avoit pris la place de ces airs  
 „ insultans qu'ils se donnoient, & le silence  
 „ le plus stupide avoit succédé à tous les  
 „ propos libres & impies qu'ils lâchoient  
 „ sans cesse contre les mœurs & la religion.  
 „ Vers midi on voulut prendre hauteur,  
 „ mais on ne put le faire d'une maniere af-  
 „ fez précise, parce qu'à midi nous avons  
 „ le soleil presque au zénith, & que tous les  
 „ observateurs avoient perdu la tête. La mer  
 „ étoit couverte d'oiseaux, cela me fournit  
 „ un sujet de méditation pour les philoso-  
 „ phistes à face blême. *Voiez*, leur dis-je,  
 „ *nos cadavres vont être la proie de ces*  
 „ *oiseaux, mais l'ame de chacun de nous,*  
 „ *où ira-t-elle?* Ils se retirèrent, & c'étoit  
 „ ce que je voulois, & ce qu'on souhaitoit,  
 „ parce que leur air effraié faisoit perdre  
 „ courage à l'équipage. A dîner ces Mrs.  
 „ ne penserent pas seulement à desserrer les  
 „ dens. Il n'y eut que moi à la première  
 „ table, & mon collègue à la seconde qui

15. Juin 1782.

245

„ dinâmes à l'ordinaire. Ces Mrs. étoient à  
„ pleurer, à s'efforcer en vain de s'étourdir  
„ sur le danger qui nous menaçoit de si  
„ près. Lorsque j'eus dîné & dis mes grâces,  
„ je me retournai vers eux, & leur don-  
„ nai encore ce sujet de méditation. *Mes-*  
„ *sieurs*, leur dis-je, *voilà le premier repos*  
„ *que j'ai eu sur ce vaisseau, le seul tems*  
„ *où je n'ai entendu insulter la foi & les*  
„ *mœurs chrétiennes*. Ce mot dit, je partis  
„ & les laissai penser. Bientôt je vis que plu-  
„ sieurs d'entre eux me suivoient avec un  
„ air contrit, & changeoient de place lors-  
„ que j'en changeois. Je ne faisois pas sem-  
„ blant de m'en appercevoir; je voulois d'eux  
„ quelque chose de plus chrétien. Quelques-  
„ uns de ceux qui avoient fait leurs Pâques  
„ avec moi à l'insçu de la clique, pour évi-  
„ ter ses persécutions, me demanderent à  
„ se réconcilier, & je descendis à fonds de  
„ cale, pour les entendre. Ceux-là expédiés,  
„ ils furent suivis par les plus zélés philoso-  
„ phistes, qui enfin se souvinrent qu'ils  
„ étoient chrétiens & pécheurs. Je ne m'étois  
„ pas attendu à les voir si-tôt, & je n'avois  
„ pas prévenu mon collègue sur la façon  
„ dont il falloit se conduire avec eux. Je pris  
„ le parti de dire à ses yeux une partie de  
„ ce que j'aurois voulu lui avoir dit à l'o-  
„ reille. Les premiers qui me vinrent, avoient  
„ à se reprocher des propos licencieux, des  
„ discours impies, des inimitiés & des haines.  
„ Je les aidai à faire une bonne accusation  
„ de leurs iniquités. Puis pour unique satisf-  
„ faction

„ faction possible dans le moment , je leur or-  
 „ donnai d'aller sur le champ se réconcilier pu-  
 „ bliquement , & faire une réparation aussi pu-  
 „ blique des deux especes de scandales qu'ils  
 „ avoient donnés en genre de mœurs & en  
 „ genre de religion. Je leur dis qu'à cette con-  
 „ dition , leur accusation étant faite , dès que  
 „ je verrois le rocher contre lequel il nous  
 „ faudroit périr , je leur donnerois l'absolution ;  
 „ que cependant ils s'excitassent à la crainte  
 „ de Dieu , à son amour , au vrai regret de  
 „ leurs ingrattitudes , & qu'ils ne crussent pas  
 „ que la seule crainte d'une mort prochaine  
 „ suffisoit pour les sauver. Dès que les  
 „ deux premiers se furent acquittés de cette  
 „ satisfaction , les autres s'ébranlerent. Mon  
 „ collègue eut aussi de la besogne , & voyant  
 „ que ma méthode avoit réussi , il l'employa.  
 „ Entre 3 & 4 heures on vint de la part  
 „ du capitaine me prier de monter sur le  
 „ gaillard ; j'obéis. On étoit encore à courir  
 „ tantôt sur un bord , tantôt sur l'autre ,  
 „ mais on approchoit sensiblement des ro-  
 „ chers que nous avions à l'Est sous le vent.  
 „ Je trouvai tous ces Mrs. pleins de politesse  
 „ qui m'attendoient avec un air de confiance  
 „ auquel je n'étois guere accoutumé. Le ca-  
 „ pitaine me dit que les deux vaisseaux s'ap-  
 „ prochoient pour se parler par le moyen  
 „ des porte-voix , & qu'on souhaitoit que je  
 „ fusse présent. Comme les vaisseaux s'étoient  
 „ assez approchés , le capitaine demanda à  
 „ l'autre vaisseau , où il croioit que nous  
 „ fussions ? On répondit : *dans la queue du*  
*Scorpion.*

15. Juin 1782.

247

„ *Scorpion*. Ce mot fut un coup de foudre  
„ qui fit tomber les bras à tous ces Mrs,  
„ parce que *la queue du Scorpion* passe pour  
„ un endroit d'où on ne peut se sauver. Ce-  
„ pendant le capitaine après avoir repris ses  
„ esprits demanda encore, *si on voioit moien*  
„ *de s'en tirer?* On répondit qu'*oui*; mais  
„ cette réponse trouva peu de croiance.  
„ Néanmoins notre capitaine, comme com-  
„ mandant, dit à l'autre qu'il marchât de-  
„ vant, & que nous ferions comme il feroit.  
„ Sur le champ l'autre mit toutes voiles de-  
„ hors, & avança droit vers les rochers,  
„ que nous avions sous le vent; pour moi  
„ je descendis, & continuai mon ministere  
„ à ceux qui le réclamoient. A six heures  
„ tout étant fini, je remontai sur le gaillard,  
„ où je vis notre position bien différente de  
„ ce qu'elle étoit deux heures auparavant.  
„ Car notre compagnon M<sup>r</sup>. Homeret, aussi  
„ habile marin qu'excellent chrétien, qui  
„ dans ce danger extrême avoit conservé  
„ le plus grand sang-froid, savoit qu'entre  
„ les rochers de l'Est & ceux du Nord il  
„ y avoit un passage, & il l'avoit pris. „

Selon la description que fait le P. d'Ollieres  
de l'état actuel de la mission de Pekin, elle  
est dans la situation la plus déplorable, non  
par la haine & les persécutions des Chinois,  
mais par un schisme odieux entre les ministres  
de l'Evangile, dont le caractère distinctif  
devroit être l'union, la charité, l'humilité,  
le désintéressement. Un certain P. Salusti,  
religieux de l'Ordre de . . . emporté par

*II. Part.*

R

l'ambition de devenir évêque de Pekin, se fit consacrer, sans avoir reçu de bulles, & sur de simples lettres qui disoient qu'il avoit été nommé par la Reine de Portugal. Ceux des missionnaires qui ne voulurent point le reconnoître, furent excommuniés, & le nouveau prélat se porta contr'eux à des démarches qui menacent des suites les plus funestes, dès le moment que l'Empereur en aura connoissance. En attendant les missionnaires ont écrit à Lisbonne & à Rome, pour tâcher s'il est possible de ramener la paix & l'ordre. On ne peut également que gémir sur la conduite tenue à l'égard des Jésuites lors de leur suppression par les exécuteurs du bref; conduite qui a dû nécessairement prévenir les Chinois, même les néophytes, contre notre sainte religion. Est-il donc possible que des gens qui ont quitté leur patrie, leur famille, & toutes leurs possessions pour aller cultiver au bout du monde la vigne du Seigneur, portent avec eux des germes de division & d'inimitié, se laissent atteindre de la cupidité & d'autres passions lâches & foibles, & vérifient tristement une maxime à laquelle ils sembloient devoir faire exception :

*Patria quis exul*

*Se quoque fugit?*



---

*Abrégé de la vie & des vertus de Mademoiselle Marie - Joachim - Elisabeth de Louvencourt , décédée à Amiens , en odeur de sainteté, le 14 Octobre 1778. A Malines, chez P. J. Hanicq , 1781. 1 vol. in-12 de 91 p. & à Luxembourg.*

**L**Es exemples des Saints, dit l'éditeur de cette édifiante narration, ne sont pas une partie moins précieuse de l'Eglise ; que leurs mérites. Si l'union qui fait de tous les Chrétiens un même corps, nous donne le droit de nous approprier, en quelque sorte, leurs richesses, elle excite aussi notre émulation, en nous présentant des modèles dans nos semblables & nos frères. Dans cette vue, l'Eglise, de tous les tems, a désiré qu'on recueillît les traits principaux de la vie des serviteurs de Dieu : c'étoit pour leur gloire, mais c'étoit aussi pour l'édification de ses enfants de tous les siècles. „

L'intérêt de cet ouvrage sera d'autant plus général qu'il ne présente point des vertus renfermées dans le cloître & particulièrement assorties à une vie retirée ; c'est la vie d'une personne qui détachée du monde n'a pas laissé de vivre au milieu du monde, & d'y briller des feux d'une charité bien propre à confondre le monde & à convaincre de mensonge cette philosophie hypocrite & si inutile aux malheureux, qui cou-

vie son froid égoïsme du pompeux nom  
d'*humanité*.

“ Charité active & infatigable. C'étoit peu à ses yeux de consacrer son bien pour le soulagement du prochain ; elle y employoit ses talents ; elle y dévouoit toute sa personne. Les exercices les plus bas & les plus difficiles ne la rebuterent jamais ; de ses propres mains elle pansoit les plaies les plus dégoûtantes, les cancers, les ulcères invétérés. On assure qu'elle avoit cependant, pour ces sortes de traitemens, une répugnance naturelle. Quelqu'un lui demandoit si elle ne craignoit pas de gagner quelque mal en pansant des plaies de cette espece ; elle répondit tranquillement que non ; & que tout ce qu'elle avoit éprouvé étoit qu'un jour la peau des mains lui étoit entièrement tombée, après avoir lavé des linges imbibés d'un pus extrêmement âcre. Les riches ne sont communément si durs à l'égard des pauvres, que parce qu'ils n'ont jamais eu le spectacle de la misere devant les yeux. Du sein de la mollesse où les entretiennent leur opulence, jamais leurs yeux n'ont vu l'état auquel sont réduits plusieurs de leurs freres. Ils n'en ont pas même d'idée ; ils ne pourroient le voir sans frémir, & sans que leurs entrailles en fussent émues. On assureroit presque que qui auroit suivi Melle. de Louvencourt chez les pauvres, se seroit nécessairement rempli de l'esprit de charité qui l'animoit. Voions ce qu'elle écrivoit à une personne à qui elle ouvroit son cœur avec confiance. *J'ai enseveli*

15. Juin 1782.

251

Ma pauvre petite \* \* \*, j'ai une plaie au cœur de ne l'avoir pas vue dans les derniers momens de sa maladie... Nous avons été depuis douze jours surchargés de malades agonisans, fort éloignés les uns des autres. Il est des momens où l'on ne peut satisfaire à tout: il nous reste trois malades à l'extrémité; les souffrances de deux sont inexprimables; l'une est une pauvre fille qui a non-seulement les membres, mais encore les os retournés, & avec cela trois plaies dangereuses; l'autre est un homme de trente ans, qui a la moitié du corps mort & l'autre moitié couverte du plus mauvais ulcère où est la gangrene depuis plusieurs jours; &c. La servante de Dieu étoit admirable dans les secours qu'elle donnoit aux moribonds; elle avoit une grace particulière pour les disposer à bien mourir. Quelques ecclésiastiques se sont cachés, de dessein prémédité, chez des malades pour l'écouter; & ils ont rapporté que rien n'étoit si touchant, ni de si convenable à la circonstance, que ce qu'ils ont entendu. Elle ne regrettoit pas les momens qu'elle donnoit alors à la charité; elle a passé plusieurs nuits auprès des mourans, & son courage alloit jusqu'à ensevelir les morts. On la voïoit sortir de la maison des pauvres, plus contente, plus flattée d'en rapporter les linges infects qu'elle avoit ôtés de leurs plaies, que ne le seroit une jeune personne de se voir enrichie des bijoux les plus capables de flatter sa vanité. Telles étoient ses œuvres de tous les jours; elles ne lui faisoient ce-

R 3

pendant

pendant pas négliger les occasions imprévues qui se présentent à sa bienfaisance. On se souvient encore de ce qu'elle fit pour un soldat qui avoit passé par les verges. Sans secours & sans ressource, après cette douloureuse flagellation, il en trouva dans les soins de la pieuse Demoiselle qui l'accueillit avec bonté, & lui procura tout le soulagement que son état demandoit. Sages de ce siècle, nous sommes à attendre encore le héros formé par vos leçons, que nous puissions mettre en parallèle avec ceux qu'ont formés la religion & la charité chrétienne. La bienfaisance n'est que sur vos lèvres & dans vos livres (a). Comparez ces faits avec ce qu'ont produit jusqu'ici vos maximes; & dites-nous, enfin, de quel côté est le courage, la tendre sensibilité, le véritable amour de ses semblables !,, (b)

Un autre caractère de la charité chrétienne est de cacher le bien qu'elle fait avec autant de soin que les philosophes prônent le leur. Il faut suivre l'esprit de l'Évangile que *la main gauche ignore les bonnes actions de la droite*; mais pour remplir les

(a) On parle tant de *bienfaisance*, d'*humanité*, de *vertu*, parce que ces choses deviennent furieusement rares. On croit y suppléer par l'amphise des mots... Les pauvres parlent toujours de richesses; les admirer, les desirer, & les croient voir là où souvent il n'en est que la brillante apparence.

(b) 1 Mai 1777. p. 26. — 1 Sept. 1781. p. 22, 25, &c. — 1 Déc. 1781. p. 494. — 15 Fev. 1782. p. 252.

vues & feconder les petits moiens de nos *bienfaifans*, il faut que le plus petit bien qu'ils font, foit proclamé dans les gazettes d'un bout de l'Europe à l'autre. (a). " A tant de mérites elle en joignoit un plus rare peut-être encore, & qui releve infiniment tous les autres, celui d'une humilité profonde. Ennemie des louanges, c'étoit la faire souffrir que de lui en donner. Elle avoit alors une adrefse particuliere pour détourner la conversation, fans qu'il parût rien d'affecté dans la maniere dont elle favoit s'y prendre. „

L'auteur finit par ces fages & touchantes réflexions. " Il y a des gens pour qui l'exemple des Saints femble avoir perdu fon énergie & fa force, à caufe, foit de l'éloignement des tems, foit de la diftance des lieux où ils ont vécu. Ce qu'on vient de lire s'eft paffé de nos jours, fous nos yeux, au milieu de nous, dans l'enceinte des murs de notre ville; nous ne craignons pas qu'on en ait embelli le récit, ni exagéré les détails: quel prétexte pourroit donc affoiblir en nous l'impreffion qui paroît devoir en être une fuite naturelle? C'eft fur vous, furtout, jeunes perfonnes, entre les mains de qui peut-être la curiofité feule a mis ce petit ouvrage, qu'il doit en opérer des falutaires. Un moment d'attention férieufe, fi vous voulez l'accorder de bonne foi, fuffira

---

(a) 1. Mars 1777. p. 392. — 1. Janv. 1780. p. 26. — 15. Nov. 1781. p. 485.

pour les produire. Comparez ce que devoit éprouver le cœur de Mademoiselle de Louvencourt, lorsqu'elle se trouvoit à la fin d'une journée toute remplie d'œuvres saintes, lorsqu'elle renroit chez elle après avoir porté la consolation & la paix dans les réduits obscurs où elle alloit chercher le pauvre pour panser ses plaies & essuier ses larmes, avec ce qu'éprouve le vôtre au moment de finir une journée donnée à la parure, à la dissipation, à la frivolité, ou au sortir des spectacles, des assemblées & des divertissemens profanes auxquels vous vous livrez ; comparez, pesez, & jugez : votre cœur saura vous parler ; il n'y a rien à ajouter à ce qu'il vous dira. Si des sacrifices aussi héroïques, des travaux aussi étonnans que ceux dont on vient de lire le récit, ne peuvent pas être proposés pour modèles à tout le monde, il n'est personne du moins qui n'en puisse recueillir des sentimens d'estime pour la vertu, d'horreur pour le vice, d'amour pour la piété ; il n'est personne à qui ils ne doivent inspirer le desir de vivre en Chrétien, & de s'éloigner de ce goût de luxe & de plaisir, & de cette dissipation étrange qui ont gagné toutes les conditions & tous les états. »





A poetical translation of the song of Salomon, &c. Traduction en vers du Cantique des Cantiques de Salomon, sur le texte hébreu; avec un discours préliminaire, des notes historiques, critiques & des éclaircissimens, par Madame Anne Francis. 1781. chez Dodfley.

**P**Our calculer les défauts de tout genre qui faillent dans cette traduction, & les faussetés innombrables qui distinguent les notes, dont la Dame hébraïsante bel-esprit a illustré sa version; il n'y a qu'à confronter cette production féminine avec la solide & pieuse explication que le grand Bossuet a faite de ce Cantique sublime, dans la collection de ses *Œuvres*, t. 1. p. 531.

A quoi ne sommes-nous pas réduits depuis que les femmes écrivent, mais sur-tout depuis qu'elles écrivent sur des matières de pure théologie & d'érudition sacrée! Autrefois elles se contentoient d'en caqueter à tort & à travers; si le monde n'en alloit pas mieux, il n'en alloit pas beaucoup plus mal; le son de leur gazouillage s'évanouissoit avec celui des hirondelles, & il ne restoit point de monument de leur brillant favori.

Aujourd'hui tout cela est confié dans des livres, que les épiciers laisseront peut-être échapper à leurs recherches, & que dira la postérité quand elle verra le jaspinage de

nos Belles sur les vieux livres hébraïques & syriaques ? Cet effort de génie ne doit pas néanmoins surprendre depuis qu'on a vu des savantasses, des hommasses, qui vous parleront tout comme un pédant formé dans les écoles de médecine & de chirurgie, du Pancréas, du Mésentère, de l'Epiploon, du Tissu cellulaire, de la région hypogastrique, &c. &c. Qui diroit qu'après de telles merveilles un auteur moderne (*Mr. Rétif de la Bretonne*) qui se pique de donner des leçons pour l'éducation des femmes, a osé s'exprimer en ces termes, dans un des contes de sa deuxième livraison des *Contemporaines* en 4 vol. in-12, qui viennent de paraître. " Le mieux seroit que les femmes ne  
 „ fussent pas lire, qu'elles fussent obligées  
 „ d'avoir recours à leurs maris pour savoir  
 „ le jour de la semaine, & le nom du  
 „ Saint dans l'almanach (a) „. Et dans un autre endroit, en parlant de la liberté indéfinie, à laquelle aspirent nos Dames françoises, il ajoute: " Nos galans philosophistes,  
 „ presque tous célibataires, espérant que le  
 „ choix pourra tomber sur eux, étaient leurs  
 „ prétentions, les publient, les naturalisent,  
 „ les légitiment dans leurs petits vers miel-  
 leux,

---

(a) Fontenelle, rencontrant un de ses amis qui venoit de se marier, lui demanda si sa femme étoit jolie. Elle est très-aimable, elle a de l'esprit, des connoissances. *Ce n'est pas et que je vous demande*, repliqua Fontenelle, *est-elle jolie? Une femme n'est obligée qu'à cela.*

„ leux, dans leur prose fémillante, & dans  
 „ leurs jolies petites comédies-ariettes, que  
 „ l'enfer confonde!... Voiez toutes nos fem-  
 „ melettes se rengorger en sortant de-là, por-  
 „ ter la tête haute, jeter sur leurs maîtres,  
 „ un regard de dédain, &c. „ Il est vrai  
 qu'Arnolphe dans l'Ecole des femmes, exige  
 d'Agnès :

En un mot, qu'elle soit d'une ignorance ex-  
 trême ;

Et c'est assez pour elle, à vous en bien parler,  
 De savoir prier Dieu, m'aimer, coudre & filer.

Il est vrai qu'un ancien duc de Bretagne  
 avoit formé le même vœu pour une fille du  
 Roi d'Ecosse qu'il devoit épouser (a) ; il est

(a) On pourroit permettre une exception  
 rare en faveur des femmes qui unissent un  
 grand fonds de vertu, de religion, de modestie,  
 à un esprit juste, vrai & solide, capable  
 d'apprécier le bon & mauvais usage des sciences,  
 & de les concilier avec les soins domestiques,  
 tâche indispensable de la femme forte \*. J'en ai connues qui allioient tout cela ;  
 mais on peut bien dire : *procul & de ultimis finibus* :  
 aussi ne songeoient-elles à rien moins qu'à traduire  
 & à commenter le *Cantique des Cantiques*.  
 Il est bien vrai qu'il en est, à quelques égards,  
 des hommes comme des femmes. Les esprits vains  
 & foibles trouvent dans la science le germe  
 des vices & de la folie. Mais la vanité & l'ostentation  
 sont plus communes chez le sexe. Et de plus,  
 l'Auteur de la nature aiant formé la femme  
 pour être la compagne fidele de l'homme,  
 mere de famille, administratrice vigilante des  
 affaires domestiques, dont une partie de la  
 vie se passe dans les peines & les embarras  
 de

\* Prov. 31.

vrai que J. J. Rousseau lui-même a un morceau très-énergique & très-éloquent contre les femmes beaux-esprits qui font, dit-il, le fléau de leurs maris, de leurs enfans, de leurs amis, de leurs valets, de tout le monde; il est encore plus vrai que nos Livres saints sont remplis de maximes à peu près semblables, plus fortes même, & que l'auteur du livre de la Sagesse va jusqu'à dire: *la folie d'un homme vaut mieux que la sagesse d'une femme*; il est vrai enfin que dans tous les pays, dans tous les tems, & même de nos jours, des personnes d'un très-bon sens ont vu & senti les conséquences bien dangereuses dans l'instruction peu réfléchie des femmes. Mais comment oser fronder, sous peine d'être hué, sifflé, moqué, traité comme les *Arnolphys* de toutes les comédies possibles, les éloges emphatiques répandus à pleines mains sur les femmes savantes dans toutes les plus élégantes brochures du jour?

---

de la procréation & de la première éducation des enfans; il lui a refusé des dispositions à une chose qui l'éloigneroit de sa destinée.



---

*Anti-méphitique, ou moïen de détruire les exhalaisons pernicieuses & mortelles des fosses d'aïfance, l'odeur infecte des égouts, celles des hopitaux, des prisons, des vaisseaux de guerre, &c, avec l'emploi des vaïdanges neutralisées, & leur produit étonnant. Par Mr. Janin, médecin-oculiste de la ville de Lyon. Paris 1782. 1 vol. in-12.*

**S**I l'on en croît la première annonce de cet ouvrage, " il offre des moïens bien simples, quoique cherchés depuis longtems, pour faire disparoître tout ce qu'ont de dangereux les miasmes qui s'élevent des égouts, des caveaux & des fosses d'aïfance. Les matieres les plus fétides peuvent en être extraites, sans que l'athmosphere soit rompue, & les tas que l'on peut en former pour l'utilité de l'agriculture, n'affectent l'odorat d'aucune maniere désagréable. Il ne s'agit que de jeter 7 onces de vinaigre commun dans une fosse, pour la désinfecter entièrement ". Par la défiance générale que j'ai conçue envers toutes les découvertes de ce siècle, j'ai différé de faire mention de celle-ci, jusqu'à ce qu'elle fût pleinement constatée. Ce retard m'a épargné une rétractation, car je viens de lire dans la meilleure de nos feuilles périodiques ce qui suit :

« Nous avons annoncé, dans la feuille de

Aff. & ann.  
24 AVRIL  
1782.

20 Mars dernier, l'*Anti-méphitique*, &c. La brochure de Mr. Janin, auteur de cette découverte, avoit été publiée par ordre du gouvernement. Il en paroît une autre aujourd'hui en 25 pag. in-8°, imprimée par ordre du Roi. Elle est intitulée: *Détail de ce qui s'est passé dans les expériences faites par Mr. Janin, les 18 & 23 Mars, en présence des commissaires réunis de l'Académie royale des sciences & de la société royale de médecine.* Le résultat de la 1<sup>re</sup> expérience, faite le 18 Mars, est qu'une de ces fosses d'aissance qu'on appelle *bonnes*, c'est-à-dire, exemptes du méphitisme, aiant été livrée en présence des commissaires des deux compagnies, de deux commissaires au Châtelet & de plusieurs préposés de la police, à Mr. Janin qui a fait dans la fosse toutes les projections de vinaigre qu'il a jugées convenables, qui en a mis en évaporation sur les bords & aux environs, autant qu'il en a voulu, a été délaissée après quelques heures de travail " parce qu'on a pensé qu'il seroit " inutile de le continuer davantage, puisque " la fosse étant bonne, il n'y avoit pas de méphitisme à détruire. Alors Mr. Janin avoit employé 18 pintes de vinaigre. Jusques-là on n'avoit pu juger de l'effet de ce moien, que relativement à l'odeur de latrine, qui n'avoit été que foiblement enlevée dans le voisinage de la fosse, & qui subsistoit dans la maison & dans les environs. La fosse, en cet état, fut abandonnée aux ouvriers des ventilateurs, qui l'ont vidée par leurs moïens ordinaires sans inconvéniens ". La 2<sup>e</sup> expérience a été faite le 23 Mars en présence des mêmes personnes, sur une fosse regardée comme *mauvaise*, c'est-à-dire, capable de causer des exhalaisons méphitiques, toujours pernicieuses, quelquefois mortelles. Il en est résulté que, malgré tous les moïens pris par Mr. Janin, à qui l'on avoit également livré cette fosse pour en disposer à son gré, dès que la 27 *tinette* (vaisseau ainsi appelé dans lequel on verse la vanne ou matière liquide) fut remplie, un ouvrier qui

avoit laiffé tomber fon feau dans la foffe, & qui y defcendit pour le ramaffer, chancela bientôt fur l'échelle, tomba dans la foffe, & lorsqu'on l'en retira, on ne put le rappeler à la vie; ce qui ne peut être que l'effet de la vapeur meurtriere de cette foffe. Un fecond ouvrier, qu'on defcendit avec une corde pour aller au fecours de fon camarade, fut bientôt frappé d'afphyxie. On le retira avec beaucoup de peine; il étoit fans pouls, fans refpiration & fans mouvement apparent; mais on a été affez heureux pour le rappeler à la vie au bout de 20 minutes. Un troifieme ouvrier qui, après avoir été lié, defcendit dans la foffe, perdit auffi bientôt connoiffance: mais dès qu'on l'eut remonté, il ne tarda pas à fe remettre. Enfin un quatrieme ouvrier fe fentit d'abord incommodé; mais s'étant remis, il voulut defcendre une feconde fois, & il parvint à retirer celui qui étoit tombé dans la foffe. Plusieus des commiffaires & d'autres perfonnes ont été très-incommodés, & ont éprouvé plus ou moins longtems & plus ou moins fortement une partie des fymptômes occafionnés par les vapeurs dangereufes des foffes d'aifance. Quelques-uns même ont eu bien de la peine à fe rétablir. On ajoute à la fin de cette brochure que « ce » détail n'eft, pour ainfi dire, que provifoire, » & feulement en attendant que l'une & l'autre compagnie ( l'académie des fciences & la fociété de médecine ) communiquent à Sa Majesté, & , fi elle l'ordonne, au public, un rapport plus circonftancié, avec les réflexions & les obfervations auxquelles ces expériences ont donné lieu ». D'après ces deux expériences, il paroît donc décidé que le vinaigre n'a aucune efficacité pour détruire les vapeurs mortelles des foffes d'aifance. »



Malgré le desir sincere que j'ai d'obliger des litterateurs estimables en plaçant dans le journal les pieces qu'ils m'adressent à cette fin, je suis dans l'impossibilité absolue de le faire, quand ces pieces sont relatives à quelques différens avec d'autres auteurs ou avec quelques périodistes. En publiant leur apologie, je me mettrois dans le cas de devoir combattre pour eux, ou du moins de faire du journal un champ où les contendans déploieroiént librement leurs forces. Ce qui est absolument incompatible d'un côté avec mes occupations, & de l'autre avec la nature & le but du journal. — Je dois derechef prier, qu'on me dispense de repondre aux lettres; ce devoir d'honnêteté & de politesse auquel je me rendrois bien volontiers, n'est point pour moi dans l'ordre des choses possibles.

Le mot du Logogriphe françois est le *Calcul*: où l'on trouve *Luc, cal, lac.*

Celui du latin est *Hortus*, dans lequel on trouve *Hus, rus, torus, ortus.*

**M** On mérite se borne à fort peu de paroles,  
 Semblables la plupart, aux vaines fariboles.  
 Je ne suis pas du goût des esprits délicats:  
 Si j'ai quelque crédit, souvent c'est chez les faits.  
 Je suis bien différent dans l'écriture sainte,  
 Où j'instruis un chacun sans aigreur & sans feinte.  
 Mes conseils, inspirés au plus sage des Rois,  
 Sont toutes vérités, sont d'immuables loix.  
 Chaque trait y dévoile une sainte maxime,  
 Et prescrit à tout homme un excellent régime.

NOUVELLES



## NOUVELLES POLITIQUES.

### R U S S I E.

**P**ETERSBOURG (le 30 *Avril.*) La cour a pris un deuil de 8 jours à l'occasion de la mort de la princesse Sophie de France, tante du Roi T. C. — L'Impératrice vient de nommer conseiller de la chancellerie avec rang de colonel M<sup>r</sup>. Pierre de Malzow, son secrétaire de légation à la cour de Prusse, où il continuera de faire les mêmes fonctions. — En conséquence d'un ordre suprême, adressé au sénat dirigeant, il est recommandé de prendre connoissance de tous les étrangers qui viennent en Russie & de leur permettre de s'y établir au cas qu'ils le desirent.

M<sup>r</sup>. de Bibikow, un des aides-de-camp de S. M., fut arrêté le 22 au soir. On ignore jusqu'à présent ce qui a pu lui attirer sa disgrâce: en attendant on le traite comme prisonnier d'état, & l'on assure que l'inquisiteur secret Tschiskow lui a déjà fait subir plusieurs interrogatoires.

Un courier, chargé des dépêches de M<sup>r</sup>. Simolin, notre ministre à Londres, est arrivé ici hier, apportant les conditions fondées sur le traité de 1674 entre la Grande-Bretagne & les Provinces-unies, auxquelles ce dernier

Etat pourroit faire la paix avec le premier sous la garantie de notre Souveraine.

## TURQUIE.

CONSTANTINOPLE ( le 30 *Avril.* )

On apprend de Belgrade que tout y est dans la plus grande confusion. On se flattoit que la tranquillité y seroit rétablie à l'arrivée d'un nouveau bacha , dont la sévérité sembloit devoir contenir les mutins. Cependant le parti de Hallil continuoit à y exercer beaucoup de cruautés : surquoi on avoit appelé du secours. Ce boute-feu qui en eut connoissance le 8 Avril , fit sortir aussi-tôt de la forteresse 200 hommes pour aller à la rencontre de Hagi-Mufta qui venoit avec un nombre considérable de troupes , mettre les habitans de la Servie à couvert de ses vexations. A peine ce corps fut-il arrivé à Oftruniza , endroit voisin de Belgrade , que l'impatient Hallil , sans prendre information sur le nombre des troupes qui montoient à 5000 hommes & qui avoient sçu se cacher habilement , s'avança & donna dans le piège ; les 200 hommes furent tous sabrés sur la place : on vit quantité de cadavres jettés sur la rive où ils flottoient. On fait monter à 500 hommes le nombre de ceux qui dans cette scène sanglante furent tués dans la ville , où les gens de Hagi-Mufta pillèrent 80 maisons. Le frere de Hallil , son compagnon le plus fidele , fut aussi la victime de sa témérité & on ne retrouve plus Hallil ;

15. Juin 1782.

265

plusieurs pensent qu'il se tient caché: le Mufti même a pris la fuite & le chef des Janissaires a été arrêté. Nos derniers avis de Belgrade mandent que la haute & basse forteresse étoient encore fermées le 12, & que tous les canons étoient braqués: on est curieux de savoir la fin de cette sanglante affaire.

Il est arrivé à Traunick un Tartare avec l'ordre du Grand-Seigneur au bacha de la province de Bosnie d'envoier à Constantinople tous les vieux canons pour être refondus, en ajoutant qu'il en recevroit d'autres, qui feroient plus en état de servir. On s'est d'abord allarmé; mais on fait à n'en plus douter que cet ordre n'a rien de relatif à une rupture; que les différens survenus entre la Porte & la Russie sont raccommodés & que c'est aux sages négociations de Mr. le baron de Herbert, internonce de la cour de Vienne près de la Porte, que nous devons cette tranquillité qui regne en Bosnie. Les Musulmans n'étant guere inclinés à la guerre connoissent peut-être mieux que les autres nations les avantages de la paix. Aussi ont-ils bien perdu de cet esprit guerrier qu'on leur prêtoit, lorsqu'on les appelloit encore Sarrafins. Dans ces tems reculés il étoit plus aisé d'être vaillant, d'autant que des bras vigoureux & des épées tranchantes décidoient du sort des combats; mais comme depuis l'invention du canon, un homme foible commande avec autant d'avantage que l'homme le plus robuste, un pere de famille, qui

a 5 à 6 femmes & nombre d'enfans à nourrir, ne souhaite rien moins que la guerre. (a)

## ESPAGNE.

MADRID (le 10 Mai.) Les préparatifs qui se font pour le siège de Gibraltar sont des plus formidables; il se fait de tous côtés tant par mer que par terre des transports considérables d'artillerie & de munitions de guerre pour le camp de Saint-Roch; & il part journellement des troupes pour la même destination. M<sup>r</sup>. d'Arçon, ingénieur françois, & qui a inventé de nouvelles batteries flottantes, est retourné au camp, après avoir eu ici pendant quelques jours des conférences avec les ministres du Roi. L'on assure que ces nouvelles batteries, en faisant un effet terrible, produiront un succès désiré; elles sont construites de manière que les boulets & les bombes n'y pourront causer aucun dommage, tandis qu'elles feront un feu si furieux & si destructif que les alliés ne pourront y résister.

---

(a) Si les Turcs sont de cet avis, tous les soi-disans Chrétiens ne le sont pas. Depuis que la population a exalté toutes les têtes, il faut bien accréditer les moyens de nous en délivrer, lorsqu'elle devient excessive. Pour cela il n'y a rien de mieux que la guerre. Aussi le bon abbé Jérusalem, si célèbre aujourd'hui parmi les docteurs protestans, nous apprend-t-il bien sérieusement, que la guerre est destinée par la Providence à dévorer le superflu de la race humaine.

15. Juin 1782.

267

Mr. de Guichen est rentré de sa croisière sur l'isle Madere, le 46<sup>e</sup>. jour de son départ. Il avoit été dans ces parages pour y surprendre un convoi anglois escorté par 5 vaisseaux de guerre qu'il n'a pas rencontré. Mr. de Guichen a pris 6 bâtimens marchands, évalués environ 400 mille piaftres; 5 sont entrés dans la rade, le 6<sup>e</sup>. coulant bas d'eau, a été escorté par le St. Paul, vaisseau de ligne, qui est aussi rentré avec sa prise. Il y a actuellement dans notre rade 35 vaisseaux de ligne sans compter les 5 de Mr. de Guichen. Ils sont tous de l'eau & des vivres, les uns pour retourner en croisière, les autres pour aller couvrir le siège de Gibraltar. Les principaux constructeurs de ce port sont partis pour Algéiras: ils y conduisent tous les calats dont ils ont besoin pour les bâtimens qui doivent être doublés; ce qui avancera beaucoup les travaux déjà commencés. On assure que D. Barcelo a obtenu le commandement des forces de mer du blocus de Gibraltar, & qu'il a été élevé au grade de lieutenant-général.

Les nouvelles du camp de St. Roch vont jusqu'au 23 Avril, & portent ce qui suit:

Le 17 Avril. Ce soir, il est entré à Algéiras un de nos croiseurs postés à Tanger avec un paquebot suédois, qui paroïssoit destiné pour Gibraltar. Ce jour-là nous avons eu aux travaux de la ligne un soldat mort & deux blessés légèrement. La nuit on a continué ceux qui se font entre les batteries de St. Martin & de St. Pascal; & nous avons eu trois blessés, dont l'un mortellement. Les 18 & 19 Avril. L'on a poursuivi sans perte

les ouvrages commencés. Le 20 Avril. Dès que le jour commença à paroître, l'on signala de la Tour à la Pointe-Carnero un bâtiment ennemi; & le même signal fut répété jusqu'à 7 heures du matin, lorsqu'on vit paroître une frégate angloise. Deux de nos chebecs, qui étoient de garde à la Pointe, ne purent malheureusement mettre au large que lorsque la frégate avoit déjà gagné le milieu de la baie. Les chaloupes-canonnières mouilloient alors au Rio-Palmones; & avant qu'elles fortiffent avec d'autres bâtimens d'Algésires, la frégate angloise avoit jetté l'ancre dans le port. L'on a observé ces jours-ci, que les Anglois ont fait différens essais avec une des chaloupes-canonnières neuves, qui leur ont été apportées d'Angleterre, & qu'ils ont armée d'un canon, puisqu'on les a vu fortir avec elle & rentrer au mouillage. Le même jour, le tems s'étant éclairci, l'on reconnut vis-à-vis du Pegnon 5 de nos vaisseaux de guerre & une frégate, qui avoient été en croisière dans le Détroit, mais que la violence du vent en avoit éloignés. S'ils étoient venus peu d'heures plutôt, la frégate angloise n'auroit pas gagné si aisément la baie de Gibraltar. La nuit l'on continua les travaux comme de coutume; & nous eumes un homme tué & deux blessés légèrement. Le 21 Avril. Au matin l'on aperçut encore notre escadre, mais le soir on la perdit de vue; de sorte que l'on suppose qu'elle s'est rendue à Malaga. Le 22, il ne s'est passé rien de particulier. Nous avons eu un canonnier tué & trois blessés, dont un grièvement. Le 23. L'on apprend, qu'une partie des troupes de Mahon est déjà arrivée à Malaga, pour venir renforcer notre camp.

## I T A L I E.

R O M E ( le 12 Mai. ) L'arrivée du Pape à Venise pouvant être reculée jusqu'au

15. *Juin* 1782.

269

16 de ce mois, le gouvernement y a jugé à propos de différer jusqu'au lundi de la Pentecôte la cérémonie des épousailles du Doge avec la mer adriatique, laquelle auroit dû se faire le jour de l'Ascension.

Le souverain Pontife n'est attendu que vers la mi-Juin; & le lundi suivant, Sa Sainteté tiendra un consistoire, dans lequel elle notifiera au Sacré-College quelle a été l'issue de son voyage. On dit, que lors de son séjour à Vienne, le St. Pere expédia, à la réquisition du Grand-Duc de Toscane, un bref portant suppression de 17 couvents dans l'Etat de Sienne.

Il a paru depuis quelques jours entre la plage de Saint - Severe & l'endroit dit les petits-écueils, une demi-galiothe algérienne qui à peu de distance de Civita-Vecchia s'est emparée d'un bâtiment genois, aux ordres du patron Grasso, qui avoit chargé dans ce port pour le compte du sieur Venturi, capitaine d'un navire mahonnois, 150 caisses d'étain, du sucre, du café & autres marchandises, & principalement 15 caisses d'effets de valeur, pour les transporter à Naples. Ce capitaine s'est sauvé dans l'esquif avec tout l'équipage, qui peu de tems après est entré dans le port de Civita - Vecchia. La galiothe algérienne après avoir fait cette prise, s'est encore emparée dans les mêmes eaux d'un autre navire genois commandé par le capitaine Otero avec une cargaison de 1300 mesures de grain pris à Girgenti en Sicile, destinée pour la ville de Genes. Le capitaine &

l'équipage se sont aussi sauvés dans la chaloupe, & se sont réfugiés dans le même port de Civita-Vecchia; les Algériens ont amariné leurs prises, & ont fait voile vers l'Afrique.

NAPLES ( le 7 Mai. ) Le Roi a fait à la Reine un présent de 25 mille ducats à l'occasion de ses couches. Le 4, fête de la translation du sang de St. Janvier, protecteur de cette ville, la liquéfaction s'en est faite comme à l'ordinaire, en approchant de son chef les phioles qui en sont remplies.

Il a été arrêté un plan pour l'entretien de la route royale qui conduit de cette ville à Rome, & les travaux en ont été répartis dans les différentes communautés qui se trouvent sur cette route. On en a fait monter le prix à 24 mille ducats, qui seront employés à cet objet sur le pied de 8 mille ducats par an.

On a appris de la petite ville d'Ortona, dans l'Abruzze-citérieure, que le 25 Février à environ cinq heures du soir, dans presque toute l'étendue de la ville qui regarde la mer, plusieurs fabriques & bâtimens parurent ébranlés dans leurs fondemens, & qu'à trois heures de la nuit suivante, une colline chargée d'arbres n'offrir tout-à-coup qu'un gouffre effrayant. Un terrain couvert de neige se précipita rapidement dans la mer, & y forma une longue péninsule de trois cents pieds environ de longueur & de 1200 de largeur. Ce qu'il y a eu de plus étonnant, c'est que cette terre entraînée avec la plus grande violence vers les rivages & à travers les écueils qui les bordent, y fit élever l'eau à plus de sept brasses au-dessus du niveau de la mer. La

colline, au haut de laquelle est située cette malheureuse ville, est détruite à un tel point, qu'on ne peut sans effroi considérer des fenêtres des maisons la profondeur de l'abyme ; ce qui paroît rester encore en entier, menacé de tomber d'un moment à l'autre dans le gouffre, puisque l'appui de ces maisons se trouve excavé, sans qu'on puisse en assurer les fondemens par quelques murs ou piliers. Les habitans de la ville emportent leurs effets les plus précieux, les mères chargées de leurs enfans, les impotens même, tout fuit un séjour qu'il ne sera plus possible d'habiter, & où une plus longue demeure leur feroit courir le risque de la vie.

MILAN ( le 10 Mai. ) Sa M. l'Empereur a accordé à son ministre plénipotentiaire le comte de Firmian la charge de commissaire impérial en Italie, dont jouissoit le prince de Kevenhuller ; lui enjoignant de continuer l'exercice de ses autres emplois, & d'en recevoir tous les émolumens.

Par ordre suprême on a accordé une prolongation de deux mois à tous les religieux & religieuses de cet Etat, qui dans le terme de trois mois devoient quitter leurs couvens ou communautés & se retirer dans d'autres maisons en conséquence des ordonnances précédentes. Et M<sup>r</sup>. notre archevêque a obtenu du Pape la permission de relever de leurs vœux tous les individus des couvens supprimés, qui voudront vivre en séculiers.

MALTE ( le 30 Avril. ) Le 29 du mois dernier, dans un conseil d'état extraordinaire

ordinaire , on a lu le plan de fondation d'une nouvelle langue que propose l'Electeur de Baviere , & qui a été apporté ici par M<sup>r</sup>. Minucci , ambassadeur de S. A. E. Les commissaires nommés pour examiner ce plan & pour en rendre compte , sont Mrs. les baillis de Souza , Vincentini , de Belmont , & de Flaxelander. On ne doute pas que cette affaire n'ait tout le succès que desire l'Electeur de Baviere , & dans ce cas , cette nouvelle langue remplacera celle d'Angleterre.

Le Grand-Maitre vient de conférer , de grace magistrale , la commanderie de Jalez , dépendante du grand prieuré de St. Gilles , au bailli de Suffren , général actuel des galeres de la religion , avec 1200 livres de pension en faveur du commandant de Suffren St. Tropez , son frere. Celui-ci , en l'absence du bailli , commande l'escadre de nos galeres , en qualité de capitaine de pavillon.

## A L L E M A G N E.

**VIENNE** ( *le 15 Mai.* ) Mgr. le Duc regnant de Wurtemberg-Stuttgart arriva le 5 de ce mois en cette capitale sous le nom de comte d'Aurach. Le 6 , S. A. Sér. alla chez l'Empereur & chez Mgr. l'Archiduc Maximilien , qui l'après-midi se rendit chez M<sup>r</sup>. le comte d'Aurach. S. M. Impériale s'y rendit aussi vers le soir ; mais il n'étoit pas chez lui , il étoit allé faire visite à quelques personnes de la premiere noblesse. Le 9 , il fit une seconde visite à S. M. l'Empereur. Il

5. Juin 1752.

273

a paru successivement aux assemblées chez le prince de Collorédo, vice-chancelier de l'Empire, & il a honoré de sa visite quelques ministres étrangers, ainsi que plusieurs personnes de la noblesse. Le 11, il alla voir le château de Schoenbrunn & revint dîner chez le prince de Kaunitz-Rittberg, chancelier de cour & d'état. Le 13, il passa à Neustadt pour y observer l'institut célèbre de l'école militaire &c.

On parle de beaucoup de changemens dans diverses parties de finance : à l'expiration du bail des Juifs pour le tabac, cet objet sera mis, dit-on, en régie au compte du Souverain, qui par une diminution du prix, fera jouir ses sujets du profit que les fermiers retiroient. Les droits de douane qui ont été perçus jusqu'ici pour S. M, seront mis en ferme à l'exception de plusieurs articles sur lesquels les droits seront supprimés, pour l'avantage du commerce. Le nombre des employés à ces perceptions sera considérablement diminué. — L'Empereur a établi une caisse pour les biens des couvens qui ont été abolis ou qui pourront l'être dans la suite, & l'a mise sous la direction de plusieurs ecclésiastiques. L'emploi de ces biens n'aura pour objet que l'avantage de la religion. La vente des vins des chartreuses de Mauerbach & de Goming a produit 70,000 florins.

Il n'est plus douteux que l'Empereur ne soit déterminé à faire démolir les places fortes de sa domination; mais il en excepte celles de Vienne, d'Olmütz, de Brünn, de

Prague, d'Egra, de Kœnigsgræts, de Thérésienstadt, de Braunau, de Brody, de Zamosc, de Bude, Munkács, Arad, de Carlsbourg, de Dewa, de Temeswar, de Méadia, Esseck, de Peterwaradin, Gradisca, Carlsstadt, de Kufitein, Mantoue, Castellazzo, de Luxembourg & d'Anvers.

On apprend de la Croatie, qu'on y est à la veille d'une grande entreprise pour cette province, laquelle fera aussi avantageuse au pais qu'honorable à celui qui l'a formée. Le baron de Taufferer a demandé à la cour de Vienne la permission d'ouvrir un commerce de bois de construction pour Constantinople. Ce bois chargé en Croatie passeroit de la Save dans le Danube, & de-là par la mer noire pour la capitale de l'empire ottoman. Il est à présumer que la Haute-Hongrie féconde en forêts, seconderoit cette nouvelle branche de commerce, & suivroit même un tel exemple, puisqu'elle a l'avantage de faire passer son bois sur la Wagg jusqu'à Comore & de-là sur le Danube. Un pareil commerce dont le succès n'est pas douteux, feroit mieux sentir aux habitans la valeur du bois que l'on prisoit si peu.

Il est mort dans le comitat de Weiffembourg, ou Albe-Julie deux hommes qui se ressembloient parfaitement : nés le même jour, ils tombèrent malades & moururent le même jour. La comtesse de Czekelick, Dame de Tibor, les a fait déposer dans un même tombeau.

\* Extrait du courier du Bas-Rhin. N°. 43. p. 351.

„ Notre amour pour la vérité, & notre

15. Juin 1782.

275

„ respect particulier pour le souverain Pon-  
„ tife , pour sa dignité éminente de Chef de  
„ l'Eglise catholique & pour les qualités ai-  
„ mables de son esprit & de son cœur , exi-  
„ gent de nous que nous rétractons ici  
„ quelques faussetés qu'on s'est plu à répan-  
„ dre dans le public au sujet du voiage &  
„ du séjour de S. S. à Vienne. Ces remarques  
„ nous ont été fournies par une personne  
„ très-respectable qui est sur les lieux , qui  
„ a approché souvent le St. Pere , & qui a  
„ été par conséquent à portée de connoître  
„ la vérité des faits. „

„ *Personne* , dit le garant que nous citons ,  
„ *n'a pu ignorer à Vienne combien de monde*  
„ *alloit chez le St. Pere ; & l'assertion , des*  
„ *portes condamnées pour ne laisser qu'une*  
„ *seule entrée , est aussi fausse , que celle de la*  
„ *garde , commandée par un lieutenant des pré-*  
„ *vôts , est indécente. „*

„ *Il est également faux que le cortège ait ja-*  
\* *mais été accompagné par le guet. „*

„ *Tout le monde a rendu justice au désinté-*  
„ *ressement du St. Pere ; & la prétendue pen-*  
„ *sion qu'il a acceptée par mois & pour sa vie*  
„ *est purement gratuite de la part de quelques*  
„ *correspondans mal-instruits ou de mauvaise*  
„ *foi. „*

„ *Il est tout aussi faux qu'il ait été offert au St.*  
„ *Pere & qu'il ait accepté une croix de 200,000*  
„ *florens (a) , ni aucun présent quelconque , ni*

---

(a) Nous avons aussi parlé de ce don d'a-  
près les récits les plus circonstanciés & qui  
paroissent ne se prêter à aucun doute ( 15  
Mai , p. 126 ). Un prélat respectable & très-  
bien

„ même le diplôme de prince de l'Empire pour  
 „ son neveu. „ (b)

„ Les cardinaux Firmian & Bathiani n'ont  
 „ rien dû paier pour recevoir le chapeau de  
 „ cardinal; & on défie qui que ce soit de dire  
 „ le contraire. „

„ Quant aux requêtes, le St. Pere en a reçu  
 „ publiquement des centaines. „

„ Nous favons bon gré à la personne qui  
 „ a bien voulu nous mettre à même de dé-  
 „ truire des faussetés, que nous avons mal-  
 „ heureusement contribué à répandre; & nous  
 „ attendons de ceux de nos confreres qui au-  
 „ roient puisé à la même source, qu'ils ren-  
 „ dront hommage à la vérité avec le même  
 „ empressement & la même docilité que nous,  
 „ en se rétractant également. „

Extrait d'une lettre d'Ausbourg du 7 Mai.

*Sa Sainteté arrivée sur le territoire d'Ausbourg le 2 de ce mois, y trouva Son Altesse Electorale qui l'attendoit dans une voiture de gala. Sa Sainteté se plaça au fond, l'Electeur vis-à-vis. Elle s'approcha ainsi de la ville, escortée d'une cavalerie nombreuse tant de troupes réglées que de bourgeois que la ville avoit fait habiller en uniforme, accompagnée d'un peuple infini. Le tems étoit des plus beaux. A l'entrée de la ville étoit tout le clergé sécalier & régulier, qui après avoir reçu la bénédiction du Pontife, marcha dans le plus bel ordre & avec beaucoup*

bien instruit, vient de nous assurer que rien n'est plus parfaitement faux.

(b) Ce diplôme a été offiert, mais le St. Pere ne l'a point accepté pour des raisons que S. M. a agréées. *Dern. Journ. p. 195*

15. Juin 1782.

277

soup de modestie au devant du carrosse chantant des hymnes & des pseaumes au son de toutes les cloches des églises catholiques & au bruit de l'artillerie des remparts. Le St. Pere fut conduit à la cathédrale où le Te Deum fut chanté, après lequel il donna la bénédiction. Nos illustres à seize quartiers porterent le dais sur lui. Tout cela se passa parfaitement bien & graces à Dieu sans le moindre accident.

Le vendredi 3 Mai, le St. Pere dit la Messe à la cathédrale, à l'issue de laquelle il admit les Dames dans la sacristie & lui baisa la main ou plutôt le gant de laine qu'il porte. Sa préparation à la Messe est toujours d'une petite demi-heure & la Messe qu'il célèbre avec une piété extraordinaire est d'environ 35 minutes, après quoi il entend encore la Messe de son confesseur en action de graces. Le reste du jour se passa à donner des audiences & des bénédictions au peuple; il reçut aussi ce jour-là de la part de la ville les présens qu'on a coutume de faire aux Empereurs. Remarquez que la ville & le magistrat sont moitié protestans; le syndic qui le harangua l'appelloit Sanctissime Pater, Potentissime Princeps. Le Pape y répondit pendant près d'un quart d'heure ex abrupto avec tant de présence d'esprit, de justesse & d'éloquence que chacun en resta stupéfait. Le samedi 4 Mai, le St. Pere dit la Messe dans l'église de St. Ulric, & alla prier long-tems sur le tombeau du St. Evêque, le premier qui ait été solennellement canonisé

nisé. De-là il alla visiter la bibliothèque de la ville où il fut encore harangué par un député du magistrat ; puis vint le bibliothécaire luthérien , recteur du gymnase , qui se mit à genoux devant lui , & lui fit un compliment qui ressembloit à une profession de foi catholique , de sorte que je craignois que les régens & prédicans ne l'assommassent à coup d'in-folio. Il appelloit le Pape entr'autres *Successorem divi Petri Apostolorum Principis , universæ Ecclesiæ Christianæ Caput supremum , Christi in terris Vicarium* (a). Le Pape montra en cette occasion

(a) Tout le compliment de Mr. Mertens a quelque chose de remarquable. On le lira avec plaisir quoiqu'écrit d'un style verbiageur & embarrassé , qui sent l'éloquence teutonico-predicantico-protéstante. *O me felicem terque quaterque beatum ! cui Pontificem maximum Pium VI , delicias generis humani , Patrem Sanctissimum , summum Religionis Christianæ antesignanum , ad tollenda mortalium incommoda natum , felici sydere urbe nostrâ transeuntem , intimis medullis commoto , intueri , & pedes illius sanctissimos osculabundo bibliothecæ augustanæ templum reserare contigit.*

*Permagnum concilias Beatissime Pater hæc tuâ salutatione clementissimâ splendorem rebus nostris , de qua salutatione prædicanda nulla unquam conticescet posteritas. Intellego , Beatissime Pater , intelligo muneris mei gravitatem , quod te presente summo litterarum & artium tutelari genio administrem & tractem. Sed minus infeliciter aggredi solet ardua , qui & libenter adgreditur , & suscepti negotii pondus haud ignorat. Quis enim non metuat eum oratione compellere , qui quanto mortales ceteris animantibus antecellunt,*

occasion combien il étoit cannoisseur en fait de bibliographie, histoire, antiquité &c. Le reste du jour comme la veille. Le Pape ne mange qu'une fois & c'est à 5 heures du soir. En voïage quelque fois beaucoup plus tard, c'est-à-dire, à 9 ou 10 heures; jusques-là il reste à jeun; il mange toujours seul. Dimanche 5 Mai, jour de St. Pie V, fut un jour à jamais mémorable pour la cathédrale d'Ausbourg. Le Pape assista pontificalement à la Grand'Messe chantée par l'Electeur. La fonction se fit précisément comme à Rome. En venant de la chapelle où il s'habilla, & en y retournant le Pape avoit la tiare en tête; c'étoit la chose du monde la plus auguste. Personne qui ne se soit senti attendri, édifié, &c. Après la Grand'Messe le Pape donna encore la bénédiction.

*tanto ipse mortales universos & majestate & pietate in Deum superat, & inter homines prorsus ecclesie quoddam agit numen?*

*Atamen singularis quedam nature tue & incredibilis humanitas divinius tibi data, qua quidem illam ipsam superas magnitudinem tuam, qua superas & magnos, non solum publica totius orbis voce predicata, verum etiam ipsa, quod ajunt, fronte, totoque corporis habitu relucens, mihi tantum addit fiducia, ut nec ipse infima sortis homuncio dubitem, bibliothecæ nostræ cymelia & libros rariores oculis tuis subicere acutissimis.*

*Sanctitatem verò tuam universæ reipublicæ christiænæ quàm diutissime servet incolumem, semperque felicibus incrementis in majus provehat idem, qui te donavit orbi terrarum Jesus Christus ter Optimus, Maximus. Dixi.*

II. Part.

diction & l'absolution générale au peuple sur  
 le balcon de la résidence épiscopale qui donne  
 sur une place immense, mais qui ne put  
 contenir la moitié du peuple accouru de toute  
 part. Le Pape avoit encore la tiare en tête.  
 Lorsqu'il parut sur le balcon, ces 50, peut-  
 être 70 mille hommes firent un profond si-  
 lence. Le Pape chanta les prières d'usage.  
 Le chapitre de la cathédrale, les pré-  
 lats & les évêques qui étoient avec lui sur  
 le balcon, répondoient; les larmes de joie,  
 de componction, d'édification étoient dans  
 tous les yeux: non, de ma vie je n'ai  
 rien vu de plus touchant. Une demi-heure  
 après la fonction, j'ai vu encore de bonnes  
 gens à genoux sur la place, les yeux tournés  
 & les mains élevées vers le balcon d'où Sa  
 Sainteté leur avoit donné sa bénédiction.  
 Tous les curés, chanoines, séminaristes,  
 religieux, la noblesse, le militaire, la livrée,  
 que fais-je? tout le monde fut admis à lui  
 baiser la main, ce qui dura jusqu'à 3 ou  
 4 heures de suite. Le 6 Mai Sa Sainteté  
 partit d'Ausbourg, regrettée généralement  
 des grands & des petits, des Catholiques &  
 des Protestans. On ignore ici le résultat de  
 ses conférences avec S. M. Imp; mais on le  
 dit satisfaisant, & il est sûr que les deux Sou-  
 verains se sont quittés avec les expressions  
 de la plus vive & de la plus tendre amitié.  
 Dans tous les cas on ne peut qu'applaudir au  
 courage du Pontife qui a entrepris ce grand &  
 pénible voyage; & l'on ne doit pas lui savoir  
 peu de gré, d'avoir fait triompher la reli-  
 gion dans la pompe de ses cérémonies, d'avoir

15. Juin 1782.

281

déployé toute la majesté du Chef suprême de la religion par des actes éclatans & multipliés, d'avoir par sa conduite & les qualités admirables de son esprit & de son cœur, dissipé les préjugés des Protestans, confondu les calomnies des Philosophes, affermi les Catholiques dans leur foi, & rempli enfin à l'égard des évêques ses freres & ses coopérateurs ce grand devoir du successeur de St. Pierre: Confirma fratres tuos.

INSBRUCK, le 8 Mai. Le souverain Pontife arriva hier en cette ville vers les 11 heures du soir: tout le clergé séculier & régulier étoit allé à sa rencontre, précédé par une foule immense de peuple. Le régiment du comte Migazzi se trouvoit par-tout en parade sur le passage du St. Pere, qui vint descendre au palais impérial, où il fut reçu par S. A. R. Mde. l'Archiduchesse Marie-Elisabeth, sœur de l'Empereur, ainsi que par toute la noblesse du país. A son arrivée, il fut chanté un *Te Deum* dans la grande chapelle. Les cavaliers & dames furent admis à lui baiser la main: puis S. S. se retira dans les appartemens qui lui avoient été préparés; mais le lendemain matin, aiant donné sa bénédiction apostolique du haut du balcon à 7 ou 8 mille personnes qui s'y trouvoient rassemblées, ce vénérable Voïageur se remit en route, après avoir pris congé de S. A. R., & lui avoir témoigné le plus affectueusement sa reconnoissance pour toutes ses attentions.

*Extrait d'une lettre de Maïence du 16 Mai.*

Une société, soit-disante littéraire, qui s'est

établie depuis peu en cette ville avoit demandé & obtenu sans peine de l'abbé Raynal, la permission de faire faire son buste pour être placé dans la salle de ses assemblées ; mais le buste étant achevé, la société a reçu défense de l'Électeur, de donner à l'historien des Deux-Indes la place qu'on lui avoit destinée. Ce qu'on croit devoir être bien sensible pas seulement à nos gens dits de *lettrés*, mais aussi à l'abbé Raynal, sur-tout après la permission que celui-ci avoit gracieusement accordée.

GENÈVE ( le 20 Mai. ) Il vient d'arriver à Carouge un ingénieur avec des ordres de la cour de Turin pour le gouverneur de Chambéry, pour faire préparer dans cette dernière ville des logemens propres à recevoir des troupes, pour inspecter le local, fermer toute communication & jeter un pont sur l'Arve à Cièrne. Il est déjà arrivé un bataillon de la garnison d'Annecy ; un autre devoit arriver le lendemain de Chambéry ; 14 compagnies, chacune de cent grenadiers, étoient en marche du Piémont & devoient être jointes par deux autres & par la légion du campement, en traversant la Savoye. Toutes ces troupes seront sous les ordres de M<sup>r</sup>. le comte de Marmora, chevalier de l'Annonciade, grand-maître de la maison du Roi, ancien-vice-roi de Sardaigne & ci-devant ambassadeur à la cour de France, & destiné pour assister aux négociations, qui s'entameront pour calmer les troubles de Geneve. Tous ces mouvemens sont certainement dirigés pour effraier les représentans ou le parti

15. Juin 1782.

283

populaire. Ils ont déjà tenté des propositions d'accommodement ; mais les otages détenus aux Balances, conservent dans leur emprisonnement la fermeté la plus inflexible. Ils ont répondu que des prisonniers ne pouvoient rien écouter &c.

Les syndics viennent de recevoir la lettre suivante du louable canton de Berne.

« Fermes dans la résolution de ne pas reconnoître le gouvernement, établi dans votre ville, par la violence & à main armée, nous avons trouvé nécessaire d'en instruire nos bons & fideles sujets. Au cas que quelques-uns de nos sujets qui demeurent à Geneve, eussent été induits à prendre des engagements avec ceux qui y dominent aujourd'hui, nous regardons ces engagements comme nuls, sans effet obligatoire, & s'ils y persistoient, contraires aux devoirs de bons & loiaux sujets. Et quant à ceux qui seroient dans votre garnison, nous avons jugé convenable de les rappeler dès-à-présent. Ce que nous vous requérons, très-chers amis & confédérés, de faire favoir à tous ceux que cela peut concerner. Les magistrats arrêtés d'abord sont encore retenus en prison & même plus étroitement resserrés ; nous sommes dès-lors forcés à vous déclarer, très-chers amis & confédérés, d'une maniere plus précise encore que nous ne l'avons fait avec le louable canton de Zurich par notre lettre du 23 Avril dernier, que si l'on osoit user de violence ou attenter à leur vie, les auteurs & complices de cet attentat ne trouveroient jamais d'asyle dans le pais de notre domination & qu'ils y seroient, au contraire, comme par-tout ailleurs, saisis & livrés à la vengeance publique. Pour d'autant mieux assurer l'exécution des mesures que nous avons prises, & que nous pourrons prendre encore suivant que les circonstances l'exigeroient, nous envoions des troupes sur nos frontières,

tieres, ce dont nous avons cru vous devoir faire part : redoublez, pendant qu'il en est peut-être encore téms, tous vos efforts, très-chers amis & confédérés, auprès de vos concitoyens à qui nous vous requérons de faire savoir le contenu de notre lettre par la voie qui vous paroîtra la plus convenable, pour détruire cette illusion dangereuse, qui leur cache l'abyme où ils vont se perdre & avec eux leur patrie jadis si florissante. Faites-leur connoître qu'il n'y a qu'un prompt rétablissement du gouvernement légal, de l'ordre, de la sûreté & de la liberté publique, qui puisse encore sauver l'Etat, & lui faire retrouver de fideles alliés, prêts à employer leurs bons offices en faveur d'une république, au bonheur & à la prospérité de laquelle ils ont dès son origine pris l'intérêt le plus constant. Donné ce 10 Mai, 1782. "

*L'avoier, petit & grand-conséil de la ville de Berne.*

LAUSANNE ( le 13 Mai. ) D'après une lettre que M<sup>r</sup>. de Vergennes a reçue du canton de Zurich, le départ de M<sup>r</sup>. de Jaucourt qui doit commander les troupes françoises, destinées à marcher vers Geneve, a été différé. On dit que les cantons de Zurich & de Berne ont demandé au ministère de France certaines explications ; & l'on espere qu'à la faveur des négociations, qu'une affaire aussi délicate ne peut manquer d'occasionner, les braves, mais infortunés Genevois, trouveront moïen de terminer leurs disputes à l'amiable. — Au reste, la France ne renoncera pas au systême de générosité qu'elle a constamment suivi à l'égard des petites républiques qui l'entourent. C'est ce qui paroît assez clairement par la piece suivante.

15. Juin 1782.

285

*Lettre de son Excellence Monsieur le comte de Vergennes à Monsieur l'ambassadeur de France à Soleure.*

“ Le Roi a été très-sensible, Monsieur, à l'attention que les cantons de Zurich & de Berne ont eue de vous faire part de la lettre qu'ils ont écrite le 23 du mois dernier aux syndics de Geneve. Le motif de cette communication est fait pour être, à tous égards, agréable à S. M: certainement elle n'a pas cessé de prendre un intérêt véritable au sort de Geneve; &, dans le moment où cette république gémit sous l'oppression de quelques-uns de ses citoyens, S. M. devoit voir avec plaisir les deux louables cantons partager son indignation de cet attentat. Quoique les rapports qui subsistoient, eu égard à Geneve, entre le Roi & les cantons garans de l'édit de 1738, aient changé; la nature des choses indiquoit, que l'intérêt & la dignité de S. M. ne lui permettoient pas d'abandonner cette république, & qu'elle seroit bien aise de connoître la façon de penser des deux louables cantons sur l'anarchie dans laquelle Geneve est tombée. Messieurs de Zurich & de Berne ont fait, Monsieur, tout ce qui étoit en eux dans le premier moment: le Roi, applaudissant à cette démarche, doute beaucoup qu'elle produise aucun effet; parce que S. M. connoit tout l'empire que les auteurs de la sédition de Geneve conservent encore sur leurs concitoyens aveuglés, & sur les natifs dont ils ont fait les instrumens de leur ambition. ”

“ Mais l'empressement des deux cantons à faire connoître à S. M. ce qu'ils pensent de l'étrange révolution de Geneve, & leurs premiers efforts pour rétablir l'ordre dans cet Etat, demandent qu'elle avance de quelques jours la notification qu'elle comptoit de leur faire de ses desseins. C'est pour vous mettre en état de remplir, à cet égard, les intentions de S. M, qu'elle m'a ordonné, Monsieur,

sieur, de vous écrire cette lettre, dont vous ferez, quant à la forme, l'usage qui vous paroîtra le plus convenable, & dont le fonds doit être transmis exactement aux deux cantons. On ne peut plus se dissimuler, Monsieur, qu'il est impossible de ramener la paix dans Genève par la voie de la persuasion: si ceux qui ont renversé le gouvernement de cet Etat, ne sont pas tous enivrés des idées de la démocratie absolue, tous ont contribué à les faire triompher, tous suivront jusqu'au bout l'impulsion qui leur a été donnée, & la voix de la raison ne peut plus se faire entendre du plus grand nombre des habitans de cette ville. Les premiers pas à faire pour lui rendre sa tranquillité, sont de rétablir le gouvernement légitime, de tirer de l'oppression les victimes de la fureur des démagogues, & de mettre leurs satellites hors d'état de consolider la tyrannie. Le Roi a pris la résolution de tout employer pour parvenir à ce but. Je vous prie, Monsieur, d'en faire part aux deux cantons, en les assurant que S. M. ne fait aucune attention à ce qu'a eu de despectueux pour elle l'attentat de la faction représentante: elle n'y voit que la loi & la sûreté publique outragées & violées. »

« Vous voudrez bien, Monsieur, vous attacher à prouver que Genève ne peut plus être sauvée que par des mains puissantes: quant aux motifs qui déterminent S. M., elle est protectrice de Genève; elle est convaincue qu'il est impossible d'y rétablir la paix sans se mettre en état d'en imposer à ceux qui l'ont tant de fois troublée, & qui y exercent aujourd'hui le pouvoir le plus criminel. Enfin, elle croit que l'humanité & la saine politique exigent que Genève cesse d'être une école de fédition, dont les dogmes destructeurs infecteroient bientôt tout ce qui entoure cette ville. Le Roi pense, Monsieur, que ces motifs paroîtront dignes de sa justice & de son affection pour Genève & pour les cantons, à tous ceux qui sont capables d'apprécier ce

15. Juin 1782.

287

que ses sentimens lui prescrivent dans la circonstance actuelle. S. M. imposera silence aux autres, en donnant les déclarations les plus positives, qu'elle n'attaquera en rien l'indépendance de Geneve, & se bornera à appuier le gouvernement légitime, dès qu'une fois il aura recouvré l'autorité dont il a été dépouillé, & l'abandonnera à ses propres forces, lorsqu'il en aura de suffisantes."

" Pour convaincre davantage les canons de cette façon de penser, vous leur ferez connoître, Monsieur, le désir qu'a S. M. de les voir concourir avec elle à consolider la paix de Geneve, lorsque cette affaire sera à son point de maturité. Pacifier Geneve, y rétablir le gouvernement, le mettre à l'abri des chocs qu'il a éprouvés sept fois dans ce siècle, faire le bonheur de ceux même qui ont causé tant de maux, tel est le but de Sa Majesté: elle ne regrettera ni les soins, ni les dépenses pour l'atteindre; mais aussi, rien ne la détournera de cette salutaire entreprise: & elle est bien persuadée qu'aucunes des Puissances voisines, qui ne voudront ou ne pourront pas y coopérer, ne chercheront à y mettre obstacle: elle en a pour garans leur prudence & leur intérêt, sans parler des autres moyens par lesquels elle s'est assurée de leur confiance. C'est sur quoi vous ne pouvez trop insister auprès des deux louables canons. "

Verfailles, le 2 Mai 1782.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 25 Mai.) Le canon de la tour & du parc nous annonça, le 18 de ce mois, l'arrivée de nouvelles heureuses. Elles avoient été apportées par le lord Cranston, l'un des capitaines du vaisseau du Roi, le Formidable, & le capitaine Byron, de la frégate l'Andromaque. La gazette de la

cour en donna le même jour les détails de la manière suivante :

*Copie des dépêches de Sir G. B. Rodney, commandant en chef &c, datées à bord du Formidable, le 14 Avril.* “ Il a plu à Dieu, par sa divine providence, d'accorder aux armes de Sa Majesté, la victoire la plus complète sur la flotte de l'ennemi, commandée par le comte de Graffe, qui a été pris lui-même sur la Ville de Paris, avec 4 autres vaisseaux de son escadre, outre un sixième vaisseau qui a coulé bas pendant l'action. „

“ Cette victoire importante a été remportée, le 12 de ce mois, après une bataille qui a duré avec une furie continue depuis 7 heures du matin jusqu'à plus de 6 heures du soir, que le coucher du soleil y a mis fin. „

“ Les deux flottes ont considérablement souffert, mais c'est avec beaucoup de satisfaction que je puis assurer L. S, que quoique les mâts, les voiles, les agrès & les corps de navires de la flotte britannique soient endommagés, la perte des hommes a été cependant petite, eu égard à la durée de la bataille & à la chaleur de l'action qu'ils ont soutenue & dans laquelle les deux flottes ont regardé l'honneur de leur Roi & de leur patrie comme le plus essentiellement intéressé. „

“ Je puis me flatter que l'abondance des munitions navales dernièrement arrivées dans les Indes-occidentales, réparera promptement les dommages que la flotte de S. M. a soufferts

15. Juin 1782.

289

ferts... ( L'amiral Rodney fait ici l'éloge le plus complet de la bravoure des officiers & des équipages de sa flotte ; il rend à Sir Samuel Hood , au contre-amiral Drake , au comm. Affleck , à Sir Ch. Douglas & au lord Cranston le tribut de louanges dû à chacun d'eux ).

“ L'armée entière des ennemis, consistant en 5,500 hommes, étoit à bord de leurs vaisseaux de guerre. La destruction dut être prodigieuse parmi eux, car pendant la plus grande partie de l'action, chaque canon joua, & L. S. pourront juger du dégât qui a dû être fait, quand ils sauront que le Formidable a tiré près de 80 bordées... „

“ Puissé le pavillon britannique fleurir à jamais dans toutes les parties du globe ! Tel est le vœu le plus ardent de celui qui a l'honneur &c. „

*Etat des vaisseaux françois pris.*

La ville de Paris, 110 canons, aiant à bord		
durant l'engagement		1,300 hom.
Le Glorieux, 74 c. 750 h. d'équip.		150 sold.
Le César, 74 750		150
L'Hector, 74 750		150
L'Ardent, 64 650		100

1 vaisseau inconnu, coulé bas.

Voici la lettre de cet amiral à M<sup>r</sup>. Stephens, par laquelle il a rendu compte de ce qui s'étoit passé antérieurement à la journée du 12 Avril.

A bord du Formidable en mer, le 14 Avril 1782.

Monfieur,

“ Je dois vous prier d'avoir la bonté d'infor-

mer

mer les Seigneurs commissaires, que malgré la disposition, que j'avois faite, de la flotte du Roi sous mes ordres, laquelle fut stationnée au vent des isles françoises dans une ligne, qui s'étendoit de la latitude de la Desirade jusqu'à celle de St. Vincent, avec une ligne de frégates au vent, (comme les Seigneurs commissaires le verront par la disposition de la flotte, que j'ai l'honneur de mettre ci-incluse; disposition, que chaque officier de la flotte crut être telle, qu'il étoit impossible à tout convoi destiné pour les isles françoises de lui échapper,) & malgré la vigilance de tous les capitaines & officiers, l'ennemi trouva pourtant moyen d'échapper, en tournant la Desirade & en se glissant fort près sous la Guadeloupe & la Dominique; de sorte qu'il arriva sain & sauve dans la baie du Fort-Royal le 20 & le 21 Mars. "

" Sur l'avis qui me fut donné de cet événement malheureux, je crus de mon devoir de retourner à la baie du Gros-Islet de Ste. Lucie, que j'avois donnée pour rendez-vous aux navires munitionnaires, vivriers, & marchands destinés pour la Jamaïque. A mon arrivée dans cette baie l'on fit toute la hâte possible pour remettre la flotte en état, & embarquer des munitions & provisions de toute espece pour la flotte entiere pour cinq mois. Pendant tout ce tems l'on tint l'œil sur les mouvemens de la flotte françoise dans la baie du Fort-Royal, vu que je savois, que le comte de Grasse se hâteroit de remettre sa flotte en état, & feroit la premiere occasion pour se rendre à l'endroit de sa destination. "

" Le 5 Avril, je fus informé, que l'ennemi embarquoit ses troupes sur les vaisseaux de guerre; & j'en conclus, qu'il alloit faire voile en très-peu de jours. Le capitaine Byron, de l'Andromaque, officier actif, prompt, & diligent, veilla à ses mouvemens avec tant d'attention, que le 8 du courant à la pointe du jour il fit le signal, que l'ennemi portoit & portoit le cap au Nord-Ouest. Je fis à l'instant le signal de lever l'ancre; & aiant

15. Juin 1782.

291

reconnu les baies du Fort - Royal & de St. Pierre ; où il n'étoit point resté de vaisseaux ennemis, je fis le signal d'une chasse générale ; & avant la pointe du jour nous joignîmes l'ennemi sous la Dominique, où les deux flottes furent prises d'un calme, qui dura quelque tems. L'ennemi reçut le vent le premier & se porta vers la Guadeloupe : ma division de l'avant-garde, sous les ordres de ce brave officier, le contre-amiral Sir Samuel Hood, le reçut ensuite & suivit l'ennemi. A 9 heures celui-ci commença à canonner mon avant-garde, qui lui répondit avec la plus grande vivacité. Les vents foibles sous la Dominique ne permirent pas à une partie de la division du centre d'entrer en action avec l'arrière-garde ennemie avant onze heures & demie, & alors seulement au vaisseau, qui me suivoit dans la ligne de bataille. Les Seigneurs commissaires peuvent aisément s'imaginer, quelle mortification ce dut être pour 16 braves officiers, commandant les vaisseaux de l'arrière-garde, de ne pouvoir être que simples spectateurs d'une action, à laquelle il n'étoit pas en leur pouvoir de prendre part, étant détenus par les calmes sous la Dominique. La canonnade ennemie cessa à l'approche de mon arrière-garde ; mais non avant qu'elle n'eût fait un dommage considérable aux vaisseaux de l'avant-garde, & désemparé le Royal-Oak & le Montagu, ni avant que S. M. eût perdu un brave officier, savoir, le capitaine Bayne de l'Alfred, ainsi qu'un nombre d'officiers & de matelots, comme il est détaillé dans le rapport envoyé aux Seigneurs commissaires : mais telle fut la conduite ferme de Sir Samuel Hood & des vaisseaux de l'avant-garde, que l'ennemi reçut plus de dommage qu'il ne nous en causa. »

« La nuit du 9 Avril la flotte mit en panne pour réparer ses dommages. Le 10 elle continua de tourner au vent avec peu de voiles : la flotte ennemie continua d'en faire de même & eut toujours en son pouvoir d'engager le combat, qu'elle évita avec le plus grand

soin, faisant en sorte qu'il me fût impossible de la forcer dans la situation où elle étoit entre les Saintes & l'île de Dominique. Le 11 Avril, l'ennemi ayant considérablement gagné au vent, & une brise fraîche & continue s'étant levée, je fis le signal d'une chasse générale au vent, laquelle continua tout le jour. Au coucher du soleil, quelques-uns des vaisseaux le plus à l'avant s'étoient fort approchés d'un des vaisseaux ennemis, qui avoit reçu du dommage dans la dernière action; & ils s'en seroient emparés certainement, si le comte de Grasse ne fût arrivé sous le vent avec sa flotte entière pour le protéger; ce qui la conduisit si près de nous, que je me flattois qu'il me donneroit l'occasion d'entrer en engagement avec lui le lendemain. Dans cette vue je hissai le signal pour la forme, dans laquelle nous devons faire voile, & nous portames avec toute la flotte au Sud jusqu'à deux heures du matin. Alors nous virames vent devant; & à la pointe du jour j'eus le bonheur de trouver, que mes plus ardens souhaits alloient s'accomplir, vu que j'aurois en mon pouvoir de forcer l'ennemi à la bataille. Il ne fut pas perdu un seul moment pour mettre ce dessein à exécution. La conséquence a été telle que j'ai eu l'honneur de le représenter dans ma première lettre d'aujourd'hui; & je ne saurois dire davantage, sinon qu'on ne peut donner trop d'éloges aux braves officiers & équipages de la flotte, que j'ai eu l'honneur de commander. J'ai celui d'être &c.

( Signé ) G. B. Rodney.

Aux deux lettres officielles de Sir George Rodney nous ajouterons celle, qu'il a écrite à un ami particulier sur la victoire, qu'il venoit de remporter.

*A bord du Formidable en mer, le 25 Avril*  
1782.

*Mon cher Monsieur,*

*Je ne puis saisir qu'un seul moment pour*

15. Juin 1782.

293

vous féliciter sur l'importante victoire gagnée par les armes de S. M. sur de Grasse & sa flotte ; mais je dois avouer, que l'ennemi s'est bien battu & nous a disputé cette victoire avec tant de courage, que si le sort des deux nations eût dépendu de cet événement. Jamais flotte ne fut si maltraitée, ni tant de dégât causé parmi elle. Le Formidable tira 80 bordées, & toutes de près. Aucun vaisseau ne put résister à son feu, lorsqu'il passoit ; car il rendoit trois bordées pour une. Soiez sûr, que notre flotte n'a pas peu souffert dans sa mâture, ses voiles, & ses agrès : mais, comme vous nous avez en-voié une si grande quantité de munitions, elle sera bientôt réparée à la Jamaïque, où nous allons aussi vite que notre état délabré le permettra. La Jamaïque étoit certainement perdue, si cet événement heureux ne fût arrivé. Puissions-nous vivre pour voir notre Monarque triompher de tous ses ennemis ! Adieu, & soiez assuré que je suis &c.

( Signé )

G. B. Rodney.

L'amiral Rodney va être élevé à la pairie du royaume à l'occasion de ses succès : il a trouvé sur le vaisseau la Ville-de-Paris 12 caisses d'argent, destiné au paiement des troupes de la marine françoise : on s'attendoit à une seconde action entre les deux flottes. Cet amiral a fait passer un grand convoi de vivriers & navires marchands à la Jamaïque. Sur le chemin qu'il a pris pour s'y rendre il pourroit bien entamer l'escadre espagnole, si elle est partie de St. Domingue pour venir aussi du côté de la Jamaïque ; on regarde actuellement cette isle comme sauvée, depuis ce dernier avantage remporté par Sir Rodney.

L'amiral Kempenfelt aiant rempli le terme de sa croisiere sans avoir pu rencontrer de vaisseaux ennemis, est rentré à Portsmouth

avec son escadre , afin de prendre des vivres & des rafraîchissemens , & de se remettre en mer.

Le capitaine Ball , ci-devant du vaisseau de S. M. le Superbe , est arrivé dans la matinée du 16 courant , avec les dépêches du vice-amiral Sir Edward Hughes , chevalier de l'Ordre du Bain , & commandant en chef des vaisseaux de S. M. aux Indes-orientales , adressées à M<sup>r</sup>. Stephens , dont ce qui suit est extrait.

*Extrait d'une lettre du vice-amiral Sir Edward Hughes , à Mr. Stephens , datée à bord du Superbe dans la baie de Trinquemale le 15 Janvier 1782.*

J'ai eu l'honneur de vous adresser une lettre en date du 18 Octobre dernier , dans laquelle j'informois Leurs Seigneuries , que le major-général Sir Hector Munro , chevalier de l'Ordre du Bain , avoit été dépêché pour prendre le commandement des troupes de la compagnie dans le pais de Tanjaour , & pour coopérer avec l'escadre de S. M. sous mes ordres , dans l'attaque de Negapatan ; que j'espérois que nous pourrions réduire ce fort , quoique la garaison eût été renforcée par un gros détachement des troupes d'Hyder Aly , & que les fortifications eussent été considérablement augmentées par de nouveaux ouvrages : que certainement la saison étoit très avancée pour entreprendre des opérations militaires sur la côte & que le change des moussons n'étoit pas éloigné ; mais , que néanmoins considérant l'importance réelle dont est Negapatan sur la côte de la mer , le 21 Octobre , & le major-général Sir Hector Munro débarqua immédiatement du Superbe pour en prendre

le

le commandement ; le même jour tout le corps des marines de l'escadre , consistant en 443 hommes , y compris les officiers , débarquèrent & joignirent les troupes de la compagnie ; & le 22 un bataillon de matelots de l'escadre , consistant en 827 avec les officiers , fut également débarqué ; le tout sous les ordres du cap. Thomas Mackenzie , du vaisseau de S. M. l'Active , du cap. M. Coy , de l'Exeter , & du cap. Henry Reynolds , du brûlot la Combustion ; il leur étoit enjoint de coopérer , en tout ce qui dépendroit d'eux , avec le major-général Sir Hector Munro , dans toutes les mesures tendantes à l'attaque de cette place : en même tems la grosse artillerie pour l'attaque , consistant en 4. pieces de 18 liv. & 2 de 12 ( de fer ) tirées des navires de transport , avec 12 de 18 liv. prises sur les vaisseaux de l'escadre , 2 mortiers de 4 & de 5 pouces & demi avec leurs affuts , une quantité proportionnée de boulets , bombes , poudre & toutes autres munitions nécessaires furent mises à terre au travers des ressacs par les bateaux de l'escadre , & sur des radeaux & bacs établis à cet effet. Cette opération qui a causé une fatigue incroyable à ceux qui en étoient chargés , mais qui l'ont soutenue avec autant d'ardeur que de courage , a été exécutée sous l'inspection du cap. Ball du Superbe , qui mérite les plus grands éloges à raison des soins qu'il s'est donnés dans ce service rigoureux. Dans la nuit du 29 Octobre , nos troupes donnerent l'assaut & emporterent les lignes fortifiées que l'ennemi avoit formées & flanquées de redoutes , pour couvrir & défendre l'approche de la ville : les matelots & les marins se font en cette occasion principalement distingués par leur bravoure constante & déterminée. Le 3 Novembre on ouvrit la tranchée contre la partie septentrionale du fort , & les approches furent poussées avec la plus grande rapidité , les matelots & les marins y travaillèrent avec empressement & efficacité ; le 5 , je me portai avec une partie de l'escadre plus près du fort sur le flanc de nos

lignes ; & le 6, je débarquai de bonne heure dans la matinée ; pour concerter avec le général les meilleurs moyens de pousser le siège avec vigueur ; & dans la soirée, je retournai à bord du Superbe.

Le 7, une batterie de 10 pièces de 18 liv. étoit prête à battre la place à 150 toises de son enceinte.

Le 11 au matin, on donna l'affaut & le fort fut pris. A cette occasion, je perdis mon lieutenant en second & 20 autres volontaires. J'eus un plus grand nombre de blessés. Les ennemis perdirent peu de troupes : on leur accorda la vie par une générosité qui a toujours distingué les sujets de la Grande-Bretagne.

Extrait d'une lettre du vice-amiral Sir Hughes &c. le 17 Janvier 1782.

*J'ai le plaisir d'annoncer à Votre Seigneurie que la prise de Negapatan a eu les suites que j'en attendois ; car immédiatement après les troupes de Hyder-Ali, évacuèrent tous les forts & autres postes qu'ils occupoient dans le pays de Tanjaor, & les Polygars, ou petits princes dans les provinces de Marawa & de Trinavilly qui, à l'instigation de Hyder-Ali, s'étoient révoltés contre le Nabab du Carnatic & avoient pris les armes contre nous, sont rentrés sous l'obéissance.*

DUBLIN, ( le 5 Mai. ) Hier, la longue captivité des Catholiques d'Irlande a été terminée par le consentement que le lord-lieutenant a donné, au nom du Roi, au bill qui leur accorde le droit de propriété & l'exercice libre de leur culte religieux : le même Dieu qui donna à nos ancêtres & à nous la patience qu'il se plaisoit à éprouver, l'a couronnée enfin.

## F R A N C E.

PARIS ( le 25 Mai. ) Le Roi aiant

15. *Juin 1782.* 297

accordé des lettres de conseiller-d'état au sieur Sabatier de Cabres, chargé de l'administration des affaires consulaires du département de la marine & ci-devant ministre-plénipotentiaire de Sa Majesté à Liege, il a prêté serment entre les mains du sieur Hue de Miroménil, garde des sceaux. — Le 9 de ce mois, le prince de Beauveau, capitaine des gardes-du-corps du Roi, prêta serment entre les mains de Sa Maj, en qualité de gouverneur de Provence. — Les chevaliers de l'Ordre de St. Michel se sont assemblés, le 8 de ce mois, au couvent des Cordeliers de cette ville, & ont tenu un chapitre, auquel a présidé, pour S. M, le duc de Brissac, chevalier des Ordres de St. Michel & du St. Esprit. Après un discours qui a été prononcé par le Sr. Collet, chevalier & secrétaire perpétuel de l'Ordre, le Duc de Brissac a reçu chevaliers, au nom du Roi, les Srs. Vien, Richer, Moreau, Buffault & Colombier.

Le Comte & la Comtesse du Nord, sont arrivés à Paris le 18 de ce mois. Ils se sont rendus à Versailles le 20, & ont été présentés à Leurs Majestés & à la Famille royale, accompagnés par le prince Baratinsky. La Comtesse du Nord a été conduite & accompagnée par la comtesse de Vergennes chez la Reine & les Princesses de la Famille royale.

Mgr. le Comte d'Artois a obtenu l'agrément du Roi pour aller au siège de Gibraltar. Ce Prince n'avoit mis personne dans sa confiance; après avoir obtenu la permission qu'il

demandoit, il avoit envoyé un courier au Roi d'Espagne pour avoir son agrément. Le Roi après avoir lu sa lettre, s'écria : *Je ne mourrai donc pas sans voir un de mes proches parens, sans avoir embrassé mon filleul; & s'adressant à l'ambassadeur, renvoiez (dit-il) le courier sur le champ; écrivez à Mr. le Comte que la joie & le saisissement que me donne sa résolution, n'empêchent de lui écrire. Qu'il vienne : il veut servir comme volontaire; tout sera à ses ordres : mes troupes, l'Espagne entiere obéiront volontiers à un Prince de mon Sang.* La suite du Prince sera composée du comte de Vaudreuil, grand-fauconnier & maréchal-de-camp; du comte de Maillé, premier gentilhomme de sa chambre; des trois capitaines de ses gardes, le prince d'Hénin, le chevalier de Cruffol, & le chevalier d'Escars; du marquis de Polignac, son premier-écuyer; de deux lieutenants de ses gardes, d'un écuyer-cavalcadour, de deux pages, d'un médecin & d'un chirurgien. Le départ est fixé au 2 Juillet. On dit, que la résolution de Mgr. le Comte d'Artois n'a pas été plutôt publique à la cour d'Espagne, que l'Infant Don Gabriel a demandé d'aller aussi servir à ce siége, & que le Roi, son Pere, y a consenti. Ainsi M<sup>r</sup>. le duc de Crillon aura dans son armée deux Princes du Sang de Bourbon.

M<sup>r</sup>. le gouverneur & Mgr. l'archevêque de Paris se sont rendus, mardi dernier, en grand cortège au parlement, où ils ont été reçus l'un & l'autre duc & pair laïque;

15. Juin 1782.

299

Mgr. l'évêque de Châlon a été reçu le même jour comte & pair ecclésiastique. La cour étoit très-brillante & nombreuse, quoique Mgr. le Prince de Conti ait été le seul Prince du Sang qui s'y soit rendu. — Le procès que Mgr. le Duc de Chartres avoit intenté à l'administration de la ville pour obtenir, ou que la salle de l'opéra fût rebâtie au même endroit où elle a été brûlée, ou une indemnité de 1200 mille livres, a été jugé hier au parlement, après une audience à laquelle plusieurs pairs ont assisté. M<sup>r</sup>. de Séguier, avocat-général, a prononcé à cette occasion un discours qui a été interrompu plusieurs fois par les applaudissemens d'un public très nombreux qui assistoit à cette séance. Après avoir discuté cette affaire importante pendant près de trois heures, M<sup>r</sup>. l'avocat-général a conclu à ce que Mgr. le Duc de Chartres fût débouté de sa demande, & condamné à paier tous les fraix du procès; le parlement faisant droit sur ses conclusions, le bureau de la ville a été déchargé de toute obligation envers le Duc de Chartres.

M<sup>r</sup>. Linguet a obtenu sa liberté le 19 : il a la permission de continuer la rédaction de ses *Annales* : lorsqu'il sera revenu de la campagne, où il va passer quelques jours, il fera l'expérience, qu'il a proposée de son secret pour communiquer des nouvelles à une grande distance; & il ne doute nullement du succès.

Depuis la conférence que M<sup>r</sup>. de Greenville a eue avec M<sup>r</sup>. de Vergennes & M<sup>r</sup>. le

comte d'Aranda, & la visite qu'il a faite à M<sup>r</sup>. Franklin, il a envoie un courier à Londres. Il paroît que ce negociateur a été goûté; mais il ne faut pas croire pour cela qu'il ait déjà beaucoup avancé les affaires. M<sup>r</sup>. d'Aranda n'a point envoie de courier en Espagne, & M<sup>r</sup>. Franklin doit avoir dit à son tour après la visite de M<sup>r</sup>. Greenville, accompagné de deux membres du parlement : *Ces Messieurs sont venus pour parler de paix.*

*Extrait du compte rendu par le chevalier de Sillans, commandant le vaisseau le Pégase, adressé au marquis de Castries, ministre & secrétaire d'état aiant le département de la marine. A bord du Foudroiant, à Portsmouth, le 20 Avril 1782.*

“ Le 20 Avril, me trouvant à neuf heures du soir éloigné d'une lieue & demie du Protecteur, & sentant que ce vaisseau devoit être conservé de préférence au Pégase, par la connoissance que j'avois des sommes d'argent embarquées à son bord, je me décidai à courir vent arriere, dans l'espérance que les vaisseaux ennemis les plus à portée me suivroient; ce qu'ils firent en effet. A une heure après minuit, le vaisseau le Foudroiant se trouvant dans ma hanche à portée du pistolet, je dirigeai sur lui, autant que je pus, le feu que cette position me permettoit de faire, & je conservai toute ma voilure sans changer de route; mais voyant qu'il m'étoit impossible de faire aucun mal à un ennemi dont la vitesse rendoit tous mes mouvemens inutiles, je me décidai pour dernière ressource, à aborder mon adversaire, me flattant, par cette manœuvre, que je serois peut-être assez heureux pour endommager sa mâture, & m'échapper en me dégageant, si les hazards de cet abordage étoient en ma faveur; mais il

n'en a résulté aucuns de ceux que j'avois espérés, les deux vaisseaux ont resté accrochés près d'une heure & demie, combattant au feu de la mousqueterie. Enfin, à trois heures du matin, le mât d'artimon du Pégase est tombé, ainsi que le petit mât de hune, & la barre du gouvernail a été coupée au rez de la mortaise. L'approche de l'escadre ennemie m'a déterminé à rendre le Pégase au vaisseau le Foudroiant, contre lequel il ne m'étoit plus possible de faire aucune résistance. J'ai eu dans ce combat 80 hommes tués roides & 40 blessés; du nombre des premiers est le sieur de Pompart, officier auxiliaire; le sieur de la Houffaye, enseigne de vaisseau, a eu la jambe emportée; les sieurs de Vaires, enseigne de vaisseau, & Trobriant, garde de la marine, sont légèrement blessés. »

Selon des lettres de la Martinique, le convoi qui devoit porter à Don Solano les forces nécessaires pour l'expédition de la Jamaïque, se trouvant prêt le 8 Avril, M<sup>r</sup>. de Grasse ordonna d'appareiller & de faire route vers la Guadeloupe. Au moment où il quittoit lui-même le port avec 30 vaisseaux de ligne, on apperçut la flotte de l'amiral Rodney, composée de 37 vaisseaux, qui forçoit de voiles pour intercepter le convoi. Le lendemain, l'avant-garde commandée par M<sup>r</sup>. de Bougainville, se trouva à portée de 17 vaisseaux anglois; & le combat s'engagea, tandis que le convoi continuoit sa route. Cette premiere action fut des plus vives & des plus meurtrieres; quatre vaisseaux anglois furent démâtés, & tellement maltraités qu'ils se retirèrent au centre de l'armée ennemie. Le 11, les deux armées se suivoient de près, lorsque le Zélé aiant été

heurté par la Ville de-Paris, commença à dériver. L'ennemi se portoit vers ce vaisseau, & s'en seroit emparé, si M<sup>r</sup>. de Grasse ne se fût avancé pour le délivrer. Alors commença à 9 heures du matin une action générale, qui dura jusqu'à 8 heures du soir. Le Zélé fut dégagé & deux frégates l'ayant pris en remorque, le ramenerent à la Martinique. On combattoit avec beaucoup d'acharnement & de très-près, lorsqu'il survint un calme qui, ayant duré près de quatre heures, ne fit que rendre l'action plus sanglante. Le Glorieux, commandé par M<sup>r</sup>. d'Eckart, se trouvant exposé au feu de quatre vaisseaux ennemis, ne put se dégager: il étoit prêt à couler à fond, lorsqu'après la plus belle défense, il fut enfin forcé de se rendre; à peine l'ennemi eut-il le tems d'en sauver l'équipage: l'amiral anglois y fit mettre le feu pour hâter sa perte. Le Magnifique, commandé par M<sup>r</sup>. de Mackart, fut plus heureux, & soutint pendant tout le calme le feu de trois vaisseaux ennemis, sans avoir été considérablement endommagé. Il ne paroît pas que toute cette guerre ait offert le spectacle d'un combat aussi vif & aussi sanglant que celui-là. Les vaisseaux les plus maltraités du côté des François ont été le Jason & le Caton. L'ennemi, malgré la supériorité de 37 contre 30, ne put s'ouvrir le passage, & le convoi continua toujours sa route vers la Guadeloupe, d'où il s'avança jusqu'à St. Domingue, où il se joignit à Don Solano, sans avoir été entamé, quoiqu'on ait voulu dire qu'il en étoit tombé une partie entre les mains de l'ennemi.

15. Juin 1782.

303

Loin d'avoir pu en prendre un seul ; la flotte angloise étoit encore arrêtée , le 16 , par celle de M<sup>r</sup>. de Grasse , lorsque ces nouvelles ont été expédiées. Ainsi le convoi avoit déjà gagné six jours de marche : les secours qu'il porte à Don Solano , consistent en 9 mille hommes de troupes réglées , commandées par M<sup>r</sup>. de Bouillé , 200 canons , & des munitions de toute espece. On fait ici généralement les plus grands éloges de M<sup>r</sup>. de Grasse , & le succès avec lequel il a sauvé le convoi , décidera vraisemblablement la victoire. Du reste , on n'est point encore assez informé de toutes les circonstances de cet événement. On prétend savoir , que M<sup>r</sup>. de Grasse n'avoit pris à bord que le nombre de soldats nécessaire pour remplacer ce qui lui manquoit de matelots & pour le service du canon ; & que toutes les troupes au nombre de 6 mille hommes étoient sur les transports. Dans ce cas il est à présumer , que le convoi aura continué sa route , sans être entamé , pour St. Domingue. Quant à notre armée , nous pensons que le 15 ou le 16 elle aura cherché à mouiller à la Guadeloupe ou à St. Christophe , afin de s'y réparer & déposer ses blessés ; & que les Anglois auront pu se retirer à Antigua pour le même objet. Si on en croit les lettres de Londres , l'action du 12 a été pour les Anglois une victoire complete , & M<sup>r</sup>. de Grasse a été pris lui-même à bord de la Ville-de-Paris. Si cela est exactement vrai , c'est un malheur dont nous sommes vivement affligés ,

mais bien loin de nous abattre , il ne fait  
 què ranimer notre amour pour l'honneur  
 & pour notre païs , & il n'est pas un seul  
 François qui ne soit disposé à donner son  
 sang pour réparer un événement aussi fatal  
 & pourtant aussi honorable à notre marine,  
 qui, d'après le témoignage de nos ennemis  
 même, s'est montrée dans cette occasion avec  
 autant d'intrépidité que de valeur. “ Ce  
 „ combat , écrivent à des amis intimes les  
 „ amiraux Rodney & Hood , n'est pas  
 „ de ce siècle ; il rappelle les jours du  
 „ duc d'York, de van Tromp , de Ruyter  
 „ &c. Les François se sont battus comme  
 „ des lions. . . Le comte de Grasse est un  
 „ brave homme. . . Il s'est battu en héros ,  
 „ son vaisseau faisoit un feu d'enfer, nous  
 „ nous attendions à le voir sauter, car à la  
 „ fin il n'a cessé de tirer ses deux bordées  
 „ ensemble. . . Les François sont de braves  
 „ & nobles ennemis. . . Voilà une victoire  
 „ durement gagnée (*Hard fought*). „

Une lettre écrite de Barjols en Provence  
 le 25 Avril , porte ce qui suit. *Vers deux  
 heures après minuit du 22 au 23 de ce  
 mois, l'air étant tranquille & serein, & le  
 ciel n'étant couvert d'aucun nuage, toute  
 la ville fut réveillée à la fois par un bruit  
 semblable à celui d'un épouvantable coup de  
 tonnerre, qui fut prolongé pendant quelques  
 secondes. Intimidés par ce vacarme, presque  
 tous les habitans se leverent pour en con-  
 noître la cause, ils parcoururent inutile-  
 ment la ville, craignant que quelque édifice  
 ne se fût écroulé; on ne découvrit rien.*

*Enfin le jour impatientement attendu parut, & nous n'étions pas mieux éclaircis sur la terreur subite de la nuit, lorsque vers 9 heures du matin, des bergers arriverent & annoncerent aux habitans qu'une pointe considérable d'un rocher situé au bas d'une colline appelée le Castelas, & distante d'environ trois cents pas de la ville, s'étoit entr'ouverte avec fracas, & qu'on voïoit à 30 au 40 toises de profondeur des cadavres qui paroïssent avoir été mis en terre récemment. On se rendit sur les lieux, & on trouva en effet à la profondeur désignée 35 cadavres bien conservés, dont 8 de femmes, & tous d'une très-grande taille. On trouva aussi des joïaux, plusieurs chaînes d'or, une grande quantité d'ustensiles de cuisine d'un goût antique, trois chiens, un renard & un caïman, ou crocodile de 2 toises de long (a). Les Carmes, dont le couvent adossé à cette colline, a été ébranlé par la secousse, ont emporté les chiens, le renard & le caïman,*

---

(a) Il est aisé de voir que le récit de cette découverte est très-imparfait, & très-défiguré par les traits, sans doute, que l'admiration a ajouté à la réalité. Ces cadavres si bien conservés que le sexe y est parfaitement distingué; ces ustensiles de cuisine dans un endroit où les caïmans font groupe avec les hommes &c, tout cela doit nous faire attendre quelque chose de plus exact & de plus authentique. J'observerai seulement qu'il n'y a que le déluge qui puisse expliquer ce mélange d'hommes & de poissons. Le système des *Fpociques* se briferoit contre cette seule découverte, quand même il n'auroit pas toute

dont ils enrichiront leur cabinet d'histoire naturelle. Les principaux habitans ont pris les autres effets, & ils se proposent, avec les permissions requises, de faire une fouille plus considérable, dans l'espérance de trouver des choses plus curieuses. J'ai l'honneur, &c.

### P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 25 Mai.) Le 16 de ce mois, il arriva ici un courier extraordinaire de la cour de Pétersbourg, qui, après avoir remis des dépêches au prince de Gallitzin, envoyé-extraordinaire de l'Impératrice, a continué sa route pour se rendre à Londres. Le lendemain, le Prince de Gallitzin & M<sup>r</sup>. Markow, ministre-adjoint de Russie, eurent une conférence avec M<sup>r</sup>. le conseiller-pensionnaire de Bleiswyk. M<sup>r</sup>. Markow en avoit eu préalablement une avec Mgr. le Prince Statthouder, avec lequel M<sup>r</sup>. l'ambassadeur de France s'entretint le même jour. La note ou déclaration, que M<sup>r</sup>. le vice-chancelier comte d'Osternann a remise au baron de Waffenaer-Starrenbourg, ambassadeur de la république à Pétersbourg, est de la teneur suivante.

Aussi-tôt que l'Impératrice a été instruite de la résolution, qu'ont prise L. H. P. les Etats-Généraux des Provinces-unies, sur l'insinuation tendante à une paix particulière avec la

---

te la nature contre lui. — Objets semblables mieux observés & mieux annoncés par Mrs. Guettard, Scheuchzer &c. *Examen imp. des Epoq.* n°. 90 ou page 111 selon les div. édit.

15. Juin 1782.

307

Grande-Bretagne & la république, & de la condition dont elles la font dépendre, Sa Majesté n'a pas perdu un instant de donner tout l'effort possible à ses offices. L'esprit de désintéressement & les sentimens d'humanité, qui ont dicté la première insinuation, l'animant constamment, elle a tâché, par un nouvel effort, d'amener les choses au point, qui permet d'en augurer favorablement. Dans cette vue elle a fait dépêcher un courier exprès à Londres, chargé d'instructions pour son envoi à cette cour, analogues à la nature de l'objet & à sa grande importance. Les motifs, par lesquels ce ministre s'efforcera de déterminer Sa Majesté Britannique à admettre la proposition, qui doit servir de base à tout l'ouvrage de la pacification, seront puisés dans la connoissance parfaite, qu'il possède de l'impartialité, dont S. M. Imp. fait profession; de la fidélité & de la confiance, avec lesquelles elle professe les principes adoptés par elle à la face de l'Europe, fondés dans la justice & l'équité.

Les sentimens de S. M. Imp. portent trop visiblement l'impreinte de la pureté de ses intentions, pour qu'ils puissent être méconnus par L. H. Puissances. La franchise, qu'elle met dans sa manière d'agir, & la cordialité avec laquelle elle les instruit de ses déterminations, lui inspirent la ferme confiance, qu'elles n'en prendront aucunes, qui puissent devenir préjudiciables à l'état actuel de la négociation entamée, ou altérer les sentimens pacifiques, qu'elles ont fait entrevoir. Dans cette persuasion elle s'est empressée de fonder les dispositions de la cour de Londres relativement aux principes de neutralité. Il est naturel & conséquent de voir au-devant de sa réponse, & de suspendre en attendant toute mesure, qui dût altérer la position de la république vis-à-vis de qui que ce pût être.

L'Impératrice rend trop de justice à la sagesse & à la pénétration de L. H. P. pour douter qu'elles voudissent s'écarter des principes de modération, qu'il est essentiel de suivre, si l'on a l'intention sérieuse de secourir

les vues salutaires, que S. M. s'est proposées, & dont L. H. P. ont toujours paru intimement persuadés. Ce ne seroit qu'à regret, qu'elle se verroit frustrée des espérances, qu'elle a conçues à cet égard.

Le ministère impérial a l'honneur de donner connoissance de tout ce que ci-dessus à Son Exc. Mr. l'ambassadeur de L. H. P. les Etats Généraux des Provinces-unies, en réponse à la communication qu'il lui a faite, en date du 17 Mars, de la résolution des dits Etats.

On attend à tout moment un courier de Versailles, avec l'approbation du projet d'agir de concert avec la cour de France contre la Grande-Bretagne. Le retard de ce courier doit être uniquement attribué à ce que la cour de France voulant donner une nouvelle force à cette combinaison, a dépêché un autre courier à Madrid pour inviter cette dernière cour à y entrer, afin de porter de concert des coups plus vigoureux à l'ennemi commun.

Depuis quelque tems, il subsiste un différent d'une nature fort désagréable entre notre république & celle de Venise: il a pris sa source d'une affaire particulière entre le sieur Cavalli, sujet vénitien, & la maison de Chomel & Jordan, négocians d'Amsterdam. Ceux-ci s'étant plaints d'un tort très considérable qui leur a été fait par le premier, & les juges vénitiens aiant néanmoins décidé en sa faveur, Leurs Hautes Puissances ont désiré que le sénat réparât l'injustice évidente, qu'elles croient trouver dans ce jugement rendu en faveur du coupable. La pluralité du sénat s'est refusée à cette demande, malgré toutes les instances faites par le sieur Tor, résident de la république, que L. H. P. avoient envoyé à

15. Juin 1782.

309

Venise principalement pour cet objet. En conséquence, par une résolution en date du 13 Mai, elles ont résolu de le rappeler, " puisqu'elles se voient dans la nécessité de „ procurer à leurs sujets lésés la justice qui „ leur est due, par les moyens qu'elles trouveront les plus efficaces à cet effet „. Elles „ ont arrêté en même tems, „ de charger le „ comte de Waffenaer-Twiel, leur envoyé- „ extraordinaire à Vienne, d'en informer „ l'ambassadeur de Venise en la même cour. „

### *NOUVELLES DIVERSES.*

On apprend de Constantinople que le 6 Avril, jour auquel tombe le Samedi-Saint, selon le rit des Arméniens-schismatiques, le fanatique patriarche de cette religion fit une homélie au peuple, dans laquelle cet enthousiaste dit entr'autres choses que, comme l'Empereur Néron avoit fait un grand carnage des Chrétiens, ennemis de sa religion, les sectateurs de son rit, comme vrais Chrétiens, devoient faire tous leurs efforts, sans confidérer aucune dépense, pour exterminer les ennemis de leur secte & spécialement les Catholiques qui en sont les plus formidables. Les ministres des cours européennes, résidans près de la Porte, informés d'une exhortation aussi indécente qui ne pouvoit que troubler le repos public & allarmer tous ceux qui professoient une autre religion que celle de ce fanatique, se sont adressés en corps au gouvernement, pour en avoir une satisfaction; celui-ci aiant égard à d'aussi

justes représentations, fut arrêté dans la même nuit ce patriarche inquiet & turbulent : à cet effet, il envoya à son hôtel un fort détachement de Janissaires qui l'enleva presque en chemise & le transporta sur une barque qui le conduisit aussitôt en exil, sans que l'on sache le lieu de sa destination.

Le peuple aiant commencé à murmurer sur le prix excessif auquel étoit monté le café, le grand-visir pour s'instruire par lui-même des raisons d'une telle augmentation, travesti en païsan, s'est rendu chez divers marchands qui en faisoient commerce, & s'étant convaincu que quatre Juifs l'achetoient en gros pour le revendre en détail à qui leur plaisoit ( ce qui est rigoureusement défendu par les loix musulmanes ), le lendemain matin, il les fit tous arrêter & les condamna à être pendus publiquement, ce qu fut immédiatement exécuté.

Suivant les lettres de Venise, le Pape a fait le 15 Mai son entrée en cette ville. Le Doge & tout le sénat étoient allés à sa rencontre à deux milles d'ici jusqu'à l'isle de St. George. Sa Sainteté alla descendre avec ce brillant cortège au couvent des Dominicains. Le lendemain le Doge à la tête du sénat lui rendit la visite de cérémonie : ensuite ils assistèrent avec S. S. au *Te Deum* solennel, qui fut chanté dans l'église du couvent & entonné par Mgr. le patriarche. Après cette solennité le Pontife donna audience aux ambassadeurs & ministres étrangers ; & le soir il admit la noblesse à lui baiser la main. Les nobles vénitiens étoient en robe de cérémonie ; les autres avoient l'épée. Ce matin le St. Père a vu l'arsenal & reçu la visite des Dames vénitiennes. On lui fait un traitement magnifique ; & le couvent des Dominicains a été préparé pour sa réception.